

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
A **Q** **U** **I** **T** **A** **I** **N** **E**

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 1



Ministère

Culture

D.R.A.C.
Aquitaine

DIRECTION R É G I O N A L E D E S A F F A I R E S C U L T U R E L L E S
A Q U I T A I N E

S E R V I C E R É G I O N A L D E L ' A R C H É O L O G I E

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 1

*Rock 4m parois
niveau de plan m. glob
29 04 72*

MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 1

ERRATA

Photo de couverture :

Vue générale du site des Eyzies et des travaux au Musée national de Préhistoire. *Cliché : M. OLIVE. S.R.A.*

P. 36. SOURZAC - Les Tares. Lire : Jean-Michel GENESTE (1)

(1) Opération réalisée en collaboration avec Jean-Pierre Texier

P. 119. Technologie des anciennes industries du Paléolithique du Sud-Ouest de la France. Lire : Eric BOEDA (1)

(1) en collaboration avec Jean-Michel Geneste et Liliane Meignen.

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Toute reproduction ou utilisation des textes et plans
devra être précédée de leur accord.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

ISBN 2-11-087039-7 © 1992

Table des matières

Résultats scientifiques significatifs

10

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

12

Travaux et recherches archéologiques de terrain

DORDOGNE

13

AGONAC, Prieuré Saint-Martin 13

AJAT, Château 13

BARS-THENON 13

BEAURONNE et DOUZILLAC, Ateliers de potiers médiévaux 14

BERGERAC, Marché Couvert 15

BOURNIQUEL, Jamblancs 16

BRANTOME, Abbaye 17

BRASSEMPOUY, Grotte du Pape 18

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Les Milandes 19

CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XIV 20

CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XVI 21

CREYSSE, Barbas 22

LES-EYZIES-DE-TAYAC, La Micoque 24

LES-EYZIES-DE-TAYAC, Musée National de Préhistoire 26

MARSAC-SUR-L'ISLE, Saltgourde 27

MEYRALS, Grotte de la Turq 28

MONTIGNAC, Lascaux 29

PERIGUEUX, Cours Tourny, boulevard Georges Saumande 30

PEYZAC-LE-MOUSTIER, Abri inférieur du Moustier 31

SAINT-AVIT-SENIER, Le Prieuré 32

SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE, La Morinie 33

SARLIAC-SUR-L'ISLE, Combe Saunière 34

SOURZAC, Les Tares 36

TEYJAT, Prospections-inventaire 37

CAMPAGNE, COUX-ET-BIGAROQUE, MOUZENS, SIORAC, Prospections-sondages 37

Campagnes de surveillance lors de travaux dans la vallée de la Dronne 38

L'image du bison dans l'art pariétal et mobilier magdalénien du Périgord 39

Souterrains et silos médiévaux en Périgord (zone à substrat non sédimentaire) 40

Table des matières

GIRONDE 43

AVENSAN, Romefort	43
BASSENS, Eglise paroissiale	44
BORDEAUX, Eglise des Annonciades	44
BORDEAUX, Ilot Canavéral	45
BORDEAUX, U.A.S.O - 12, rue de Cursol	47
BORDEAUX, «Les bureaux d'Aliénor» - 3 rue Lafayette	48
BORDEAUX, 4-6, rue Métivier	49
BORDEAUX, La Miséricorde - Ancien couvent des Annonciades	50
BORDEAUX, 56, rue Permentade - 16 rue Bragard (Causserouge II)	52
BRAUD-ET-SAINT-LOUIS, Fréneau-Aubeterre	53
GENSAC, Le Pigeonnier	55
GRAYAN-ET-L'HOPITAL, La Lède du Gulp	56
MONTAGAUDIN, Eglise	59
PRECHAC, Château de Cazeneuve	60
RIONS, Place du Repos	62
SADIRAC, Eglise	63
SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, 1, rue Dantagnan	64
SAINT-ANDRE-ET-APPELLES, Pont-de-la-Beauze	65
SAINT-AUBIN-DE-BRANNE, Moulin à vent	67
SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX, Eglise	68
SAINT-EMILION, Place du Clocher	68
SAINTE-FLORENCE, Eglise	69
SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, Bois des Haures	70
SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, Brion	71
SAINT-MACAIRE, Centre-Ville	73
SAINT-MARTIN-LACAUSSE, Eglise	73
TARGON, Eglise	74
TOULENNE, Territoire Communal	75
Industries anciennes de la moyenne terrasse du vignoble des Graves,	
Communes de VIRELADE, PODENSAC, CERONS	76
Sites archéologiques dans le karst	76

Table des matières

LANDES

79

BOUGUE, Territoire Communal	79
BOUGUE, Castet	80
CANENX-ET-REAUT, Grand Séouguès	82
DAX, Promenade des Remparts	83
LABASTIDE-D'ARMAGNAC, Tailluret	83
LABRIT, Albret	84
MIRAMONT-SENSACQ, Barrage du Bahu	86
SAINT-SEVER, Pont de Péré	86
SANGUINET, Le Lac. Put Blanc	87
Doublement de la R.N. 124 entre SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE et MONT-DE-MARSAN	89

LOT-ET-GARONNE

91

AGEN, L'Ermitage	91
AGEN, Cathédrale Saint-Caprais	92
AIGUILLON, Lagravisse	93
AIGUILLON, Lunac	93
BEAUGAS, Bordeneuve-Sud	95
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, Le Callan	96
CASTELLA, Fontirou	98
DURAS, Le Château	98
LAUZUN, Le Château	99
MONBAHUS, La Tuilerie	100
PENNE-D'AGENAIS, Camping du Saut	101
SAINT-VITE, Le Mayne	102
SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Le Roc Allan	103

Table des matières

1

9

9

1

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

105

AINHOA, Perlaenborda	105
ARANCOU, Grotte de Bourouilla	105
BORCE, Maison forte	107
ESCOUT, Peyrecor	108
IRISSARY, Azkonzilo	109
JURANCON, Pont d'Oly	110
LESCAR, Le Bilaa	110
LESCAR, Le Bilaa (Lotissement «Le Parc du Bilaa»)	111
LESCAR, Daban Gourreix	111
LESCAR, L'Embranchement	112
LESCAR, La Lanusse (Lotissement Les Crêtes I)	113
LUXE-SUMBERRAUTE, Lukus-Oyhena	114
POMPS, Crouxet	115
SAINT-MICHEL, Urdanarre	116
Tracé du gazoduc Lacq-Calahorra	117
Vallée de Barétous	118

DIVERS

119

Technologie des anciennes industries	
du Paléolithique du Sud-Ouest de la France	119
Corpus des Châteaux à mottes d'Aquitaine	120

Bibliographie régionale

123

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 1

C' est la fouille de sauvetage préalable aux travaux d'aménagement du futur Musée National de Préhistoire aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne), qui a permis la découverte scientifique la plus importante en 1991 avec la mise au jour de deux nouvelles séquences stratigraphiques sous abri dans la falaise des Eyzies, à la jonction des vallées de la Vézère et de la Beune.

L'abri le plus inférieur, situé sous le château des Eyzies, contient un remplissage puissant d'une dizaine de mètres où alternent les apports cryoclastiques, les colluvions des plateaux et les formations fluviales fines. C'est dans le sommet de la séquence vraisemblablement d'âge würmien (en l'absence momentanée de datations radiométriques) qu'un sol d'occupation de plusieurs dizaines de m² a été fouillé.

Plusieurs milliers de vestiges lithiques et osseux sont attribuables à un Moustérien à débitage Levallois. Les caractères typologiques de cette industrie ont des affinités nettement orientales avec la présence de pièces bifaciales asymétriques du type Prondnic. Il s'agirait d'un des sites français les plus méridionaux attestant d'un courant d'influence technologique entre des industries occidentales (Champlost, Mesvin IV) et des ensembles du Micoquien d'Europe Centrale.

L'abri supérieur (Abri Casserole), quant à lui, a livré une riche séquence solutréenne surmontée d'une série de niveaux du Magdalénien ancien à raclettes et de Badegoulien. Cette dernière découverte vient enrichir la série périgourdine de sites de cette période.

C' est dans le cadre d'une fouille de sauvetage urgent à Gensac (Gironde) qu'un abri sous roche, d'une vingtaine de m² de superficie, menacé par l'aménagement d'une berge, a été l'objet d'un sondage exploratoire. Ce petit abri (Abri du Pigeonnier) contient un remplissage archéologique constitué à la base d'une couche aurignacienne surmontée d'une occupation néolithique. Cet Aurignacien, très riche en industrie lithique et osseuse (sagaies, parure, pendeloques), se caractérise par un débitage laminaire supportant un outillage typique de lames étranglées et de grattoirs à museau étroit et, fait exceptionnel, d'une grande quantité de grattoirs Caminade. Ces petits grattoirs alternent sur éclats étaient jusqu'alors considérés comme caractéristiques du seul Aurignacien périgourdin. Ils ont été principalement mis en évidence à l'abri Caminade puis ultérieurement dans l'abri du Flageolet I dans la Vallée de la Dordogne. Ce site sera l'objet d'un sauvetage urgent exhaustif en 1992.

D ans le cadre des recherches programmées, les récentes datations radiométriques acquises dans la Grotte XVI à Cénac-et-Saint-Julien (Dordogne) permettent de situer de façon détaillée la séquence archéologique particulièrement bien développée de cette cavité qui s'étend du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur final.

Les dernières occupations moustériennes sont datées par thermoluminescence des environs de 60 000 B.P. ; les premières occupations du Paléolithique supérieur (Aurignacien) seraient comprises entre 30 000 B.P. et 28 000 B.P. alors que le Magdalénien de la galerie profonde daterait des alentours de 12 000 B.P.

A Barbas, dans la commune de Creysse (Dordogne), la déjà imposante stratigraphie de niveaux archéologiques s'est enrichie d'un sol d'occupation aurignacien qui a été dégagé sur plus d'une centaine de m². Cette importante découverte laisse supposer l'existence d'un vaste campement de plein air sur cette bordure de plateau dominant la vallée de la Dordogne. Les nouvelles données de Barbas sont de première importance pour la connaissance des modes de vie et d'occupation de l'espace des Aurignaciens ; elles viennent s'ajouter à celles de l'abri du Flageolet I et des sites de plein air de Champ Parel et de Corbiac Vignoble, autres implantations aurignaciennes de la vallée de la Dordogne.

A u Roc Allan à Sauveterre-la-Lémance (Lot-et-Garonne), de nouvelles structures de combustion ont été mises au jour dans les niveaux sauveterriens. Daté des environs de 8 000 B.P., le Sauveterrien a livré plusieurs types de structures dont un foyer en fosse aménagé et tapissé de dalles de calcaire, et des éléments annexes qui lui sont associés. Il pourrait s'agir d'une technique particulière de cuisson par accumulation thermique dans des fosses préalablement chauffées de type du «foyer polynésien».

D ans la grotte de Combe Saunière à Sarliac-sur-l'Isle (Dordogne), une structure en fosse dont l'origine anthropique est en cours d'étude par micromorphologie des sédiments a été mise au jour dans le premier niveau d'occupation solutréen. Creusée aux dépens de la couche gravetienne, cette fosse peu étendue n'a été qu'explorée. Son contenu partiel a livré une série étonnante d'éléments de parures, de perles, d'ornements et de pendeloques perforées, striées, encochées et découpées dans des os hyoïdes de cheval ainsi que d'abondants blocs d'ocre rouge utilisés. Ce type de structure n'a pas encore été signalé dans le Solutréen.

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 1

En 1991, la région Aquitaine n'a pas été l'objet d'opérations de sauvetage d'envergure.

Ce répit, qui devrait se confirmer en 1992, va permettre de résorber un certain nombre de retards de publications, avant d'aborder 1993 qui promet d'être particulièrement chargé en raison du démarrage de grandes fouilles liées à la construction, entre autre, du métro de Bordeaux et à l'autoroute Bordeaux-Périgueux.

Parallèlement à cette pause, il est intéressant de constater la reprise des opérations programmées, notamment pour l'époque médiévale sous l'impulsion du Centre de Recherche sur l'Occupation du Sol et le Peuplement (Université Michel de Montaigne-Bordeaux III).

Parmi les principales découvertes concernant l'Age du Fer, on signalera celles réalisées à Agen (Lot-et-Garonne) sur l'*oppidum* de l'Ermitage, à l'occasion du développement d'un nouveau programme de recherche. La fouille d'un puits a livré les restes d'un dépôt volontaire contenant une serpette en fer, un casque de type Mannheim, et une oenochoé en bronze. Une campagne de sondages menée sur l'ensemble du site confirme l'ampleur de l'occupation protohistorique et donne une idée de la structuration interne de l'*oppidum*.

Les prospections réalisées le long de l'estuaire de la Gironde ont livré pour la première fois en Aquitaine les traces de très importants ateliers de traitement du sel, comparables en tout point à ceux identifiés dans les marais vendéens.

Pour l'époque gallo-romaine, c'est le domaine urbain qui constitue l'essentiel des opérations.

A Bordeaux, rue Métivier, une fouille ponctuelle en arrière de l'ancien port antique a livré les restes probables d'un entrepôt installé le long d'un axe urbain bordé de portiques. Cette découverte valide les propositions d'organisation urbaine récemment exposées pour Bordeaux.

A Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde), la reprise des explorations archéologiques sur ce *vicus* a permis de dégager l'ensemble du temple ainsi qu'un carrefour urbain à l'extérieur du péribole. Pour la première fois sur ce site, une réoccupation de la première moitié du IV^e siècle a été identifiée, ce qui confirme la pérennité de l'installation humaine à une époque tardive.

A Bazas, à l'occasion de sondages préalables à des travaux d'aménagement d'un square en arrière de la cathédrale, l'enceinte antique, inconnue jusqu'alors, a été dégagée sur une dizaine de mètres.

Mais c'est pour l'époque médiévale que les résultats paraissent les plus prometteurs.

De nombreuses études sont en cours sur les problèmes de céramologie. Deux thèses sur les dérivés des sigillées paléochrétiennes et la céramique médiévale à Bordeaux du X^e au XV^e siècle devraient fournir de solides bases à la recherche régionale. Parallèlement, des diagnostics archéologiques se poursuivent sur les importants ateliers de Garos et Bouillon (Pyrénées-Atlantiques), Beauronne et Douzillac (Dordogne) et Lormont (Gironde).

L'habitat castral fait l'objet depuis plusieurs années d'attention toute particulière. Cette année, deux opérations, une programmée, l'autre de sauvetage, ont porté sur le site de Labrit (Landes) et de Lauzun (Lot-et-Garonne) où un donjon du XI^e-XII^e siècle a été dégagé.

Enfin, sous l'égide de l'Université de Bordeaux III, l'établissement d'un corpus des châteaux à motte d'Aquitaine a débuté en 1991 par des relevés topographiques détaillés.

En conclusion, il faut noter la mise en place cette année d'une A.T.P. sur le thème «Morphogénèse, paysages et peuplement holocènes de la zone littorale» qui devrait enfin fournir d'importantes indications sur l'évolution du rivage aquitain.

Tableau de présentation générale
des opérations autorisées

	DORDOGNE		GIRONDE		LANDES		LOT ET GARONNE		PYRÉNÉES ATLANTIQUES		TOTAL REGION	
	24		33		40		47		64			
	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH
SONDAGE	4	6	0	13	0	2	1	2	1	4	6	27
SAUVETAGE URGENT	5	3	2	13	1	0	2	5	2	6	12	27
SAUVETAGE PROGRAMMÉ	0	1	0	2	0	0	2	0	1	0	3	3
FOUILLE PROGRAMMÉE	6	0	0	0	1	1	3	1	1	0	11	2
RELEVÉ D'ART RUPESTRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PROSPECTION THÉMATIQUE	0	1	1	1	1	0	1	0	0	1	3	3
TOTAL	15	11	3	29	3	3	9	8	5	11	35	62
PROSPECTION INVENTAIRE	4	5	1	8	0	7	0	1	0	4	5	25
TOTAL PROSPECTION INVENTAIRE	9		9		7		1		4		30	
TOTAL GÉNÉRAL	35		41		13		18		20		127	

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

AGONAC**Prieuré Saint-Martin**

N° 24 002 001 AH

Sondage

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS

Ces sondages réalisés à proximité du prieuré Saint-Martin, préalablement à la construction d'un système d'assainissement, n'ont pas mis au jour de structure archéologique.

Il semblerait que le fond de la vallée et les abords du ruisseau aient été très fortement remblayés.

AJAT**Château**

N° 24 004 001 AH

Sondage

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS

Ces sondages réalisés à l'est du château n'ont traversé que des niveaux constitués de remblais de différente nature, purement géologiques ou anthropisés. Ces remblais ont été

déposés à cet endroit pour constituer une terrasse en liaison avec le parc lorsque le château a perdu son usage défensif.

BARS-THENON

Prospection-inventaire

Jean-Charles BAYLE

Les opérations de prospection se sont déroulées pour l'instant sur les communes de Bars et de Thenon. Compte tenu des superficies à visiter, l'ensemble des territoires n'a pas pu être prospecté et devra faire l'objet d'autres campagnes.

Quatre sites sont représentés pour cette opération, dont trois sur la commune de Bars (Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur, Néolithique) et sur la commune de Thenon (Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur).

BEAURONNE et DOUZILLAC
Ateliers de potiers médiévaux

Prospection thématique

Claire HANUSSE

L'enquête sur les ateliers de potiers des communes de Beaumont et Douzillac, en Dordogne, a été menée dans une double direction : études des archives et prospection sur le terrain. Un état des lieux de la documentation écrite est maintenant fait ; il montre la médiocrité quantitative et qualitative des sources anciennes concernant ces ateliers. Malgré tout, un premier aperçu de la situation peut être proposé à partir des états de section et du plan cadastral de 1830. Trente-quatre fours sont mentionnés sans que nous sachions faire la part pour le moment de ceux qui sont en activité et de ceux qui sont éteints dans les autres domaines, mis à part les registres paroissiaux et d'état civil qui sont encore à dépouiller.

L'enquête de terrain a permis de commencer le diagnostic du site de Planèze sondé en 1985, et de localiser au magnétomètre à protons en bordure de la tessonnrière un

four. Par ailleurs, la prospection systématique de ces communes a pu débuter. Au cours de cette première prise de contact avec un terrain difficile, essentiellement boisé, de nombreuses fosses d'extraction ont pu être localisées pour lesquelles une première typologie a pu être élaborée ; une périodisation fine reste encore à établir. Au total, 21 sites d'extraction regroupant plusieurs fosses ont été identifiés.

Des prospections sur le terrain ont permis le ramassage d'un échantillonnage encore limité de petits tessons, des ratés de cuisson, provenant d'épandages récents (XIX^{ème} siècle) et la mise en évidence d'un habitat médiéval totalement détruit par des défrichements et probablement contemporain de l'atelier de Planèze (XIV^{ème} siècle). Ces éléments encore restreints ainsi que les découvertes faites sur le site de Planèze, constituent l'amorce d'une caractérisation de la production de ces ateliers.

BERGERAC
Marché Couvert

N° 24 037 010 AH

Sauvetage urgent

Yan LABORIE

Le réaménagement du sous-sol du Marché Couvert de Bergerac procurait l'occasion de pratiquer un contrôle archéologique dans un des secteurs de l'agglomération peu reconnu et qui livra au siècle dernier la découverte de fragments de tuiles gallo-romaines. La présence d'éléments céramiques des I^{er}, II^{ème} et III^{ème} siècles dans les formations colluviales qui empâtent le bas du versant au sommet duquel se développe le site du Marché Couvert, tendait à affirmer la possibilité de son occupation à l'époque antique.

La fouille de sauvetage pratiquée en janvier 1991 y confirmait l'existence d'un établissement, probablement d'une «villa», construite au début du I^{er} siècle puis abandonnée au II^{ème}/III^{ème} siècle après avoir brûlé.

Le site aurait alors été délaissé jusqu'au VII^{ème}/VIII^{ème} siècle, période à laquelle il fut à nouveau occupé par de très modestes structures de bois (cabanes ?) dont il est difficile de déterminer la véritable fonction. Cette phase d'activité paraît de courte durée et n'engendra, semble-t-il, aucune succession. Le site abandonné une nouvelle fois ne fut

réoccupé qu'après le XI^{ème}/XII^{ème} siècle, lors du développement du bourg castral, né autour du château implanté en bordure de la rivière Dordogne, à environ 300 m de là.

Ces observations permirent d'apporter la preuve de la mise en valeur, dès l'Antiquité, du terroir de Bergerac, en rive droite de la Dordogne et du maintien d'un peuplement durant le haut Moyen Age. Mais l'absence de filiation topographique entre l'établissement gallo-romain, l'église paroissiale du haut Moyen Age et le château du XI^{ème} siècle y révèle durant le premier millénaire une certaine mobilité de l'occupation, que vint stopper le fait urbain médiéval au début du XII^{ème} siècle.

L'analyse des charbons de bois collectés dans le niveau de destruction de la structure antique et dans un foyer appartenant à l'occupation du VII^{ème}/VIII^{ème} siècle, procure un indice supplémentaire témoignant de la présence bien marquée du châtaignier en Périgord méridional à l'époque gallo-romaine et du maintien du hêtre, dans cette même région, jusqu'à la fin du haut Moyen Age.

BOURNIQUEL

Jamblancs

N° 24 060 001 AP

Fouille programmée triennale

Jean-Jacques CLEYET-MERLE

Le site des Jamblancs a connu en 1991 sa dernière année de fouille dans le cadre d'une intervention programmée triennale commencée en 1989. Au terme de cette semaine de campagne, les résultats définitifs confirment globalement les hypothèses avancées au cours des années précédentes et, plus particulièrement, au niveau des abris en pied de falaise fouillés postérieurement au grand dépôt de pente.

Dans l'abri ouest, le substrat et les limites du gisement ont été atteints sur toute la surface. Le lambeau latéral observé en 1990, en position intermédiaire entre C2 (caractérisé par raclettes et lamelles à dos, et daté de 16 490 B.P.) et le remplissage sommital ccb (cailloutis grossier et argile avec pseudo-mycelium, contenant du Magdalénien évolué daté de 13 850 B.P.) est nettement individualisé. Sa fouille a livré une industrie magdalénienne contenant une forte proportion de lamelles à dos, datée de 13 950 B.P.

Dans l'abri est, l'achèvement de l'exploration des niveaux lenticulaires de Magdalénien à raclettes (ce dernier outil exerçant une étonnante domination) a révélé une remarquable structure «d'activités spécialisées», malheureusement amputée pour moitié environ par les anciennes fouilles. Il en subsiste néanmoins une fosse quadrangulaire ayant pu mesurer à l'origine 1,50 m par 0,80, creusée d'une vingtaine de centimètres dans la couche inférieure renfermant du Solutrén supérieur, et parfaitement limitée par 4 dalles posées de chant. A l'intérieur, de très nombreuses raclettes sont associées à des burins de tous types, à de l'industrie osseuse et à une exceptionnelle concentration d'ocre rouge que le ruissellement a partiellement lessivé vers le sud, imprégnant la totalité des lentilles magdaléniennes d'une forte coloration rouge sur une quinzaine de

centimètres d'épaisseur. Une datation globale a été obtenue sur les «niveaux» de la couche 1 : 14 950 B.P.

Au-dessous, le substrat fortement altéré contient des éléments de Solutrén supérieur (pointes à cran dont entières, parures, etc...). Bien qu'occupant une surface très limitée, le niveau solutréen paraît suffisamment riche pour permettre une étude statistique et devrait pouvoir se corrélérer en couches rencontrées par Denis Peyrony au début du siècle.

Les observations effectuées dans le couloir de jonction entre les deux abris prouvent le ravinement partiel des niveaux à raclettes avant et/ou à l'occasion de la mise en place du Magdalénien évolué de ccb dont la base, à la différence du remplissage supérieur, paraît globalement organisée.

La fin des travaux a donné lieu au moulage en élastomère de la coupe couloir abri est et à la construction d'une protection bétonnée sur la totalité des coupes, y compris la tranchée Lacorre. En outre, un regard sur les différentes stratigraphies a été aménagé au moyen de plusieurs portes métalliques.

Au-delà des importants résultats obtenus précédemment, et partiellement publiés, concernant entre autre la transition Solutrén supérieur Badegoulien et remettant en cause les hypothèses de contemporanéité de ces cultures généralement admises, la mise au net de la stratigraphie des abris et la datation des niveaux magdaléniens fournissent des informations fiables qui relativisent singulièrement la valeur chronologique du couple raclettes-lamelles à dos et de ses différentes combinaisons, apportant ainsi une contribution significative au problème de la structuration du Magdalénien en France.

BRANTÔME

Abbaye

N° 24 064 001 AH

Sondage

Claudine GIRARDY-CAILLAT

Plusieurs sondages ont été réalisés à Brantôme derrière l'abbaye dans le cadre de l'aménagement du parcours troglodytique. Ces sondages avaient pour but de vérifier l'incidence archéologique des travaux. Cinq sondages ont été pratiqués dans l'habitat troglodytique et deux dans la cour de l'abbaye.

L'ensemble église-abbaye a une origine très ancienne. Certains auteurs attribuent leur fondation en 769 à Pépin, roi d'Aquitaine, d'autres à Charlemagne. L'abbaye et son église eurent à souffrir des guerres anglaises et furent restaurées à chaque épreuve. On rapporte que c'est dans la grotte dite «du Jugement Dernier» qu'habitèrent les premiers moines bénédictins.

Ces différentes grottes qui font partie du projet présentent des indices attendus d'habitat troglodytique dont les vestiges reconnus sont récents. Elles ont été transformées par l'exploitation de la pierre à toutes les époques et notamment à chaque restauration de l'abbaye et de son église. Ceci explique l'éventuelle disparition des niveaux archéologiques anciens ou leur recouvrement par des cavaliers.

Les sondages dans la cour de l'abbaye devaient vérifier l'existence d'un cloître avant d'envisager toute étude exhaustive. Ils ont révélé des structures du XIXème siècle, très érodées, arasées et récupérées. Cette étude mériterait un diagnostic plus lourd en fonction d'une problématique bien définie.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

BRASSEPOUY

Grotte du Pape

N° 40 102 054 AP

Fouille programmée pluriannuelle

Henri DELPORTE

La campagne de 1991 a réuni, du 8 juillet au 31 août 1991, un effectif de 67 fouilleurs avec un stage moyen de 21,3 jours. Elle a été complétée par un ensemble de prospections géologiques et géophysiques réalisées par E.D.F. dans le cadre de son action de mécénat scientifique : a été relevé le réseau des failles qui contribue à orienter celui des galeries. La fouille a concerné les trois chantiers que sont la Grotte du Pape, la Grotte des Hyènes et l'Abri Dubalen, et a été complétée par des recherches sédimentologiques, paléontologiques, par la saisie des données sur ordinateur et par l'obtention de nouvelles datations (Gif-sur-Yvette).

Grotte du Pape :

L'étude des couches castelperroniennes, aurignaciennes et gravettiennes, ainsi que des rares vestiges solutréens et magdaléniens, a été poursuivie dans la partie profonde de la grotte. Le fait majeur de cette campagne a été la découverte de 2 structures :

— Un alignement de 7 blocs reposant dans la couche gravettienne ; l'un d'eux est en grès probablement originaire d'un gîte distant de 15 km environ ; la densité des vestiges au-delà des blocs suggère l'idée d'une zone de rejet.

— En avant de cette première structure, a été reconnue l'existence d'une fosse ovale qui aurait environ 1,70 m de longueur ; elle semble prendre naissance dans le sol gravettien et il est encore impossible de préciser sa nature.

Abri Dubalen :

Ce petit abri se prolonge par une galerie étroite qui se dirige vers la Grotte des Hyènes. Son remplissage castelperronien a été étudié ; toutefois, l'apparition d'une couche supérieure, plus sombre, contenant des éléments aurignaciens (pointe à base fendue et lamelle Dufour), conforte l'hypothèse d'une relation avec la Grotte des Hyènes.

Grotte des Hyènes :

La fouille des différents niveaux aurignaciens, qui n'avaient été que très partiellement malmenés par Piette, s'est poursuivie sur une surface d'environ 35 m². L'existence de plusieurs zones d'occupation semble se confirmer. La galerie Piette a continué à être vidée : elle se raccorde à de petites galeries qui peuvent appartenir à un réseau inférieur.

Le matériel recueilli, abondant, est exclusivement aurignacien (grattoirs carénés, lames aurignaciennes, pièces esquillées, quatre sagaies dont trois à base fendue, perles en ivoire et stéatite). En un point bien précisé de la couche 2C, a été découverte une molaire supérieure d'adulte dont l'une des racines est remarquablement perforée (étudiée par Dominique Gambier).

Les nouvelles datations, réalisées en 1991 (Gif, 8568, 8569 et 8570), confirment la situation des niveaux 2A et 2B de la Grotte des Hyènes entre 31 690 et 32 190 B.P.

A Q U I T A I N E

DORDOGNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

Les Milandes

N° 24 086 001 AH

Sauvetage urgent

Eric YENY

La pêcherie des Milandes dans le département de la Dordogne se trouve en pleine eau dans la rivière Dordogne, à cheval sur les deux communes de Castelnau-la-Chapelle et Saint-Vincent-de-Cosse, exactement à la hauteur du château des Milandes.

La campagne d'août 1991, reprenant le travail archéologique après 2 ans d'interruption, et avec des objectifs sensiblement différents des campagnes précédentes, avait pour but, tout autant que de commencer à fournir des informations immédiatement exploitables, de jeter des bases solides en vue des campagnes suivantes.

En premier lieu, il fut décidé pour cette campagne de ne travailler que sur la moitié sud de la pêcherie, autrement dit les ailes 5-6, 7-8, 9-10 et 11.

Une topographie précise de chaque pieu des ailes 7-8 et 9-10 fut entreprise par triangulation. On a extrait 12 pieux qui, confiés en analyses dendrochronologiques, doivent commencer à fournir des indications sur la chronologie des

différentes ailes entre elles. Une série de profils systématiques fut entreprise où l'on voit d'emblée que les pieux ne sont pas parfaitement centrés dans les parties saillantes des digues. Enfin, sur les ailes 5-6, 7-8, 9-10, 11, un dessin systématique de chaque pieu accompagné de commentaires fut réalisé. Il est frappant de constater que, contrairement aux pieux en chêne, les pieux d'orme sont souvent faits d'une branche brute, c'est-à-dire non équarrée ; parfois même l'écorce est encore présente. On trouve les pieux en orme bien concentrés dans l'espace sur un bord de l'aile 5-6 ; on observe le même phénomène de concentration à d'autres endroits pour les pieux non équarris et ceux de châtaignier de l'aile 11.

Il apparaît clairement que cette campagne, tout en apportant des informations très intéressantes, pose plus de questions qu'elle ne donne de réponses ; ces questions fournissent des directions de recherches prioritaires pour les campagnes suivantes.

CENAC-ET-SAINT-JULIEN

Grotte XIV

N° 24 091 04 AP

Fouille programmée

Jean-Luc GUADELLI

La campagne de fouille 1991 dans la Grotte XIV (vallée du Céou, Dordogne) a eu pour objectif la fouille de la brèche dans la partie nord de la zone centrale de la cavité (carrés A2, B2 et C2). Cette brèche, que nous avons tout d'abord considéré comme homogène, renferme plusieurs couches ou plusieurs niveaux d'induration différente. Toutefois, la dureté de certaines passées nous a obligé à utiliser des méthodes de fouille «brutales». En accord avec Jean-Philippe Rigaud, alors Directeur des Antiquités Préhistoriques d'Aquitaine, Jean-Jacques Cleyet-Merle, Conservateur du Musée National de Préhistoire des Eyzies, a débité cette brèche à l'explosif.

Dans cette brèche 4 niveaux d'induration très différente que nous avons provisoirement numérotés de haut en bas Br.I à Br.IV ont été identifiés :

Br.I : niveau de couleur rouge très induré, fossilifère, situé immédiatement sous le plancher stalagmitique.

Br.II : niveau de couleur orangée, induré, presque azoïque.

Br.III : mince niveau sablo-argileux ocre jaune foncé non induré, fossilifère.

Br.IV : niveau ocre jaune clair, très induré, fossilifère.

Les restes fauniques que nous avons dégagés dans ces niveaux diffèrent très nettement de ceux extraits des couches inférieures, tant par les animaux représentés que par l'aspect des fragments osseux. Pour mémoire, il faut que les couches inférieures (surtout 12 à 21) renferment principalement des restes d'un représentant primitif d'*Ursus deningeri*, accompagné de félins (*Panthera gombazogensis*,

Dinobastis sp., *Panthera spelaea*). La brèche a bien sûr livré des restes d'*Ursus deningeri* (dont un crâne qui est en cours de reconstruction/consolidation), mais aussi des fossiles attribuables à un Mustélide (*Mustela putorius ssp.*), à un Canidé de petite taille (*Canis etruscus ?*), à des Ongulés (*Cervus* (petite taille), *Capreolus ?*, *Hemitragus*), et à une chauve-souris. Il semble que nous ayons là d'une part, l'équivalent des couches F, G et H (carrés F1 et F2), la couche H ayant aussi livré des restes de Thar et, d'autre part, l'équivalent des niveaux «ravagés» par les fouilleurs clandestins dans le locus 2 sous le plancher stalagmitique. La présence du Thar indique que nous avons affaire à un niveau anté-würmien puisque cette forme a quitté la Dordogne à la fin du Riss. Nous signalerons enfin que la Br.IV, fouillée sur une petite surface, a livré un petit éclat de débitage en silex gris.

Le deuxième renseignement apporté cette année est plutôt une confirmation de ce que nous supposions. En effet, la partie supérieure de la couche 12 sur laquelle la brèche repose dans les carrés C et D a sans doute été longtemps l'objet de soins attentifs et destructeurs de la part des fouilleurs clandestins, ce qui donnait à penser qu'elle était intéressante. Après que la brèche ait été enlevée, nous avons pu effectivement nous rendre compte de la richesse en fossiles de la partie supérieure de la couche 12 ; les os y sont le plus souvent entiers et en bon état de conservation. Nous avons identifié *Ursus deningeri* et *Panthera spelaea*.

CENAC-ET-SAINT-JULIEN

Grotte XVI

N° 24 091 006 AP

Fouille programmée triannuelle

Jean-Philippe RIGAUD

Les fouilles entreprises dans la grotte XVI s'inscrivent dans le cadre général de l'étude de l'exceptionnel réseau karstique du massif du Conte dont plusieurs cavités ont été précédemment fouillées : grotte XIII par François Prat et Claude Thibault, grotte XIV par Angela Martini-Jacquin et Jean-Luc Guadelli, grotte XV ou grotte Vaufrey par J.-Ph. Rigaud.

Les séquences chronologiques présentes s'étendent sur les trois dernières glaciations, soit approximativement de 500 000 à 4 000 ans B.P. La grotte XVI se place en fin de séquence puisqu'on y a mis au jour des niveaux d'occupation contemporains de la dernière glaciation et le début de l'Holocène (Age du Bronze).

La campagne 1991, seconde d'une programmation triannuelle, avait 5 objectifs majeurs :

Les dernières occupations moustériennes (Couche C) : la séquence sédimentaire contenant les niveaux moustériens se termine par un dépôt sableux fin dans lequel une aire de combustion fut mise au jour en 1989. Dégagée en 1990, l'étude de cette aire de combustion, complexe et particulièrement bien conservée, fit l'objet d'un travail collectif associant des géologues (sédimentologue et micromorphologue), une palynologue et des physiciens du C.R.I.A.A. L'étude fut réalisée en 2 phases. Dans un premier temps, ont été caractérisées les altérations thermiques (température de chauffe) et les interactions sédimentaires. Puis il fut procédé à une lecture microstratigraphique, à une interprétation dynamique des sédiments et une mesure d'âge par T.L. a été effectuée. Ces analyses furent réalisées en fin de campagne 1990 et pendant l'hiver 1990-1991.

Sur la base des résultats de ces analyses, la fouille de l'aire de combustion fut entreprise et les prélèvements complémentaires effectués au cours de la campagne 1991.

Cette aire de combustion fut réutilisée à 3 reprises : les dates T.L. obtenues sont $60\,600 \pm 3\,100$ B.P., $62\,400 \pm 3\,200$ B.P., $57\,500 \pm 3\,600$ B.P., $59\,500 \pm 3\,400$ B.P.

Les premières occupations du Paléolithique supérieur : lors des premières campagnes de fouilles, quelques pointes de

Châtelperron étaient apparues dans la couche B laissant supposer l'existence d'un niveau (discret) d'occupation castelperronienne. Nous avons pu en 1991 confirmer ce point en mettant en évidence un mince niveau archéologique contenant des éléments castelperroniens dans la partie centrale de la grotte sous d'importants blocs d'effondrements. Une date C14 AMS situe cette occupation à $30\,505 \pm 465$ B.P.

■ La séquence «Aurignacien-Solutrén» :

Bien caractérisé par l'industrie lithique et osseuse, l'Aurignacien était séparé du Solutrén sus-jacent par un niveau pauvre dans lequel nous n'avions trouvé que peu d'éléments diagnostiques (quelques rares fragments de pièces à dos). Au cours de la dernière campagne, la présence d'éléments tronqués a confirmé et précisé l'existence d'un niveau périgordien dans la partie centrale de la grotte ainsi que dans le couloir. Deux dates C14 AMS situent l'Aurignacien entre $29\,285 \pm 420$ et $28\,140 \pm 405$ B.P.

■ L'occupation solutrénne :

Mise en évidence dans la salle, elle fut retrouvée dans le couloir. Afin de vérifier son extension dans la galerie, sous le Magdalénien, nous avons réalisé un sondage qui, sans avoir apporté les éléments diagnostiques souhaités, montre clairement l'existence d'un niveau représentant l'équivalent stratigraphique du Solutrén.

■ L'occupation magdalénienne :

Limité à la galerie, le niveau magdalénien s'interrompt brutalement en atteignant le couloir. Il a été fouillé presque totalement à l'exception de 4 m au cours des campagnes précédentes. En 1991, nous avons poursuivi la fouille dans la zone de transition entre la galerie et le couloir et dans quelques secteurs limités sous les coulées stalagmitiques issues des parois. Ce niveau est d'une extrême richesse tant en industrie lithique qu'osseuse. Deux dates C14 AMS situent cette occupation magdalénienne entre $12\,530 \pm 105$ et $12\,285 \pm 100$ B.P.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

CREYSSE

Barbas

N° 24 145 002 AP

Sauvetage programmé

Eric BOEDA

La campagne de fouilles 1991 s'est effectuée du 28 juillet au 31 août 1991 avec une équipe constituée d'une vingtaine de personnes.

Rappel historique :

Le gisement de Barbas, découvert par Jean Guichard et fouillé par lui-même de 1965 à 1968, est un gisement de plein air présentant en stratigraphie des industries dites acheuléennes (hangar abritant le Paléolithique inférieur : Barbas I) et aurignaciennes (hangar abritant le Paléolithique supérieur : Barbas II).

Ce site nous fut confié en 1987 pour effectuer un sauvetage. Ce sauvetage programmé eut lieu de 1987 à 1989. Il avait pour double objectif :

- de remettre les coupes stratigraphiques à neuf,
- de redéfinir la position chronostratigraphique exacte des différentes industries reconnues à l'époque : acheuléenne et aurignacienne.

Selon ce programme, plus de 20 m de coupes stratigraphiques furent remis en état permettant de retrouver les niveaux archéologiques connus, et d'en découvrir de nouveaux. Leurs positions chronostratigraphiques restaient à déterminer.

En 1990, nous avons :

- commencé à fouiller le premier horizon bifacial C'3 base situé dans la zone IV de Barbas, mis au jour pour la première fois l'année précédente,
- évalué l'étendue potentielle des différents horizons archéologiques du Paléolithique supérieur et moyen de Barbas II et III,
- pratiqué de nombreux sondages archéologiques.

Bilan :

Au terme de 4 années de fouille (1987, 1988, 1989, 1990), nous pouvions déterminer le potentiel archéologique et géologique de Barbas. Ce site s'étend sur plus de 3 000 m². Pour des raisons de compréhension, nous avons subdivisé cette surface en 3 secteurs : Barbas I, Barbas II, Barbas III.

Barbas I correspond à l'ancien hangar à Paléolithique inférieur et à son voisinage. La stratigraphie comprend de bas en haut : un horizon archéologique dit primitif, plusieurs horizons acheuléens et un horizon aurignacien.

Barbas II correspond à l'ancien hangar à Paléolithique supérieur. La stratigraphie ne présente qu'un seul horizon archéologique, attribuable à de l'Aurignacien.

Barbas III correspond à une large surface extérieure aux hangars. La stratigraphie comprend de la base au sommet : un horizon acheuléen très mal représenté, pris dans un cailloutis, un horizon moustérien à débitage Levallois, peu représenté et situé à la partie supérieure du cailloutis, un horizon moustérien à débitage discoïde (M.T.A. 8 ?), un horizon châtelperronien, un horizon aurignacien.

Résultats de la campagne de 1991 :

■ Barbas I

Nous avons essentiellement travaillé dans la zone IV. Cette zone présente une succession de couches archéologiques très bien individualisées, dont la couche archéologique «C'3 base».

■ Barbas III

Données géologiques de la tranchée A'. Cette tranchée a été creusée dans la partie la plus profonde d'un paléo-chenal. La présence d'un paléo-chenal à cet endroit fut

soupçonnée sur la base des premiers travaux en 1965. Une coupe de 5 m de haut fut ainsi mise au jour cette année. A sa base, nous retrouvons les limons fluviatiles C.6 et C.7 recouverts du cailloutis de solifluxion C.4. Les limons sus-jacents, d'une puissance de 4 m, sont actuellement en cours d'étude, mais la présence d'un limon très fortement pédogénéisé pouvant évoquer une altération d'âge éémien apparaît assez clairement. Au-dessus de ce limon particulier, se trouvent 3 couches archéologiques identifiées. Ces 3 couches sont, de bas en haut, moustérienne, châtelperronienne et aurignacienne. Si le limon d'âge éémien est confirmé, il sera alors possible d'établir des corrélations entre Barbas I et Barbas III et de disposer de la nouvelle séquence suivante, de bas en haut :

- Barbas I : industrie acheuléo-moustérienne C.4 (a et b), C'4.
- Barbas I : industrie acheuléo-moustérienne C'3 base, C 3 base.
- Barbas III : industrie moustérienne à débitage Levallois sondage locus 10 et 11.
- Barbas III : industrie moustérienne à débitage discoïde.
- Barbas III : industrie châtelperronienne.
- Barbas I et III : industries aurignaciennes.

Bilan géologique :

Une stratigraphie complexe fut mise en évidence qui, sur le plan chronologique, semble s'étendre du Pléistocène moyen ancien au Pléistocène supérieur. Malgré des discontinuités importantes, dues à une variation latérale de faciès non négligeable, nous disposons d'une séquence stratigraphique d'une amplitude de plus de 5 m avec un enregistrement sédimentaire comprenant des dépôts continentaux et fluviatiles. Ce qui, sur le plan géologique, constitue la seule séquence stratigraphique de cette importance dans le Bergeracois.

Conclusion :

Les prochaines années seront consacrées aux décapages des sols aurignaciens de Barbas I, II et III et acheuléo-moustériens de Barbas I. En parallèle, les travaux d'ordre géologique continueront pour reconstituer le cadre chronostratigraphique exact. Les autres couches archéologiques connues uniquement en coupe seront fouillées dès que possible, sur une plus grande surface. Elles concernent le Châtelperronien, le Moustérien et l'Acheuléo-Moustérien.

LES-EYZIES-DE-TAYAC

La Micoque

N° 24 172 009 AP

Fouille programmée triannuelle

Jean-Philippe RIGAUD (1)

La reprise en 1983 des fouilles dans le site de La Micoque avait 3 objectifs majeurs :

- la révision stratigraphique des dépôts et de leur processus de mise en place,
- les prélèvements d'ensembles lithiques et osseux représentatifs,
- la mise en oeuvre des méthodes de datations disponibles pour attribuer aux ensembles sédimentaires et archéologiques une position chronologique.

Ces travaux sont soumis à deux contraintes importantes. S'agissant d'un site de référence primordial, les fouilles doivent être limitées au strict minimum afin de préserver un témoin important pour d'éventuels travaux dans le futur. D'autre part, la fouille de certains niveaux pose de gros problèmes techniques en raison d'un concrétionnement carbonaté intense (bréchification).

Les campagnes précédentes avaient été consacrées à l'exploration des niveaux supérieurs (couches L, K, J). La campagne 1991 a porté essentiellement sur la fouille de l'ensemble H et niveaux D et E.

L'ensemble H

Ce niveau est d'une richesse extrême tant en vestiges lithiques qu'osseux. L'état de conservation est bon malgré une grande fragilité des ossements. Une surface totale de 6 m² fut décapée. Si l'on en juge d'après les quelques vestiges identifiables, la faune est essentiellement constituée de Cheval (*Equus caballus* y *mosbachensis*), comme celle d'ailleurs des niveaux sus-jacents. Il y a cependant quelques traces d'un cervidé qui pourrait être du Cerf et quelques vestiges, moins rares, de grands bovidés parmi lesquels une molaire attribuable à l'Auroch (*Bos primigenius*). Si l'étude taphonomique est encore à faire, il semble bien que la présence de ce matériel soit due en grande partie sinon en totalité à l'activité humaine.

■ L'industrie lithique

Les caractéristiques techniques et typologiques de l'industrie de la couche H sont actuellement identiques à celles des ensembles inférieurs et notamment de l'ensemble E.

La production de supports est basée sur le débitage d'éclats courts et assez épais obtenus à partir de nucléus élémentaires et d'éclats primaires corticaux. Cette production est peu différenciée en ce sens que les différents types d'éclats sont peu nombreux, mais néanmoins bien individualisés.

Les nucléus peuvent, dans les processus opératoires les plus exhaustifs, présenter des formes d'anticipation sommaire dans la gestion d'une surface de débitage. La plupart du temps, il ne s'agit que d'une exploitation non récurrente d'une unique surface de débitage au terme d'une séquence opératoire très courte. Cette méthode est à rapprocher de celle mise en évidence aux Tares (Geneste, sous presse).

Aucune pièce bifaciale n'a été découverte lors des fouilles.

Les ensembles D et E :

Atteints jusqu'ici sur une surface restreinte à 4 m², nous avons pu cette année en mettre au jour quelques m² supplémentaires après enlèvement de déblais anciens.

Les vestiges osseux sont le plus souvent trop fragmentaires pour être déterminables. Toutefois, comme dans les couches supérieures, c'est un cheval proche d'*Equus caballus mosbachensis* qui domine l'association. Les Cervidés, groupant Renne et Cerf, sont relativement mieux représentés que dans les couches supérieures. Les Bovinés (de genre indéterminé) sont présents à l'état de traces.

Ces deux ensembles sont eux aussi très voisins sur le plan typologique et technologique.

Rappelons que cette industrie se caractérise sur le plan fonctionnel par une faible diversité typologique. Les racloirs simples convexes dominent légèrement le groupe des

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

racloirs où les racloirs transverses sont nombreux. Ils sont réalisés par une retouche écailleuse scalariforme, parfois surélevée, de type Quina. Les denticulés, racloirs à bord denticulé et pièces à bord retouché denticulé, sont la catégorie dominante avec les encoches. Ces dernières sont larges, retouchées, sur des supports variés mais de grande dimension. Elles sont l'objet d'un entretien et d'une utilisation intensive qui produit des déchets caractéristiques de ravivage.

Le débitage des supports est ici aussi conduit selon des méthodes qui pourraient s'apparenter aux débitages moustériens les plus anciens.

C'est dans ce niveau que des procédés de maintenance de l'outillage et notamment des racloirs sont les plus systématiques. Ces procédés fournissent des déchets techniques très spécifiques qui ont à leur tour l'objet d'une utilisation particulière, soit à l'état brut, soit après, retouché. Cet aspect fonctionnel pourrait être la conséquence d'une activité de subsistance particulière ou bien d'un des résultats d'une stratégie de gestion de l'outillage liée à la mobilité résidentielle.

Bien qu'un façonnage de bifaces ait été identifié dans ce niveau par les anciens chercheurs dont Denis Peyronny, Maurice Bourgon et François Bordes, les fouilles actuelles n'ont pas révélé de production bifaciale dans la couche E.

L'exploration de ce niveau, dont l'importance archéologique est grande du fait de sa position chronologique présumée, se fera au cours des campagnes futures dans la partie ouest du site sur une surface approximative de 8 m².

Le niveau archéologique «micoquien» (couche N de Denis Peyronny) a été entièrement fouillé par nos prédécesseurs. La caractérisation de cette industrie revêt malgré tout une importance considérable et nous avons développé une série de sondages dans divers secteurs du site afin de trouver les équivalents stratigraphiques de la couche N. Dans la zone sud-est, fut identifiée une industrie comparable au Micoquien mais dont la position stratigraphique et chronologique reste à préciser.

L'étude géologique essentielle à la compréhension des processus de formation du site a été poursuivie cette année dans les domaines suivants :

- réexamen des lames minces réalisées à partir d'échantillons orientés provenant du sondage localisé dans la partie sud-est du site et de la couche L du témoin principal (travaux Pascal Bertran),
- étude détaillée de l'organisation des dépôts fluviatiles représentés sur le témoin principal afin d'en préciser la dynamique de sédimentation et de décrire de façon approfondie les paléoenvironnements contemporains,
- étude macroscopique détaillée des couches E et L afin de déterminer les parties susceptibles d'avoir subi les remaniements les plus faibles,
- étude de l'orientation des objets archéologiques contenus dans la couche H3 (carré 028) et dans la couche J (carré P28) pour tenter d'évaluer leur degré de remaniement et de caractériser les processus naturels perturbateurs,
- étude de l'orientation des cailloux présents dans la couche de base du sondage localisé dans la partie sud-est du site afin de rechercher des éléments diagnostiques concernant la mise en place de ces dépôts.

Bibliographie :

GENESTE, J.-M. *et al.* Sous presse. Approche technologique des Moustériens Charentiens du Sud-Ouest de la France et du Languedoc oriental. In *Moustériens Charentiens*. Actes du colloque de Brive 23-25 août 1990.

LES-EYZIES-DE-TAYAC**Musée National de Préhistoire**

N° 24 172 083 AP (Abri du Musée)

N° 24 172 022 AP (Abri Casserole)

Sauvetage urgent

Luc DETRAIN

Dans le cadre de l'extension du Musée National de Préhistoire des Eyzies, des sondages, puis une fouille de sauvetage, ont été entrepris.

Deux zones ont été fouillées, attribuables d'une part au Paléolithique moyen et, d'autre part, au Paléolithique supérieur.

Zone II (Abri du Musée) :

Elle est située sous l'ancienne rampe d'accès au Musée et à l'emplacement d'une maison d'habitation. Trois niveaux moustériens y ont été mis en évidence.

L'un de ses intérêts majeurs réside dans la séquence stratigraphique que, schématiquement, il est possible de résumer comme suit :

La base est constituée d'un ensemble cryoclastique carbonaté reposant sur le substrat rocheux. Ce dépôt est quasiment vierge de mobilier archéologique. Seuls de très rares éclats de silex et d'aussi rares restes osseux y ont été découverts.

Cet ensemble est scellé par un chaos de blocs provenant du démantèlement de l'auvent de l'abri.

L'originalité de la séquence réside en l'ensemble fluviatile, surmontant l'ensemble précédent, et qui se développe à environ 12 m au-dessus des niveaux actuels de la Beune et de la Vézère. La présence de dépôts fluviatiles à cette altitude implique des événements ayant eu des conséquences majeures sur la morphologie, comme, par exemple, un ennoiment au moins temporaire de la vallée de la Vézère. C'est à la base de cet ensemble que furent découverts les niveaux moustériens.

Trois grands ensembles ont pu être reconnus dans ce complexe. Le premier, formé de sables micacés, d'argile et de limons brun rouge, est attribuable à une sédimentation due à des crues de la Vézère (niveaux de décantation...) ; le second, composé de sables calcaires jaunes du Santonien,

s'est probablement mis en place sous l'action de la Beune ; le troisième débute par une alternance de sables micacés brun rouge et de sables calcaires jaunes, reflétant une interstratification de sédiments provenant de la Beune et de la Vézère, et se termine par des sables micacés brun-rouge, probablement liés à la Vézère.

La séquence stratigraphique se termine par un nouvel ensemble cryoclastique qui finit de combler l'abri et régularise le talus.

Sur les 3 niveaux archéologiques fouillés, seul le niveau de base s'est révélé être d'une grande richesse, tant sur le plan de l'industrie lithique que sur celui des restes osseux (plus de 6 000 pièces). Il a été fouillé sur une surface d'environ 45 m².

L'industrie peut être caractérisée par un abondant débitage Levallois, une production de bifaces (rares, mais néanmoins présents), des outils dits du Paléolithique supérieur (grattoirs, burins, perçoirs), mais surtout par une population de racloirs très importante. Nous noterons ici la présence d'un racloir bifacial de type Prondnik.

La faune est essentiellement représentée par du Renne et très peu de Cerf. La présence du Mammouth est bien attestée : fragments de défenses (dont un de 60 cm de long), dents, humérus, tibia, ilions, astragale, etc...). Il semble que fort peu d'individus soient présents. Il est même probable qu'il ne s'agisse des restes que d'un seul jeune animal dont les articulations ne sont pas encore soudées.

L'association du Mammouth à une industrie que l'on peut rapporter au M.T.A., même si celui-ci n'est pas des plus typiques (fort taux de racloirs), est très rare dans le sud de la France.

Zone III (Abri Casserole) :

Il s'agit d'un abri d'une centaine de mètres de long se développant à l'est du musée dont seule une partie a pu être exploitée, l'autre ayant été détruite par des aménagements

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

antérieurs. Une séquence attribuable au Paléolithique supérieur a pu y être reconnue. De bas en haut, on trouve :

- trois niveaux de Périgordien supérieur,
- trois niveaux de Solutrén,
- un niveau de Badegoulien,
- trois niveaux de Magdalénien ancien à raclettes,
- deux niveaux de Magdalénien indéterminé.

Seuls les niveaux de Magdalénien indéterminé et de Magdalénien ancien à raclettes ont été fouillés. Badegoulien et Solutrén n'ont été que partiellement explorés. Le Périgordien n'a été reconnu qu'en sondages.

Le Solutrén est représenté par son faciès supérieur, au moins pour le dernier niveau, où sont associées des pointes à cran et des feuilles de laurier. Aucun exemplaire entier n'a été trouvé. Les deux autres niveaux n'ont livré que des éclats de façonnage de feuilles de laurier.

Solutrén et Badegoulien sont directement en contact. Il semble qu'une érosion ait lessivé, et partiellement détruit, le niveau supérieur de Solutrén.

Outre de nombreux artefacts lithiques, le Badegoulien a livré quelques outils en os ou en bois de renne, dont une base travaillée juste au-dessus de la meule, évoquant un bâton percé fragmentaire.

Les trois niveaux de Magdalénien ancien ont livré des raclettes, avec toutefois des différences quantitatives dans leur représentation. Pour les deux niveaux inférieurs, elles constituent environ un tiers de l'assemblage lithique. Le matériel, actuellement en cours d'étude, n'a pas encore été décompté.

L'industrie osseuse est présente sans être très abondante : sagaies, aiguilles à chas, baguettes de débitage...

L'aspect exceptionnel de cette séquence a entraîné un gel des travaux. Le site sera protégé et conservé, puis fouillé à nouveau lorsque le nouveau Musée sera fini.

MARSAC-SUR-L'ISLE

Saltgourde

N° 24 256 003 AH

Sauvetage urgent

Catherine FERRIER

A l'occasion de la remise en état du réseau d'assainissement de la station d'épuration de Marsac-sur-l'Isle, deux tranchées d'une profondeur variant entre 1 et 2,50 m ont été réalisées, en aval de Périgueux en bordure de l'Isle, dans les alluvions récentes.

La première tranchée, peu profonde, a recoupé des amas de tuiles correspondant à une tuilerie aujourd'hui disparue mentionnée sur la carte de Guyenne (1775).

La seconde, d'une profondeur variant entre 1,50 et 2,50 m, orientée ouest-est, a permis un relevé stratigraphique dans les alluvions anciennes et récentes de l'Isle : présence d'un chenal, creusé dans les marnes du Coniacien, comblé à la base par des alluvions grossières probablement d'âge

würmien et au sommet par des dépôts holocènes (sables grossiers de fond de chenal ou de barre de méandre surmontés par des sédiments fins de plaine d'inondation).

La surveillance systématique de ce genre de travaux doit être l'occasion de relever des coupes stratigraphiques associées, si nécessaire, à la prise d'échantillons et de matériel datable au C 14. A long terme, ces informations, réunies aux données géologiques et archéologiques déjà connues, permettront d'appréhender les liens existant entre l'évolution de la dynamique fluviale de l'Isle et la répartition de l'habitat durant les périodes historiques pour la ville de Périgueux.

MEYRALS

Grotte de la Turq

N° 24 268 013 AP

Sondage

Stéphane MADELAINE

La Grotte de la Turq, située sur la commune de Meyrals (Dordogne), a été découverte le 9 septembre 1989 par des membres du Spéléo-Club de Périgueux : Jean-Pierre Bitard, Bernard Bitard, Wilford O'yl et Norbert Aujoulat. Creusée dans un calcaire coniacien, cette cavité, orientée vers le nord-est, se compose d'une petite salle principale d'environ 9 m de long, 2 m de profondeur, 2 m de haut au maximum, d'un cluzeau aménagé dans la partie sud-est sous la forme d'un couloir avec niche, et d'un diverticule descendant en pente abrupte sur environ 15 m de profondeur dans la partie nord-ouest.

Le sondage a été effectué dans la salle principale, proche du porche d'entrée, et nous a révélé un remplissage intact sur 4,40 m de profondeur, dont les deux premiers renferment des niveaux archéologiques et paléontologiques.

Les trois niveaux sous-jacents (1,50 m d'épaisseur), sédimentologiquement différents, ne présentent guère de différences archéologiques et paléontologiques. 25 produits de

taille au total, en matière première locale et à technique Levallois dominante, semblent tous attribuables au Paléolithique moyen. Les ossements présents appartiennent essentiellement à des Carnivores et des Herbivores : les Carnivores (Ours brun, Hyène des Cavernes, Loup) ont dû occuper la grotte en alternance avec les hommes paléolithiques. La présence des Herbivores peut être attribuée aux uns et aux autres (os rongés et os brûlés, rares, ont été retrouvés). Ils sont composés d'un grand cheval (proche d'*Equus Caballus*, cf. *steinhemensis*), d'aurochs, et surtout d'un petit cerf, de chevreuil, et de sanglier. Associée à cette faune de climat tempéré et humide, il faut principalement signaler la découverte d'un porc-épic (*Hystrix sp.*) qui tend fortement à nous faire estimer l'âge de ce dépôt à l'Eemien.

L'extrême rareté de ce rongeur et l'éventualité d'un remplissage interglaciaire en grotte font de ce site un gisement d'un très grand intérêt.

MONTIGNAC

Lascaux

N° 24 291 001 AP

Relevé d'art pariétal

Norbert AUJOULAT

Au cours de l'année écoulée, il a été procédé à la lecture et au relevé d'une partie des peintures pariétales du diverticule axial et des peintures gravures du panneau de la Vache noire (nef).

Le diverticule axial :

Conformément au protocole d'analyse iconographique mis au point par Norbert Aujoulat, cette chaîne d'opérations s'amorce par un découpage artificiel de l'espace investi autorisant la numérotation des figures. Il ne préfigure que partiellement le découpage définitif des panneaux. L'inventaire préliminaire de toutes les traces d'origines anthropiques est mené conjointement avec leur esquisse.

Ce décompte initial des figures fait ressortir un total de 117 entités graphiques réparties en 4 classes : animaux, tracés indéterminés, non figuratifs et divers. Chaque élément est ensuite relevé indépendamment des autres représentations et du support.

Les figures du panneau G1 ont toutes fait l'objet d'un enregistrement et d'un traitement que traduit le relevé. Ont été pris en compte aussi bien l'aspect technologique des peintures, que les critères quantitatifs ou d'origine chromatique.

Une observation souvent très ténue des différents tracés autorisa, lorsque les sujets s'y prêtaient, la recherche des différentes phases de la séquence de construction des panneaux, ou analyse des superpositions.

Le panneau de la Vache noire :

Ce panneau de la nef, très bien délimité par des formations naturelles, ne comprend pas moins de 58 tracés pariétaux, soit : 22 entités figuratives, 6 signes complexes et une trentaine de tracés indéterminés ou accidentels.

L'opération qui incita à intégrer à cette recherche ce panneau de la Vache noire a pour origine la réalisation de son fac-similé. Il est apparu fort intéressant de se rapprocher de cette activité afin de confronter les résultats issus à la fois de l'analyse archéologique de la paroi et des témoignages anthropiques et de l'expérimentation sur un support en tous points semblable à l'original. Il a été ainsi possible d'affiner les connaissances sur les conditions de préparation et d'application des différents pigments. Mais, l'apport novateur de cette expérience, dont l'approche est plus intuitive que rationnelle est la gestuelle qui s'attache à chaque œuvre, l'association du souffle et de la matière, volet de la recherche qui ne pouvait être abordé que par ce type de réalisation.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

PERIGUEUX

Cours Tourny,
boulevard Georges Saumande

N° 24 322 083 AH

Sondage

Claudine GIRARDY-CAILLAT

D'importants travaux d'assainissement se sont déroulés en 1991 dans plusieurs secteurs de Périgueux. Ceux-ci ont fait l'objet d'une surveillance continue complétée par des interventions ponctuelles en fonction des découvertes. Ces travaux comportaient une reprise des réseaux existants, rue Sainte-Claire, mais aussi la création de nouveaux réseaux, en particulier cours Tourny et boulevard Georges Saumande.

La rue Sainte-Claire se trouve dans le périmètre de la ville antique, au sud-est et à proximité immédiate des thermes de Vésone. L'existence d'une rue a été vérifiée. Celle-ci a une orientation est-ouest. La simple analyse de la stratigraphie de ce nouveau *decumanus* ne permet pas d'en préciser la chronologie. Seules plusieurs recharges ont été observées.

Le cours Tourny et le boulevard Georges Saumande se trouvent à la périphérie de l'ancienne ville du Puy-Saint

Front sur le tracé de son rempart. C'est à partir du IX^{ème} siècle que l'on peut parler de cette ville du Puy-Saint-Front dominant par sa position géographique l'ancienne ville close de la Cité. On ignore quand fut construit son rempart. Mais dans l'Acte d'Union des deux villes de 1240, le Puy-Saint-Front possède son enceinte percée de 8 portes. Ces travaux promettaient de vérifier son tracé dont les vestiges ont aujourd'hui en partie disparu.

Devant le Musée du Périgord, les tranchées n'ont pas mis au jour les vestiges attendus comme le présentaient les plans. Le tracé doit se trouver proche de la façade. Par contre, les fondations arasées de la Porte des Plantiers furent localisées.

Boulevard Georges Saumande, le tracé a été vérifié devant les façades actuelles, sous 3,50 m de remblais installés au moment de la création du boulevard. Les travaux n'ont pas touché la tour barbacane à proximité immédiate.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

PEYZAC LE MOUSTIER

Abri inférieur du Moustier

N° 24 326 011 AP

Sauvetage urgent

Patrick BIDART

Ces travaux de sauvetage archéologique font suite à une érosion fluviale des dépôts sédimentaires par effet du battement de la nappe de la Vézère. Les travaux étaient destinés à rectifier la coupe stratigraphique du sondage de la partie basse de l'abri inférieur du Moustier. Ils devaient permettre un moulage du profil dans sa totalité pour une présentation au public de la paroi moulée.

Cette dernière doit être installée sur un mur de soutènement qui scelle définitivement la coupe originelle.

L'édification du mur de soutènement par la Conservation Régionale des Monuments Historiques d'Aquitaine est intervenue au mois de décembre 1991 ; les travaux étaient donc à effectuer d'urgence.

L'intervention s'est déroulée en 3 phases : sauvetage urgent, moulage, consolidation et édification de murs de protection.

Le sauvetage urgent a duré du 25/11/1991 au 03/12/1991 et a uniquement concerné la coupe sagittale effectuée par Henri Laville et Jean-Philippe Rigaud en 1969 pour le VIIIème Congrès de l'AFEQ.

L'érosion fluviale due au battement de la nappe avait été dommageable aux couches C, B et A, essentiellement composées de galets de quartz, de silex roulés et de sables : à ce niveau existait un «cul-de-four», profond de plus de 40cm. L'obliquité de la coupe de 1969 nous a permis de rectifier ce surplomb en ne le ravivant que de quelques centimètres à partir de la couche G.

La coupe a donc été rectifiée sur une épaisseur variant de quelques centimètres à une quarantaine de centimètres pour les couches les plus basses et les plus pauvres du point de vue archéologique. Le cubage total peut être estimé à 1,20 m³.

Le matériel récolté par niveaux a été déposé au Musée National de Préhistoire des Eyzies.

Des altitudes de référence ont été prises de manière à pouvoir caler le moulage par rapport au niveau O. Aucune divergence avec l'étude stratigraphique de 1969 n'a été observée, si ce n'est la présence d'un cailloutis de quartz au milieu de la couche E qui semble la subdiviser.

Le moulage :

Cette opération, placée sous la responsabilité de André Morala, a été délicate du fait de la surface à mouler et de l'instabilité des niveaux inférieurs.

Une préparation par imprégnation de colle a été nécessaire afin de maintenir les sables (couches A1 et A2 en particulier). Un démoulant a été disposé sur les éléments en relief et une couche de RTV 585 (élastomère) a été tendue au pinceau. Cette «peau», servant de négatif, a été enduite de résine polyester, de mat de verre, fibre de verre et fibre de carbone. Un châssis de bois a été placé sur l'ensemble.

Lors du démoulage, aucun dégât dû à l'arrachage n'a été observé.

Les tirages seront effectués par André Morala au Musée National de Préhistoire.

Surveillance des travaux :

Parallèlement aux opérations de fouille et de moulage, des travaux de consolidation de la coupe frontale ont été effectués par l'entreprise Dagan, habilitée par la Conservation Régionale des Monuments Historiques.

Deux murs de parement en pierre sèche ont été élevés de part et d'autre du témoin de la coupe frontale. Une bâche plastique, disposée sur les niveaux, évite leur contamination par le blocage disposé entre les deux murs.

La phase de surveillance de l'édification du mur de la coupe sagittale a été suivie par Christian Archambeau.

Ont participé à cette opération : Christian Archambeau (C.R.M.H.), Patrick Bidart (Contractuel A.F.A.N.), Jean-Christophe Castel (D.A.P.A.), Jean-Pierre Chadelle (D.A.P.A.), David Dulluc (M.N.P.), Frédéric Grigoletto (M.N.P.), Philippe Jugie (M.N.P.), Stéphane Madelaine (M.N.P.), André Morala (M.N.P., Responsable du mou-
lage).

Nous remercions Jean-Pierre Chadelle, Jean-Jacques Cleyet-Merle et Luc Detrain pour leur amical soutien logis-
tique.

SAINT-AVIT-SENIEUR

Le Prieuré

N° 24 379 001 AH

Sondage

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS

La pose de canalisations électriques avait motivé une surveillance archéologique. Le choix des tracés des lignes étant libre, il a été déterminé de façon à ne pas détruire de couches archéologiques.

Dans ce but, les anciens rapports de fouilles ont été consul-
tés ainsi que Paul Fitte, ancien responsable du chantier. Cette prospection a permis de ne détériorer aucun vestige archéologique.

SAINT-BARTHELEMY-
DE-BUSSIERE

La Morinie

N° 24 381 001 AP

Sondage

Jean-Guy PEYRONY

Le site se situe sur la commune de Saint-Barthélémy-de-Bussière, à la limite des communes de Saint-Mathieu (87) et Abjat (24). Il est implanté sur le sommet d'une colline boisée qui s'inscrit dans les lisières d'une importante zone forestière, dénommée «Forêt du Chatenet», au sous-sol granitique. Les feuillus, dominant le massif forestier, ont constitué un dépôt de feuilles et d'humus. Sous celui-ci, nous trouvons un sable issu du granite en décomposition, auquel se mêlent quelques roches détachées des blocs apparents. Très vite, on atteint la roche en place.

L'intervention menée dans le cadre d'un sondage a été réalisée par l'Association ARASP (participation de 10 membres), avec le concours du Service Archéologique Départemental, par le prêt de matériel notamment. Sous la direction de Claude Barrière, 5 carrés ouverts au centre de la clairière (base du site) permettent de mettre au jour une zone de concentration d'éclats de silex. A partir de là, en accord avec Guy Célerier, nous décidons, par petits sondages, de tenter de déterminer l'étendue approximative du site. Pratiquant également par tranchées (50 cm x 1 m) perpendiculaires entre-elles, nous parvenons à situer des zones stériles, celles-ci délimitant un sol archéologique central, de forme presque rectangulaire, orienté nord-est/sud-ouest, d'une surface environ de 500 m² (au niveau de la clairière), avec quelques zones dans la pente elle-même, vers le sud-ouest.

Un abondant matériel archéologique a ainsi été mis au jour (essentiellement lithique : silex, quartz, cristal de roche) : flèches à ailerons et pédoncules (8) — certaines ayant été percutées : pointes cassées —, un talon de hache polie, une flèche foliacée et de nombreux éclats de hache polie retouchés. Parmi les micro-éclats (certains ne dépassent pas

3 ou 4 mm, nécessitant un tamisage soigné), nous dénombrons une majorité d'éclats à la pression. Nous avons remarqué que 80 à 90 % de ces éclats étaient soit brûlés, soit chauffés (nous pensons que cette altération par le feu peut être postérieure, à l'occasion de brûlis pratiqués sur le massif forestier). Nulle part, nous n'avons trouvé trace (si infime soit-elle) de poterie. Ceci nous amène à penser qu'il pourrait s'agir d'un habitat temporaire (atelier de retouche, vu les fins éclats découverts). Une quasi certitude, cependant, en ce qui concerne l'époque d'occupation des lieux : le site est néolithique (Néolithique final, proche du Chalcolithique) ; les outils (ou restes) et les éclats semblent assez homogènes pour corroborer cette affirmation.

Si le sol archéologique (dans son espace) n'a pas bougé, il est cependant indéniable que les vestiges recueillis ne sont plus en place (cultures forestières, mouvances des sols...). Il semblerait donc intéressant de pouvoir recueillir (par m²) l'ensemble du mobilier par un décapage complet de la surface mise au jour par notre sondage. Cette opération ne nécessitant pas de moyens lourds et coûteux, elle pourrait être en partie supportée par notre association et menée en collaboration avec le Service Archéologique Départemental. Il nous paraît en effet important de préserver le reste du mobilier dont le ramassage complet permettrait sans nul doute une étude exhaustive du site découvert. La position de celui-ci, en sommet de colline et parmi les points culminants du secteur atteste, qu'hormis la culture forestière, il n'y a pas eu de grosses perturbations. Cependant, les sédiments peu collants et assez mouvants risquent d'entraîner avec eux une partie du mobilier ; les découvertes réalisées dans la pente le prouvent. Ce phénomène rendrait inutiles toutes études futures.

SARLIAC-SUR-L'ISLE

Combe Saunière

N° 24 521 001 AP

Fouille programmée

Jean-Michel GENESTE

Les recherches sur le site de Combe Saunière ont été entreprises en 1978 à la suite d'une découverte fortuite. Jusqu'en 1985, elles ont consisté à déterminer l'intérêt et l'étendue du site avec une équipe et des moyens réduits.

Seule une partie de la grotte est demeurée accessible jusqu'en 1987, du fait de l'effondrement de la falaise sous les actions conjuguées des agents climatiques et de l'anthropisation qui a pris dans cette zone la forme d'une exploitation du calcaire angoumien destiné à la réalisation de meules. Ce n'est qu'en fin de campagne 1986 que la morphologie générale du site (une grotte étroite en forme de galerie) et son contenu archéologique (une séquence culturelle du Moustérien au Magdalénien pour la Préhistoire) est cernée définitivement.

Une première programmation triennale 1987-1989 autorise la fouille à un rythme accéléré et dans de meilleures conditions techniques et scientifiques. Les résultats concernant la connaissance du site et la nature fonctionnelle de l'occupation solutréenne, maintenant bien datée, sont immédiats et permettent d'intégrer aussi ce type de gisement dans une problématique régionale du Paléolithique supérieur et spécifiquement du Solutrén (Geneste et Plisson 1986, Plisson et Geneste 1989, Geneste et Plisson 1990, plusieurs colloques internationaux, exposition Archéologie de la France 1989 par exemple, et articles dans des revues destinées à un large public).

La gamme des résultats acquis et publiés dès 1986 permet d'obtenir une nouvelle programmation fondée sur une problématique moins diversifiée et focalisée sur l'étude de l'occupation solutréenne de la couche IV. Les objectifs retenus combinent la continuation d'une fouille exigeante dans un sol d'habitat de grotte multiphasé et essentiellement de nature anthropique (Courty et al. 1991), et la poursuite de l'analyse progressive des résultats dans la perspective d'une synthèse. Les trois volets retenus se déroulent de façon concomitante avec tous les chercheurs associés pendant 3 années depuis 1990 à savoir, étude du matériel (archéozoologie et technologie de la production lithique et

osseuse), analyses paléoenvironnementales (palynologie, paléontologie) et micromorphologiques, achèvement de la fouille de l'habitat solutréen.

La poursuite de la fouille de l'habitat solutréen de la couche IV a permis de confirmer qu'un niveau archéologique, déjà perçu depuis 1989, existe bien sous la couche IVb ; cet ensemble IVc est exclusivement anthropique, structuré et constitué essentiellement de vestiges carbonisés.

Ce niveau correspond à la première occupation solutréenne de la cavité. L'implantation des structures d'habitat s'est faite aux dépens des surfaces périgordiennes sous-jacentes. Ainsi, une dépression de nature anthropique, ovale de contour, creusée de plus d'une vingtaine de centimètres dans le niveau gravettien, a été découverte. Localisée sur près d'1 m², elle a été explorée, disséquée et a fait l'objet de nombreux prélèvements micromorphologiques afin d'en déterminer la dynamique de creusement et de remplissage.

La fouille exhaustive et contextuelle a été réservée pour la campagne 1992. La partie qui a été fouillée a livré un ensemble inhabituel de pièces ornementales. Ce sont des objets perforés (destinés à la suspension ?) en os hyoïde de cheval, aménagés en contours découpés, gravés et cochés, des perles en matière osseuse, des dents percées et cochées, une grande quantité de fragments d'ocre rouge, râclés et striés. Il y avait aussi des sagaies, des aiguilles et un peu de lithique.

Pour l'instant, cette structure problématique est unique dans le site. Dans une aire d'activité voisine, a été trouvé un percuteur tendre confectionné dans la base d'un bois de renne très compact. Cet objet technique, bien conservé et portant tous les stigmates de son fonctionnement, est particulièrement important pour l'étude des systèmes techniques de production lithique. Les pointes de projectiles lithiques (pointes à cran solutréennes) sont présentes en plus grand nombre dans le niveau IVc ; c'est une population d'environ 300 objets de ce type qui est actuellement disponible.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Plusieurs publications récentes ont été consacrées à l'étude fonctionnelle de ces objets, tant du point de vue strictement technologique (Chadelle, Geneste, Plisson 1991) que de celui du fonctionnement du site (Geneste et Plisson, 1990).

La fouille de la totalité de la superficie de l'habitat solutréen a été réalisée dès cette année après le dégagement des ultimes blocs d'effondrement qui en interdisaient l'accès dans le secteur du porche. Les niveaux y sont aussi riches en vestiges. Ils sont structurés mais extrêmement compactés, ce qui rend la fouille difficile.

Le raccordement du site au réseau électrique et l'implantation d'un bâtiment temporaire permettent désormais une gestion fiable et plus performante des données brutes par informatique, sur le terrain pendant la fouille. La durée de la campagne 1991 s'est donc accrue sensiblement avec un rendement meilleur.

Le programme d'analyse devrait être soutenu (micromorphologie et archéozoologie surtout) pour permettre l'intégration contextuelle des problématiques.

Bibliographie

- CHADELLE, J.-P., GENESTE J.-M., PLISSON, H. 1991. Processus fonctionnels de formation des assemblages technologiques dans les sites du Paléolithique supérieur : les pointes de projectiles lithiques du Solutréen de la grotte de Combe Saunière (Dordogne, France). In *XIème rencontres internationales d'Archéologie et d'histoire d'Antibes. 25 ans d'études technologiques en Préhistoire : bilan et perspectives*. Actes des rencontres 18-19-20 octobre 1990.: Juan-les-Pins, A.P.D.C.A., 1991, p. 275-287, fig.
- COURTY, M.-A., GE, Th., MATTHEWS, W., WATTEZ, J. 1991. Formation processus of living floors : sedimentary aspects. In *56ème rencontre annuelle de la Society for American Archaeology*. 23-28 avril 1991, New Orleans (Louisiane, USA), 17 p.
- GENESTE, J.-M., PLISSON, H. 1990. Technologie fonctionnelle des pointes à cran solutréennes : l'apport de nouvelles données de la grotte de Combe Saunière (Dordogne). In KOZŁOWSKI, J.K. (org.). *Feuilles de pierre : les industries à pointes foliacées du Paléolithique supérieur européen*. Actes du colloque de Cracovie 1989. Liège : Université de Liège, 1990, p. 293-320, fig. ERAUL ; 42.

SOURZAC

Les Tares

N° 24 543 001 AP

Sauvetage urgent

Jean-Michel GENESTE

La fouille de sauvetage urgent sur le site des Tares, gisement du Paléolithique moyen déjà partiellement étudié et fouillé à l'occasion de la réalisation de travaux agricoles antérieurs, a pu être justifiée par plusieurs urgences.

Premièrement, pour achever la publication d'une monographie interdisciplinaire sur ce site ancien ayant livré une abondante et très originale industrie lithique n'entrant pas dans le cadre de ce qui est habituellement identifié pour cette période. Il s'agissait d'effectuer des prélèvements pour analyses paléoenvironnementales et datations numériques (T.L.) sur toute la séquence quaternaire de ce gisement.

De nouvelles perspectives plus approfondies de recherches s'étaient en effet constituées à la suite d'un premier bilan (Texier, sous presse ; Delpech et al., sous presse ; Bertran et Texier, 1990). Il était donc nécessaire de procéder à de profondes excavations dans ce site pour accéder à nouveau aux anciennes coupes de référence analysées. A cette occasion, la fouille d'une quarantaine de m² du niveau archéologique a été réalisée avec une équipe d'archéologues comprenant 15 à 20 membres dont un archéozoologue (Jean-Luc Guadelli) et un tracéologue (Hugues Plisson).

Parmi les autres perspectives, était prévue l'analyse technologique d'un échantillon plus substantiel que celui déjà récolté. Il s'avérait donc nécessaire de le prélever dans des conditions appropriées à une analyse fonctionnelle microscopique.

Ce programme a été respecté et réalisé en juillet-août 1991.

A l'issue de la campagne, plus de 30 m² ont été fouillés, 300 pièces paléontologiques déterminées in situ, un ensemble lithique de près de 5 000 artefacts a été recueilli et étudié. Il comprend un millier d'outils. L'analyse technologique a été réalisée immédiatement sur le logiciel Paléo III. Elle est terminée, de même que l'analyse spatiale de la répartition des vestiges qui s'avère particulièrement importante pour l'interprétation de la mise en place des vestiges et l'étude fonctionnelle de ce gisement de plein air.

Les résultats seront intégrés aux études prévues dans la monographie en cours.

Bibliographie :

- BERTRAN, P. et TEXIER, J.-P. 1990. L'enregistrement des phénomènes pédo.-sédimentaires et climatiques dans les dépôts colluviaux d'Aquitaine : l'exemple de la coupe des Tares. In *Méthodes et concepts en stratigraphie du Quaternaire européen*. Actes du colloque international. Dijon 5-7 décembre 1988. *Quaternaire*, vol. 1, n° 1, p. 77-90, fig.
- DELPECH, F., GENESTE, J.-M., RIGAUD, J.-Ph., TEXIER, J.-P. Sous presse. Les industries antérieures à la dernière glaciation en Aquitaine septentrionale : chronologie, paléoenvironnements, technologie, typologie et économie de subsistance. In *L'Acheuléen dans l'Ouest de l'Europe* (Saint-Riquier 6-10 juin 1989).
- TEXIER, J.-P. 1990. Bilan sur les paléoenvironnements des Moustériens charentais d'Europe occidentale d'après les données de la géologie. In *Les Moustériens charentais*. Colloque international. Brive - La Chapelle aux Saints. 26-29 août 1990. Résumés des communications, p. 15-19.

TEYJAT

Prospection-inventaire

Didier RAYMOND

La zone à prospecter concerne initialement le bassin versant périgourdin du Bandiat, qui s'étend sur le territoire de 17 communes du nord de la Dordogne (bassin de la Charente).

La première campagne 1991 a porté sur le confluent Bandiat-Marcorive (ruisseau de Teyjat), où est présente en principe la terrasse alluviale du Bandiat datée du «Riss» (Fw). Toutefois, la carte géologique Montbron nr 710, B.R.G.M. 1/50 000 n'indique pas de dépôt fluviatile à cet endroit.

Une parcelle a livré du mobilier lithique (273 objets). Elle est située en rive droite de la Marcorive et du Bandiat, et correspond apparemment à la terrasse (Fw) du Bandiat. Le mobilier récolté est attribuable en majorité à un Néolithique, corrélativement avec les sites voisins où sont présents des objets polis. Une occupation moustérienne est attestée entre autre par 3 bifaces dont une forme diminutive (4 cm).

En outre, certains artefacts ont été à première vue transportés par l'eau et sont profondément altérés, ce qui fait suggérer l'existence d'un épandage fluviatile sous-jacent (ce point demande à être vérifié).

Parmi les artefacts «roulés», on note un éclat à talon lisse (90,7 x 70,6 x 28 mm) et une pointe ou éclat Levallois à talon faceté (52 x 44,5 x 12,3 mm).

La deuxième parcelle à avoir livré du mobilier est située à 1 km à l'est, au sommet d'un talweg et en rive droite du Bandiat.

L'essentiel des 102 objets récoltés appartient à un Néolithique (ex. : une hache polie retailée, un fragment d'objet poli, un tranchet de type «campignien»).

Quelques pièces fortement patinées sont difficilement situables.

CAMPAGNE,
COUX-ET-BIGARQUE,
MOUZENS, SIORAC

Prospection-sondage

Jean-Pierre CHADELLE

La mise en souterrain de réseaux E.D.F., entre le poste de transformation de Campagne et le bourg de Siorac, a entraîné la réalisation d'une opération de prospection-sondage préalable aux travaux. L'opération a été conduite par le Service Régional de l'Archéologie, du 13 au 19 novembre 1991. Les résultats de l'étude ont été immédiatement communiqués aux responsables de l'E.D.F.

Le réseau projeté empruntant en grande partie le trajet des routes départementales et voies communales, les travaux portant alors sur du remblai, les sondages ont été réalisés sur les communes de Campagne, Le Coux et Mouzens, à l'extérieur des réseaux routiers. Ils n'ont pas rencontré de niveau archéologique. Des observations géologiques ont été effectuées. Des échantillons de silex ont été recueillis.

L'enquête menée auprès des propriétaires riverains a montré la découverte sporadique de vestiges lithiques sur la commune de Le Coux, au sud du lieu-dit Saint-Georges. La multiplication des sondages dans cette zone s'est avérée stérile. Une petite collection (Paléolithique moyen, Chalcolithique) a été observée au Coux, chez Jean-Jacques Manet, lieu-dit Plaine de Biran.

Le même conserve une meule en grès, découverte dans les années 1970 sous plusieurs mètres de sédiments à l'intérieur de bâtiments ruinés. L'absence de potentiel énergétique éolien ou hydraulique en ce point, l'abondance de blocs de grès à l'affleurement dans l'environnement immédiat, suggèrent la production de meules plutôt que l'existence d'un établissement de meunerie.

**Campagnes de surveillance
lors de travaux
dans la vallée de la Dronne**

Prospection-sondage

Florence MEIER (1)

La vallée de la Dronne est une zone très riche en sites archéologiques où il a été trouvé par le passé, en milieu humide de fond de vallée, des outils en bois. Des travaux de nettoyage des berges entre Beauclair (commune de Douchapt) et Le Moulin du Pont (commune de Tocane-Saint-Apre), ont rendu inévitable l'enfouissement des bois morts et des résidus de combustion des broussailles. Ceci a nécessité une surveillance attentive des chantiers. Les cent excavations ainsi réalisées ont permis de délimiter une zone archéologiquement sensible et d'établir une coupe géologique synthétique.

La majorité des sondages réalisés sur les deux berges, dans la zone comprise entre le Moulin de Bressol et le site de Beauclair, ont livré en stratigraphie des éléments céramiques, du mobilier lithique et localement des restes de bois. Ces vestiges archéologiques sont, selon les points, en position primaire ou secondaire. Ils appartiennent à l'Age du Bronze et au Chalcolithique.

Le log stratigraphique observé sur l'ensemble du tracé est généralement le suivant :

- 0 à 80 cm : sédiment limoneux brun sombre correspondant à de la terre arable remaniée.
- 80 à 140 cm : argile beige clair, très plastique au sommet et à tendance sableuse vers la base, passant progressivement à l'ensemble sous-jacent. Elle montre de nombreuses traces d'hydromorphie et contient le plus souvent un niveau archéologique assez riche.
- 140 à 200 cm : complexe argilo-sableux composé d'argile fine, très plastique, de couleur bleue au sommet, riche en coquilles de gastéropodes. La base, sur 20 cm d'épaisseur, s'enrichit en sables grossiers.

— 200 à 240 cm : sédiment tourbeux contenant d'importants restes végétaux, branchages ou fragments de troncs d'arbre. Localement des litages serrés de feuilles sont encore bien visibles. Dans sa partie supérieure, la couche présente quelques éclats de silex.

— 240 à 260 cm : passage brutal à une couche de sable grossier lavé.

— 260 cm : sommet de la terrasse würmienne constituée de galets, de rognons de silex et d'éléments calcaires.

Deux niveaux archéologiques ont été individualisés :

— un niveau supérieur, présent dans la majeure partie des sondages, qui se situe en moyenne à 80 cm de profondeur. Il livre une quantité de matériel archéologique assez importante. Ce matériel peut être attribué au Bronze ancien grâce à quelques fragments de céramique. Il est pris dans un sédiment argileux beige avec des traces d'hydromorphie. Il peut être comparé au niveau supérieur mis en évidence sur le site de Douchapt Beauclair lors de la fouille de 1990.

— un niveau dont la profondeur moyenne est de 1,70 m et qui se situe au sommet d'une couche de sédiment tourbeux. Le manque de fossiles directeurs ne permet pas d'avancer une datation précise de ces vestiges mais, par analogie au site de Beauclair, il est fort probable que ces objets soient attribuables au Chalcolithique.

Il est regrettable que la rapidité des travaux n'ait pas permis d'effectuer des prélèvements en vue d'analyses paléo-environnementales.

(1) Ce texte a été rédigé conjointement par Florence Meier, Michel Olive, avec la collaboration de Catherine Ferrier.

**L'image du bison
dans l'art pariétal
et mobilier magdalénien
du Périgord**

Relevé d'art pariétal

Patrick PAILLET

Une mission de 10 jours en Périgord (région des Eyzies) a consisté en une prospection thématique et une prospection-inventaire dans le cadre d'une thèse de Doctorat du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris sur «les traitements magdaléniens de l'image du bison dans l'art pariétal et mobilier périgourdins».

Ces visites dans les grottes de Font-de-Gaume et Combarelles ont eu pour objectif l'observation à vue de toutes les figures de bisons et bovinés ainsi que des prises de vues photographiques en noir et blanc dans la grotte de Combarelles I (en collaboration avec Claude et Monique Archambeau).

Ces prises de vues, actuellement non exploitées, vont servir très prochainement (avec les relevés de Henri Breuil et Claude Barrière) à la description techno-stylistique et critique des figures de bisons.

D'autres visites approfondies de cavités périgourdines ont été effectuées sous la direction de leur propriétaire respectif. Il s'agit des grottes de Rouffignac, Gabillou, La Mouthe, Saint-Cirq, Bara-Bahau et Bernifal. Dans de rares cas, la réalisation de quelques photographies a été possible sur autorisation.

La documentation iconographique, et les nombreuses observations à vues seront intégrées dans la thèse où elles serviront, dans le cadre de l'étude zoologique et éthologique du bison, à une meilleure connaissance du bestiaire bovin des cavités périgourdines.

Au musée des Eyzies et au musée de site de Laugerie-Basse, ont été étudiées quelques pièces d'art mobilier dont les relevés sont en cours de réalisation.

Souterrains et silos médiévaux en Périgord (zone à substrat non sédimentaire)

Prospection

Patrice CONTE

Monuments mal connus, souterrains et silos ont de longue date fait l'objet d'enquêtes de «curiosité» n'ayant pour seul bénéfice qu'une connaissance ponctuelle de leur architecture et de leur répartition.

Cette méconnaissance archéologique se double, en outre, d'une difficulté à inventorier et topographier des sites pour lesquels la prospection s'avère délicate à réaliser concrètement et méthodologiquement du fait d'une très faible transmission des informations concernant leur découverte.

Objectifs :

Il convenait donc de mener une enquête visant à une prospection systématique sur une zone cohérente géographiquement et historiquement, de tester les techniques de prospection employées, de rassembler la littérature de zone afin de constituer un fichier des découvertes (publiées et inédites).

L'ensemble de l'opération devrait permettre d'évaluer la représentation de ce type de monument, que les recherches actuelles, essentiellement basées sur la fouille, s'accordent désormais à situer dans le cadre des structures rurales d'habitat et d'exploitation médiévales (cf. fouilles des sites de Beaulieu, Bois-du-Mont, Chadalais en Haute-Vienne, par exemple) et d'en étudier la répartition, l'architecture et éventuellement les éléments mobiliers qui peuvent leur être associés.

La recherche d'une cohérence dans les démarches de prospection nous a conduit à limiter l'enquête, pour 1991, à une zone homogène : celle du Périgord à substrat non sédimentaire (partie septentrionale du département de la Dordogne).

Résultats :

■ *Techniques de prospection :*

Difficilement détectable, la présence de cavités artificielles ou de silos implique une recherche d'information hameau par hameau. Ce type d'enquête a pu être partiellement réalisé sur 2 des 23 communes prospectées. Ce biais devra être pris en compte dans l'analyse de la répartition spatiale du phénomène.

■ *Résultats quantitatifs :*

La zone formée par les 23 communes retenues pour enquête livre 102 mentions de sites répartis comme suit : 13 sites non situables (données de bibliographie invérifiables sur le terrain), 38 sites à situation imprécise (localisés dans un rayon de 100 m) et 51 sites localisés précisément (soit respectivement : 12,75 %, 37,25 %, 50 %). Des 102 sites mentionnés, 43 sont des sites inédits (soit 42,10 %).

La prospection permet donc dès la première année de doubler l'effectif des sites recensés.

22 topographies de sites constituent le corpus architectural, 10 d'entre elles sont inédites, soit près de la moitié des documents collectés. Pour ces dix sites, les plans ont pu être complétés, dans certains cas, par des coupes, élévations, relevés de détail qui font cruellement défaut aux sources bibliographiques. Des dossiers archéologiques ont pu être établis pour ces sites inédits.

Résultats archéologiques (répartition) :

Des déséquilibres sont notables dans la concentration : 5 communes n'ont livré, jusque là, aucune mention de cavité alors que d'autres ont des effectifs dépassant la dizaine (ex. : Saint-Jory de Chalais : 15 sites connus, Mialet : 13 sites...).

La concentration la plus importante concerne la moitié orientale de la zone étudiée. Il semble que cette différence soit surtout à mettre en relation avec la prospection qui a privilégié ce secteur.

Cette répartition témoigne également de la fréquente corrélation entre cavités et sites d'habitat «traditionnel». Cette dernière information comparée avec les résultats de prospections semblables menées dans le secteur contigu du sud-ouest à la Vienne permet d'envisager pour ces hameaux actuels ou abandonnés récemment une origine au plus tard médiévale.

Des disparités dans la représentation des monuments souterrains sont également constatées entre les chefs-lieux de paroisses et prennent parfois la forme d'oppositions radicales ; ainsi, dans certains cas (Saint-Jory de Chalais par exemple), on peut noter la présence de nombreuses cavités (8 dans le cas de cette commune) alors que dans d'autres aucune cavité n'a pu être attestée. Aucun élément d'explication ne justifie actuellement ces constats.

Architecture :

La plupart des réseaux s'organisent suivant un plan où une galerie principale distribue des salles de nombre et de volume variés.

L'organisation structurale reste celle des souterrains médiévaux limousins, mais on constate toutefois une tendance à des tracés géométriques (salles quadrangulaires, galeries en lignes brisées) qui s'apparente aux ensembles volumétriques du Périgord méridional à substrat sédimentaire.

Le nombre des éléments annexes (encoches et alvéoles pariétales, systèmes de fermeture...) semblent également plus nombreux dans ces cavités que dans les proches souterrains de la Haute-Vienne.

Un seul site a livré quelques fragments de céramiques lors de sa découverte par un engin mécanique. Les rares témoins peuvent être chronologiquement rattachés à la période médiévale.

Conclusion :

Malgré les difficultés inhérentes à ce type d'opérations, encore trop peu fréquentes, les résultats s'avèrent positifs. Toutefois, ces mêmes difficultés doivent «pondérer» les résultats obtenus, en particulier en ce qui concerne les inférences que l'on cherche à obtenir à partir des données de répartition. Un complément d'enquête s'avère donc souhaitable afin de rendre homogène la prospection de terrain.

Au vu de la rareté des découvertes mobilières et de l'impossibilité d'évaluer la qualité des stratigraphies des souterrains, des sondages, voire des sauvetages urgents, sur des sites «a priori» dignes d'intérêt et menacés devraient être menés en parallèle à une intensification des actions de prospection.

Enfin, et pour tenter d'appréhender l'évolution de certaines tendances architecturales, une extension de la prospection sur les communes limitrophes à substrat sédimentaire devrait être réalisée.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

AVENSAN

Romefort

N° 33 022 001 AH

Prospection

Didier PEYRELONGUE

Romefort est un hameau de la commune d'Avensan, à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau, au nord-ouest de Bordeaux.

La prospection a été entreprise dans le cadre d'une maîtrise portant sur l'étude des fortifications et des sites fortifiés au Moyen Age dans la seigneurie de Blanquefort (seigneurie du Haut-Médoc, elle était une des plus puissantes du Bordelais).

Signalé par des auteurs du XIXème siècle, le tertre était un rectangle grossier de 55 m sur 82, sans compter le fossé. Mais il a été arasé vers les années 1968-1987. Maintenant, il est au niveau des parcelles toutes complantées en vigne, sur trois de ses côtés. Il ne reste plus que le fossé du sud, alimenté par une source ; quant à celui de l'est, il est en partie comblé.

Le matériel trouvé a permis de répondre au problème de datation. La céramique est pour une grande partie une céramique du XIIIème siècle. Mais le gisement est aussi riche en poterie à pâte fine datable du XIVème au XVIème siècle, ainsi qu'en poteries vernissées vertes de la fin du XVème au XVIIème siècle.

La date *ante quem* du site médiéval est encore confirmée par la découverte d'un éperon datable de la seconde moitié du XIIème siècle au début du XIIIème siècle.

De plus, sur le tertre, il reste de nombreuses traces de constructions : tuiles médiévales, galets (reste de solins ?). On peut même trouver trace d'une activité artisanale (ossements d'animaux domestiques, concrétions métalliques de laitier).

Enfin, à l'est, juxtaposée au tertre, une parcelle de terre, bordée au sud par un fossé, complantée elle aussi en vigne, légèrement en contrebas, présente un matériel plus frustré et moins diversifié. Celui-ci est très riche en concrétions de laitier et en minerai de fer, les premières de plus en plus grosses vers le coin nord-est (emplacement d'une forge ?).

Si cette prospection a eu le mérite de dater le site, elle laisse en suspens des questions (construction, basse-cour hypothétique) que seuls une étude approfondie et des moyens plus importants pourraient résoudre.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

BASSENS

Eglise paroissiale

N° 33 032 001 AH

Sauvetage urgent

Bruno BIZOT

La pose d'un chauffage par le sol dans la nef de l'église paroissiale a été accompagnée d'une surveillance des travaux de terrassement dont la profondeur n'excédait pas 30 cm par rapport au pavement contemporain.

Conformément à ce qui pouvait être soupçonné d'après le cadastre napoléonien, la construction de la flèche de l'église, entreprise par Abadie au XIXème siècle, a été accompagnée d'une extension de la nef et des collatéraux d'une travée vers l'ouest. Les substructions correspondant aux façades romanes et gothiques ont été totalement arasées

au XIXème siècle. Il ne subsiste plus qu'une assise au-dessus des fondations et la restitution des proportions du portail roman reste très lacunaire. Simplement, aux vues des arrachements de pierres, il s'agirait d'un portail à avant-corps présentant une ouverture interne de 2 m au maximum.

Les sols internes de l'église ne sont plus conservés. Dans la travée sud-ouest de l'église actuelle, une partie du cimetière roman occupant jadis le parvis a pu être repérée grâce à 5 tombes en coffres couvertes de dalles de calcaire.

BORDEAUX

Eglise des Annonciades

N° 33 063 100 AH

Sondage

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Deux sondages ont été réalisés. Le sondage de la porte nord-ouest a mis en évidence le réhaussement successif des sols de l'église. Celui du chœur a livré en outre

l'emplacement d'une fosse, dont le pourtour était maçonné, vidée de sa sépulture. Etait-ce la tombe de la fondatrice Jacquette Andron de Lansac ?

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

BORDEAUX

Ilot Canavéral

N° 33 063 099 AH

Sauvetage programmé

Marie-Christine LERAT-HARDY

Le projet immobilier de l'O.P.H.L.M. de la Gironde sur l'emprise des anciens établissements Canavéral à Bordeaux impose une intervention archéologique. Seule la première phase, l'étude du bâti, est achevée. La fouille est prévue pour le premier trimestre 1992.

L'importance du site d'après les sources et la bibliographie :

Le site se trouve sur la rive droite de la Devèze, dans le périmètre de la ville du Haut-Empire, mais en dehors de l'enceinte urbaine du Bas-Empire.

La formation du bourg Saint-Eloi remonterait au XII^{ème} siècle, comme la fondation de l'église Saint-Eloi, mentionnée en 1159. Lieu d'échanges grâce à l'installation du marché, le bourg Saint-Eloi devient un pôle économique. La nouvelle bourgeoisie y fait construire des Oustaus, dès la fin du XII^{ème} et au début du XIII^{ème} siècle.

Après la tentative de siège devant le faubourg Saint-Eloi par Alphonse VIII de Castille vers 1206, la commune décide de dresser une enceinte autour du bourg. Les travaux de construction s'échelonnent au moins sur les trois premières décennies du XIII^{ème} siècle.

Au cours du XIII^{ème} siècle, le pouvoir politique s'établit aussi dans le bourg Saint-Eloi. En effet, l'hôtel de ville est assez rapidement construit à l'ouest de la porte saint-Eloi, puis le bâtiment s'agrandit vers le sud. En 1246, la tour Saint-Eloi reçoit deux nouvelles tours.

Après une explosion en 1657 et deux incendies au XVIII^{ème} siècle, l'hôtel de ville vétuste et endommagé doit être reconstruit au même endroit, mais le projet est abandonné et le siège de la Jurade est transféré.

La problématique pour l'époque médiévale :

Il appartient à l'archéologie de répondre aux interrogations qui subsistent au sujet de la chronologie et de l'aspect des fortifications.

Le siège d'Alphonse VIII en 1206 a échoué. Un système défensif léger existait-il déjà avant la construction des remparts ? Un texte de 1219 laisse supposer que les travaux de fortification étaient bien engagés à cette date. Comment les travaux ont-ils progressé ? Quel était l'origine des matériaux de construction et, notamment, les galets de lest qui témoignent de la vigueur du commerce maritime furent-ils employés ?

Selon l'hypothèse la plus communément admise, le système défensif possède un double rempart, accompagné d'un fossé et d'un contre-fossé. Six portes complètent l'ensemble et une barbacane très saillante, cantonnée par 4 tours rondes, précédait la porte saint-Eloi (1). Ce type de fortification, très perfectionné et manifestement très onéreux, est rarissime au XIII^{ème} siècle, surtout lorsqu'il s'agit de clore un espace urbain. La cité de Carcassonne est le seul autre exemple connu. Selon une autre hypothèse, l'enceinte du bourg saint-Eloi était unique et 4 tours sur le même plan défendaient la porte saint-Eloi, précédée d'une barbacane (2). Toutefois, avant l'intervention archéologique, il n'existe guère d'arguments en faveur de cette théorie.

En ce qui concerne l'hôtel de ville, la Jurade qui s'est d'ailleurs constituée sans l'accord légitime du roi-duc, n'a peut-être pas immédiatement possédé un local (3). Le premier hôtel de ville semble s'installer à l'ouest de la porte saint-Eloi. Est-il prévu à cet endroit lorsque la Jurade décide d'élever les remparts, ou est-il aménagé ultérieurement ? Les sources ne permettent pas de le savoir. L'archéologie devrait être l'ultime moyen d'établir la chronologie relative entre les différentes constructions.

L'étude du bâti : méthode et résultats.

Elle a porté sur un ensemble hétérogène de bâtiments érigés au XIXème siècle ou dans les années 1925-1930. Nous avons d'abord établi la chronologie relative des constructions. Les murs de caves ont été systématiquement sondés sur les deux faces. En outre, des sondages ont été réalisés là où sont apparues des reprises dans le parement et des anomalies dans le nu ou l'épaisseur des murs.

Un mur antérieur aux constructions des caves a été ainsi mis en évidence. Il est orienté est-ouest et conservé sur toute la largeur des caves. Un sondage a révélé qu'il existe au moins jusqu'à 2 m au-dessous du sol actuel des caves. Sur la face nord du mur, à 4 endroits espacés d'environ 3 m, la présence de blocs saillants, une assise sur deux, atteste que la maçonnerie était chaînée et qu'elle a été désépaissie. La découverte d'un chaînage arasé permet d'évaluer à 4 m l'épaisseur originelle du mur.

Seul le parement de l'élévation sud est donc conservé dans les caves. Son appareil est double, régulier et construit en

carreaux et boutisses de 0,33 m de hauteur, taillés dans un calcaire dur. Les blocs du chaînage arasé possèdent des tenons et des mortaises d'assemblage.

A l'extrémité orientale du mur, une petite salle où un passage fut aménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie, comme semblent l'indiquer la présence d'un dallage en pierre sous le sol actuel de la cave, un départ de voûte et l'aspect du parement. Les pierres de cette élévation sont soigneusement layées et posées à joints vifs, à la différence de celles qui apparaissent ailleurs sur le revers du parement.

L'existence d'un tel mur qui se trouve sur le tracé supposé des courtines extérieures de la fortification, confirme l'hypothèse d'une double enceinte. Il s'agissait vraisemblablement d'une maçonnerie fourrée dont le blocage permettait d'économiser la pierre de taille, mais nécessitait la présence de chaînages à intervalles réguliers. Enfin, si la petite salle aménagée dans l'épaisseur du mur, existait dans l'état originel, elle fut peut-être en relation avec la tour nord-ouest de la barbacane qui précédait la porte Saint-Eloi.

(1) Cette théorie défendue par L. Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, semble attestée par un texte de 1262 qui mentionne l'existence d'un fossat et d'un arrefossat. In TRABUT-CUSSAC, J.-P. 1965. *L'essor communal*. In RENOUEAU, Y. (Dir.) *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*. Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, p. 37-38. (*Histoire de Bordeaux* ; III) et par un plan de l'hôtel de ville levé en 1749 par pantin où l'on distingue encore les vestiges de deux courtines et les tours de la barbacane de la porte saint-Eloi. Arch. mun., IX. N 7-8.

(2) TAPIAU, M. Notice sur les anciennes tours de l'hôtel de ville de Bordeaux. *Société archéologique de Bordeaux*, Mars 1877, t. IV, 1^o fasc., p. 49-54, fig.

(3) En 1208, un acte étant rédigé dans le cloître de la cathédrale, l'Hôtel de ville n'existe peut-être pas. In RENOUEAU, Y. (Dir.) *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*. Avec la coll. de J. Bernard, P. Capra, J. Gardelles et al. Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 1965, p. 28-29. (*Histoire de Bordeaux* ; III)

BORDEAUX**U.A.S.O - 12, rue de Cursol**

N° 33 063 102 AH

Sondage

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

L'Union des Aveugles du Sud-Ouest avait déposé un permis de construire comportant des salles en sous-sol. Un sondage de reconnaissance fut effectué en janvier 1991. Il révélait la présence de niveaux romains dans un secteur mal connu des archéologues qui motivèrent une fouille de sauvetage.

La fouille (mars 1991) a porté sur 100 m² de terrain. Elle a mis en évidence les substructions d'une villa romaine suburbaine construite sur la terrasse naturelle de grave à la fin de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Quatre pièces évoluant autour d'une petite cour et de ce qui pourrait être un passage (?) ont pu être abordées en chronostratigraphie. Les salles possèdent des sols de tuileau montés sur radiers de pierres calcaires. Le passage entre la troisième et la quatrième salle devait être couvert (calages de poteaux). La petite cour était empierrée de galets disposés sur du sable de grave.

Entre le IV^{ème} et le XIII^{ème} siècle, cet habitat est totalement transformé. Les derniers sols de tuileau des deux premières pièces sont perforés par des trous de poteaux et des tranchées pour des cloisons, tandis que l'on aménage un puisard dans la troisième. Celui-ci servira ensuite de dépotoir. Les pièces les plus éloignées de la rue ne semblent pas être reprises. Ces nouvelles structures, vraisemblablement en bois, sont abandonnées puis laissées un moment à ciel ouvert comme en témoignent des graviers de ruissellement des eaux et sont recouvertes de remblais. La plupart des murs romains sont épierrés pour récupérer les matériaux.

Au XIII^{ème} siècle, il fut définitivement abandonné et le terrain fut alors remblayé pour la mise en culture. Les constructions suivantes sont modernes.

Cet habitat pourra être comparé à celui du site de Parunis, fouillé en 1986 construit entre le deuxième et le troisième quart du I^{er} siècle ap. J.-C. Il est placé sur la même frange extérieure de la ville romaine.

BORDEAUX
«Les bureaux d'Aliénor»
3 rue Lafayette

N° 33 063 001 AH

Sauvetage urgent

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Une fouille de sauvetage urgent, réalisée sur l'emplacement d'une cage d'ascenseur en janvier 1991, mit en évidence :

- 1 niveau de sol de chaux, en fond de fouille, de la fin du I^{er}-début du II^{ème} siècle ap.-J.-C., recouvert de couches de destruction,
- 2 fosses-dépotoirs médiévales,
- 3 pièces à vocation artisanale (travail du fer : forge ?) aménagées à la fin du XIV^{ème}-début du XV^{ème} siècle. Cette activité dure jusqu'au XVII^{ème} siècle.
- Puis dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, les murs sont arasés, les pièces sont remblayées, le terrain est nivelé

pour asseoir un empierrement de galets (voie, cour ou passage ?). Deux ornières, distantes de 1,50 m, sont soulignées par des galets de plus grosse taille. L'orientation de ces ornières, ouest-est, subit un infléchissement dans la partie orientale de la fouille où elle devient ouest/nord-est.

— Cet empierrement est perforé, entre les 2 ornières, par le creusement d'un puits, de forme ovale, au XVIII^{ème} siècle.

— Au XIX^{ème} siècle, la margelle du puits est récupérée, le puits est comblé. Un mur nord-sud est construit au-dessus. Pour éviter un affaissement du mur sur les remblais meubles, une ancienne pierre de seuil est disposée sur l'ancienne ouverture du puits.

BORDEAUX

4-6, rue Métivier

N° 33 063 102 AH

Sauvetage programmé

Dany BARRAUD

La fouille de la rue Métivier à Bordeaux s'est déroulée du 15 avril au 15 juin 1991. Ce sauvetage a dû être réalisé en raison de la menace qui pesait sur une partie de la parcelle, des travaux de construction d'une salle de restaurant souterraine devant faire disparaître une centaine de m² de terrain archéologique. Situé à 50 m des quais antiques du port de Burdigala et à l'intérieur du castrum, ce secteur risquait de livrer d'importants vestiges d'époque gallo-romaine et médiévale. De plus, les limites de l'occupation protohistorique n'étant pas très bien connues dans cette zone, il apparaissait probable que des niveaux d'occupation antérieurs à la conquête romaine soient découverts.

Deux zones de fouilles ont été définies en fonction des caractéristiques du terrain et des projets architecturaux. La cave existant au 4 de la rue Métivier ne faisant pas l'objet de modification portant atteinte au sous-sol, seul un sondage de 2 m² y a été pratiqué. L'autre secteur a, quant à lui, été l'objet d'une fouille, complétée par une rapide étude du bâti existant.

Les principaux résultats de cette intervention ont permis de confirmer l'organisation structurelle du parcellaire médiéval dont le cadre est visiblement fixé depuis le XII^{ème} siècle. Les modifications ultérieures, redécoupage notamment, s'effectuent toujours dans le cadre du schéma primitif. Ainsi, la parcelle d'origine qui couvre en gros 120 m² de superficie se transforme au XIV^{ème} siècle en deux parties de 60 m², ce qui correspond aux observations que l'on peut encore réaliser sur le cadastre contemporain pour ce qui est de la taille des parcelles. Il semble donc que l'on perd en superficie ce que l'on gagne probablement en élévation.

Une autre observation faite rue Métivier vient conforter les résultats obtenus sur d'autres chantiers bordelais. Il s'agit de l'apparition dans le courant du XIV^{ème} siècle de constructions en dur réalisées essentiellement à l'aide de pierres de lest récupérées.

Aucune trace d'occupation antérieure à la conquête romaine n'a pu être décelée dans le sondage réalisé sous le sol de la cave. Tout juste un niveau très argileux (de remblais ?) contenant quelques fragments de céramique

attribuables, sans certitude, au premier Age du Fer.

La première occupation, dans l'état actuel de l'étude, semble être un sol de gravier chronologiquement situable aux environs de 30 - 20 av. J.-C. Un habitat en torchis et argile crue lui succède au tournant de l'ère. Après avoir connu une occupation relativement brève, il est détruit et laisse place à une rue bordée de portiques. Les niveaux de rue n'ont pu être fouillés. Seuls trois piliers d'un portique ont été dégagés. Cet axe urbain correspond tout à fait au schéma de trame urbaine dont nous avons proposé une esquisse (Barraud, 1988). Il permettait de relier le forum de Burdigala au port antique de Bordeaux. Cette rue, bordée de portiques, a fonctionné comme telle jusqu'au III^{ème} siècle au moins, puis ensuite jusqu'au VII^{ème} ou VIII^{ème} siècle mais sans portique. C'est à partir du haut Moyen Age que la bande de circulation de la rue est progressivement grignotée par des fosses-dépotoirs. Le parcellaire médiéval inclut le portique, mais maintient l'existence d'une ruelle sur le tracé de l'ancienne voie antique. Ce n'est probablement qu'à l'époque moderne que des constructions transforment cet axe en impasse qui subsiste encore de nos jours.

La seule structure antique découverte en bordure de cette rue a été établie en entaillant le relief. L'arrière de l'édifice prend en effet appui sur le terrain naturel qui a été décaissé de manière à réaliser un bâtiment de plain-pied avec les quais antiques. C'est du moins ce que nous supposons au vu des cotes d'altitude très proches. La fonction de cette construction est mal définie. Toutefois, l'absence de sols en tuileau au profit d'un sol de gravier mal damé, la taille des murs, le travail de décaissement opéré pour mettre la structure en parfaite liaison altimétrique avec les quais du port, incitent à voir dans cette structure un entrepôt d'une quarantaine de mètres de long. Son utilisation aurait été continue jusqu'au V^{ème} siècle au moins. Par la suite, une partie des murs sont récupérés, les tranchées et le bâtiment comblés avec des matériaux divers. Quelques fragments de céramique estampée paléochrétienne ont été observés dans ce remblai.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

BORDEAUX

La Miséricorde

Ancien couvent des Annonciades

N° 33 063 100 AH

Sauvetage programmé

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Une fouille de sauvetage programmé (printemps 1991) précéda la restructuration de la maison de la Miséricorde, créée en 1808 par Marie-Thérèse de Lamouroux, dans le couvent des Annonciades, fondé en 1519, pour la réalisation de la future Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine.

La fouille concernait trois espaces distincts : le cloître, les terrains situés au sud du cloître et l'église.

Le cloître :

Le projet des architectes prévoyait l'abaissement du sol pour retrouver la hauteur originelle du mur bahut.

Deux tranchées perpendiculaires est-ouest et nord-sud et deux sondages ont donc été ouverts afin de repérer les niveaux en chronostratigraphie.

Ils ont fait apparaître dans le jardin du cloître :

- une série de fosses remplies de matériaux de construction (ardoises, tuiles à crochets, tuiles canaux, pierres calcaires, blocs de schistes, galets de lest), contemporaines des phases successives de travaux de construction ou de restructuration du couvent (XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle),
- un socle octogonal en pierres calcaires qui servit de support à une vasque ou à une croix au XVI^{ème} siècle. Il fut repris au XVIII^{ème} siècle pour asseoir une croix,
- un enduit extérieur d'étanchéité, lissé, à base de tuiles concassées très finement et de chaux, de couleur rose. Il est réalisé à partir du niveau ancien de circulation du jardin.

Il a été possible de distinguer à l'intérieur des galeries :

- des sols de travail liés à la construction des murs du cloître et des bâtiments adjacents (église, logis, communs ...),

— 2 pavements successifs du cloître des XVI-XVII^{èmes} siècles (des bandes de carreaux de terre-cuite unis, de 13 cm de côté, horizontaux, encadrent des bandes de carreaux placés en diagonales),

— 2 fosses de sépultures du XVII^{ème} siècle, orientées est-ouest dans la galerie occidentale. Une seule a pu être fouillée. Elle comportait les ossements de 3 individus dont 2 étaient en connexion. Les inhumations étaient disposées en décubitus dorsal, sur une planche de bois, munie d'un dossier, dans un linceul fixé par des épingles. Les mains étaient jointes ou croisées sur l'abdomen. Une alliance en argent fut retrouvée à l'annulaire gauche de chacune des sépultures. Jonc simple ou demi-jonc, bordé d'un liseré, la dernière portait gravé à l'intérieur le nom de la défunte : ANNE FAIART.

Pierre Coudroy de Lille fit des recherches dans les Archives Départementales (série H Les Annonciades 7-8-9) et nous rapporte qu'Anne Faiart ou Fayard, naquit en 1586 de Pierre de Fayard, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de Jeanne Pichot. Elle prit le voile des Annonciades en 1600. Elle apparaît dans les registres de 1606, 1614, mais en est absente en 1624 et 1626. Elle décéda donc entre 1614 et 1624,

— un pavement de grosses dalles de pierre de 63 cm de côté et d'une épaisseur de 10 cm, disposé au-dessus des deux sols précédents en diagonales au XVIII^{ème} siècle.

Les communs :

Le projet des architectes comprenait la construction d'un bâtiment neuf pour le Service Régional de l'Archéologie sur un niveau de sous-sol. Une fouille de sauvetage fut réalisée sur 525 m².

Un alignement de pierres sèches, orienté nord-sud, semble indiquer une limite de parcelle dans des niveaux de mise en culture romains tardifs (IIIème-IVème siècle). Il peut être mis en relation avec un sol de chaux aperçu sous la galerie orientale du cloître. Il n'existe pas de traces d'une occupation mérovingienne quelconque contemporaine du couvent de femmes mentionné par la Marquise de Maillé, sous l'actuelle église Sainte-Eulalie.

Un bâtiment excavé est construit au XVème siècle au-dessus d'une fosse-dépotoir du XIVème siècle. Il est comblé brutalement au XVIème siècle lors de la construction du couvent des Annonciades.

Les textes étudiés par Joël Perrin (Inventaire) mentionnent la construction des cuisines, du réfectoire, de commodités. Néanmoins, ces éléments n'ont pas été pris en compte lors de l'élaboration du plan du couvent au XVIIIème siècle. La fouille avait donc pour but d'en retracer un plan et d'en noter les évolutions.

Le réfectoire et la cuisine étaient accolés au mur sud du cloître, dans le prolongement l'un de l'autre. Quatre pavements de petit carreaux de terre-cuite unis de 13 cm de

côté, puis de 20 cm de côté, se succédèrent entre le XVIème et le XVIIème siècle. La cuisine était dallée de pierres rectangulaires, puis elle fut pavée de petits carreaux de terre-cuite. Elle possédait une grande cheminée, adossée au mur sud puis encastrée au XVIIème siècle dans celui-ci. La plaque-foyer (8 briques posées de chant disposées en damiers) était définie par un alignement de grosses pierres calcaires. Sur son côté est, se trouvait un évier bas dont les eaux étaient évacuées par une rigole en pierre longeant à l'extérieur le mur sud. La partie orientale de cette cuisine servait au stockage des denrées (traces de placards). Au sud de ces salles, un solin de pierres sèches délimitait un espace empierré. Il peut s'agir d'un appentis en bois ou torchis et bois qui abritait un puisard aménagé dans le mur sud. Une canalisation de pierres provenait du cloître, traversait la cuisine et longeait cet appentis en direction du mur d'enceinte de la ville. Un texte autorisa sa création en 1629. Elle servit jusqu'au XIXème siècle.

Une série de fosses utilisées comme dépotoirs, contemporaines de la construction des communs ou de leur utilisation, ont livré un mobilier abondant qui permettra de restituer une partie de la vaisselle des Annonciades.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

BORDEAUX**56, rue Permentade****16 rue Bragard (Causserouge II)**

N° 33 063 098 AH

Sauvetage programmé

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Le programme immobilier de 1988, portant sur les parcelles 7 à 9 rue Causserouge, 12 à 14 rue Bragard, a été étendu en 1991 aux parcelles 16 rue Bragard, 54-56 rue Permentade, ainsi que cela était prévu initialement. La fouille de sauvetage programmé a couvert une surface de 500 m² correspondant à l'emplacement du parking souterrain de l'immeuble projeté.

La fouille de cette année a mis en évidence des éléments comparables aux résultats de la fouille de 1988, en précisant certains points :

— une série de grandes fosses d'extraction de grave ou d'argile sur l'ensemble du terrain, comblées d'abord progressivement par des remblais entrecoupés de colluvionnements, puis par des dépotoirs à la fin du XIII^e siècle-début du XIV^e siècle. Ces fosses viennent s'ajouter aux précédentes et montrent que le terrain servit de carrière. L'absence totale de structures liées à une activité de potier nous incite maintenant à mettre ces fosses en relation avec des campagnes de constructions importantes au Moyen Age

(rempart XII^e siècle-couvent des Ordres Mendiants au XIII^e siècle...) avant l'implantation puis la fixation d'un parcellaire médiéval dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

— au-dessus de ces fosses sont installées des structures construites sur solin de pierres avec des élévations en torchis et bois et calages de poteaux alignées sur les structures découvertes en 1988. Ces niveaux avaient été alors identifiés comme appartenant à un habitat privé. La présence sur le site de déchets de tabletterie, de scories de fer, de déchets de cannes de verrier, dans les sols en place et dans les fosses-dépotoirs nous permettent de penser que cet habitat se doublait peut-être d'une petite activité artisanale locale. Cet habitat fut détruit par le feu comme les structures découvertes lors de la précédente campagne.

— aux XVI^e et XVII^e siècles, plusieurs fosses-dépotoirs perforent les niveaux dont une barrique en bois cerclée de fer qui servit peut-être de puisard dans un premier temps.

BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

Fréneau-Aubeterre

N° 33 073 002 AH

Sondage

Didier COQUILLAS

Fréneau-Aubeterre est aujourd'hui un lieu isolé et désert dans le marais de Saint-Simon, à environ 11 km au nord de Blaye. Il se situe sur le rivage de l'estuaire à l'embouchure d'un estey, aux confins de la commune de Braud-et-Saint-Louis, canton de Saint-Ciers-sur-Gironde.

La découverte du site tient aux caprices de la nature. Depuis plus de 30 ans, la Gironde, par un phénomène tout à fait naturel, vient ronger le bourrelet alluvial. Elle emporte des m3 de terre et de gros éléments d'aménagements côtiers. A Fréneau-Aubeterre, l'estuaire met également au jour des traces d'occupation ancienne qu'il engloutit rapidement.

Quelques curieux, puis le Cercle archéologique de Saint-Ciers-sur-Gironde, sont venus y puiser un matériel abondant dont l'essentiel est présenté au musée de cette même ville. Au premier abord, on remarque dans les collections ainsi constituées un bel ensemble d'outils en silex attribués au Néolithique final, ainsi que des pilettes dites «à sel», généralement datées de la Tène. Il faut signaler enfin une série impressionnante de céramique de fabrication régionale en excellent état de conservation. Elles sont attribuées aux deux premiers siècles de notre ère. A cet inventaire, il faut ajouter l'existence sur place d'épaisses couches de terre rouge attribuées aux dépotoirs d'ateliers de potiers gallo-romains.

Si l'on joint à cela la position idéale du site à l'embouchure d'un estey, on peut imaginer un haut-lieu de l'occupation humaine et une zone de contact essentielle entre l'arrière-pays et l'estuaire. La Gironde constituait alors une voie d'échange privilégiée.

Dans le cadre de recherches sur l'occupation des littoraux estuariens, le but était de réaliser 2 sondages et de relever les stratigraphies mises au jour dans les coupes franches taillées par l'estuaire. Nous avons pour objectif, courant juillet 1991, de définir et de dater précisément chaque étape de l'occupation.

Nous pensions surtout éclaircir ce problème d'atelier de potier gallo-romain. Nous voulions cerner son rapport avec ceux plus au nord de Soubran et Petit-Niort près de Mirambeau (Charente-Maritime) puisque la céramique de Fréneau était exactement la même.

Enfin l'approche archéologique devait apporter des éléments sur l'appréciation du niveau des eaux et sur l'aspect du littoral à cet endroit.

Quel que soit le sondage ou les niveaux étudiés, aucune trace néolithique n'a été observée. Les rares silex découverts étaient bruts et se trouvaient dans des niveaux plus récents.

En revanche, la grande révélation concerne l'occupation laténienne. Les épaisses couches de terre rouge (souvent plus de 0,50 m d'épaisseur) rencontrées dans tous les sondages, n'ont pas livré un seul tesson de céramique gallo-romaine. A la place, nous y avons trouvé un matériel daté de la fin du second Age du Fer, essentiellement du Ier siècle av. J.-C. En fait, il s'agit de restes de deux exploitations de sel superposées.

La couleur brique de la terre s'explique par la forte concentration de débris de céramique liés au chauffage de la saumure. Ces sols sont constitués jusqu'à 80 % de minuscules fragments de céramique et d'argile cuite.

Tout le matériel caractéristique des exploitations du sel a été retrouvé : pilette à sel en forme de trompette à base ronde ou carrée, pilette plus fine à l'extrémité plate également ronde ou carrée, fragments d'auget pour la cuisson de la saumure uniquement de forme cylindrique et divers autres éléments en argile cuite probablement liés au chauffage mais dont nous ignorons bien souvent la forme et l'utilité.

A cela vient s'ajouter une abondante série de céramiques domestiques aimablement étudiées par Christophe Sireix. On y remarque une grosse quantité d'urnes. Ce sont les seules formes décorées dont les motifs se résument à des

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

incisions ou des impressions. Signalons également des écuelles à lèvre verticale et épaissie, mais surtout à lèvre rentrante dont certaines formes sont caractéristiques du I^{er} siècle av. J.-C. : des gobelets à fond plus ou moins concave, des vases à provisions, etc... Dans cet ensemble, deux productions se distinguent. L'une a trait aux vases à pâte fortement dégraissée que l'on trouve granuleuse au toucher ; en général il s'agit de vases non tournés. Au contraire, la seconde est identifiable par sa céramique à pâte savonneuse. Cette dernière rassemble en majorité des vases tournés.

Notons enfin la découverte de fragments d'amphore italique de type Dressel I.

Malgré la présence de toute cette céramique domestique, aucune trace d'habitat n'a été identifiée.

Cette occupation de la fin du second Age du Fer s'est avérée la plus riche dans tous les niveaux, tant en sondage que dans les coupes franches. Elle occupe d'ailleurs l'essentiel de la parcelle étudiée et déborde sur les parcelles voisines. L'ensemble représente environ une superficie d'un peu moins 1 ha.

Ceci nous a obligé à reconsidérer l'occupation gallo-romaine. En fait, elle est pratiquement absente des sondages et n'a été signalée que dans les coupes franches laissées par l'estuaire. L'occupation antique est indéniable mais ne semble pas se situer exactement à l'endroit de la fouille. En effet, le niveau observé paraît s'attacher à une zone de circulation. En fait, le véritable site antique est aujourd'hui détruit. Il se trouvait sur le tiers de la parcelle complètement emporté par la Gironde.

Le matériel recueilli dans le niveau antique se compose de matériaux de construction : calcaire, tuiles à rebords. Ils sont accompagnés d'un peu de céramique : tessons de sigillée, oenochoé, tripode et autres formes de céramique commune ainsi que de fragments de verrerie.

La meilleure datation est encore donnée par le matériel recueilli durant ces dernières décennies. La céramique bien datée laisse envisager une occupation de la fin du I^{er} siècle jusqu'au début du II^{ème} siècle ap. J.-C. -au plus tôt vers 50 ap. J.-C., au plus tard vers 150 ap. J.-C.-.

L'idée d'un atelier de potier semble désormais illusoire. La possibilité d'un habitat n'est pas à écarter mais celle d'une zone d'entrepôt est fort probable. Elle expliquerait ainsi la forte concentration de vases à l'état neuf, en particulier d'oenochoés découvertes en lignes régulières et parallèles. L'existence d'une épave dans l'embouchure de l'estey n'est pas impossible non plus. Il pourrait s'agir d'une zone de stockage de produits de l'arrière-pays destinés à l'exportation par la Gironde. Ce serait envisageable pour les productions céramiques de Petit-Niort et Soubran (en particulier les oenochoés).

En revanche, aucun matériel postérieur au II^{ème} siècle ap. J.-C. n'est signalé. Le site semble alors abandonné.

Les derniers témoignages d'une éventuelle occupation se résument à quelques fragments de céramique médiévale ou moderne découverts en surface. Il faut également mentionner l'existence de trois fosses postérieures au niveau antique et venues perturber la stratigraphie ancienne. Nous n'avons aucune idée sur leur datation ni sur leur utilité.

Tous ces niveaux archéologiques en place se sont avérés d'excellents témoins de l'évolution du niveau marin. Ils ont bien répondu à notre attente et ont apporté quelques indications concrètes sur les hauteurs de l'eau à la fin de l'Age du Fer et durant le Haut-Empire.

Ceci nous a permis de reconstituer partiellement l'aspect ancien du marais du Nord-Blayais. Il faut vraisemblablement imaginer une sorte de baie marine installée dans un ancien bras mort de la Gironde. De telles conditions expliqueraient les facilités de transport et de déplacement entre l'arrière-pays et l'estuaire. Le bourrelet alluvial, mais aussi quelques petites îles, constituaient un immense port naturel qu'ils protégeaient des intempéries de l'estuaire girondin. Ils servaient aussi de point d'appui à l'occupation humaine.

Fréneau-Aubeterre est donc un site très riche et mériterait une étude plus approfondie.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

GENSAC

Le Pigeonnier

N° 33 186 001 AP

Sauvetage urgent

Alain TURQ

Des travaux d'aménagement en vue de la transformation d'un abri sous-roche en bergerie a permis la découverte d'un gisement préhistorique. La petite cavité formée au niveau d'un joint de strate dans les formations du calcaire de Castillon, s'ouvre sur le versant nord-est d'un vallon tributaire de la Durèze, affluent gauche de la Dordogne, quelques centaines de mètres en amont du confluent.

Le remplissage archéologique est peu épais (moins d'1 m) et se compose de 3 ensembles qui sont de haut en bas :

- humus et remanié,
- en comblement dans des fosses qui, par endroit, atteignent la roche-mère, une couche brune rougeâtre composée en grande partie d'argile de décalcification du calcaire du sommet du plateau. Elle livre un peu de matériel néolithique ainsi que des restes humains. Ceux-ci appartiennent probablement à une ou des sépultures malheureusement en grande partie remaniées par les animaux.
- couche brun-blanchâtre renfermant de nombreux éléments calcaires fortement altérés, souvent présents sous

forme de «fantômes». Elle renferme une importante couche archéologique aurignacienne. La faune est dominée par le Cheval et le mobilier archéologique se compose de quelques éléments de parures (craches de cerf), d'industrie osseuse (fragments) et d'un abondant matériel lithique. Celui-ci est fait, en grande partie, sur des galets de silex provenant des alluvions de la Dordogne et à partir de silex calcédonieux issus des formations tertiaires environnantes. L'outillage, assez banal, est caractérisé par un très grand nombre de grattoirs (60%), dont un type particulier, les grattoirs «Caminade» qui représentent à eux seuls 25%. La présence de ces derniers est à souligner dans la mesure où ce type d'outil n'était pour l'instant connu que dans quelques sites aurignaciens du bassin hydrographique de la Dordogne, plus exactement en Périgord : Caminade, Maldidier et Le Flageolet. Enfin, soulignons qu'ici les os ont servi de combustible.

Le déblaiement de la cavité a malheureusement entraîné la destruction d'une grande partie du site dont l'extension ne devait pas dépasser une vingtaine de m².

GRAYAN-ET-L'HOPITAL**La Lède du Gulp**

N° 33 193 001 AP

Sauvetage programmé

Julia ROUSSOT-LARROQUE**Calendrier des opérations et conditions matérielles :**

Le chantier nord de La Lède du Gulp (secteur tumulus et enclos à fossé) est resté ouvert en cours d'année. Le secteur médian a été rouvert à la fin du mois de juin et on y a travaillé à plein, en équipe complète jusqu'en septembre. Comme chaque année, la première opération y a été l'enlèvement à l'aide d'un engin mécanique des sables dunaires amoncelés. La fouille a porté sur près de 300m² dans le secteur médian, plus la surface fouillée dans le secteur nord, de l'ordre de 50 m². A la fin de la campagne, le secteur médian a ensuite été recouvert selon la procédure habituelle. La fouille planimétrique a été privilégiée, en donnant au décapage l'extension maximum envisageable compte tenu des possibilités matérielles. Les travaux ont porté sur le secteur médian et sur le secteur nord.

Le sauvetage programmé de La Lède du Gulp a bénéficié de crédits d'Etat de fonctionnement, d'équipement et d'analyse. La commune de Grayan-et-L'Hôpital, propriétaire du site, a accordé son autorisation pour les fouilles et nous a généreusement fait bénéficier d'un hébergement gratuit au Camping municipal du Gulp pour toute l'équipe de fouille durant la campagne d'été, ainsi que du prêt gratuit de gîtes ruraux pour une partie des travaux effectués hors saison. Le département de la Gironde a fourni une aide substantielle dont les bénéficiaires, Patrick Bernat, Vincent Vanderhaegen et Frédéric Baenghi, sous la direction de Julia Roussot-Larroque, ont été occupés à la logistique et l'équipement du chantier et à l'encadrement des 41 fouilleurs bénévoles.

Les résultats :

Dans le secteur médian, la zone ouverte couvre une surface en L d'un peu moins de 300 m², la partie centrale étant occupée par les eaux du marais et le sable que l'engin

mécanique n'a pu évacuer, auquel s'est ajoutée une quarantaine de m³ de sables provenant du dégagement manuel de la zone à fouiller ; elle est comprise entre les lignes H 10-11/AA 10-11 (+ 40 cm en x), H 10-11/H 32-33; AA 10-11/AA 18-19; AA 18-19/N-0 23-24; M-N 23-24/M-N 32-33, et H-L/M 32-33.

Après enlèvement des sables morts à l'aide d'un engin mécanique (chargeur à godet large, sur pneus), un nettoyage manuel à la pelle a été nécessaire. Au début de la campagne de 1991, les niveaux du Bronze ancien et moyen (c. 4 a et 4 b) avaient été enlevés sur la plus grande partie du secteur médian ; restaient à fouiller de ces niveaux le secteur H-M 29/30 à 32/33 (cf ill.), ce qui a été fait en priorité. Ensuite, la berme laissée en place comme repère stratigraphique en 1990 le long du front ouest, de H 11-F 13 à G 32, a été fouillée, depuis la couche 2 c (premier Age du Fer) jusqu'au sommet de la couche 5 (Néolithique final).

Plusieurs coupes ont été relevées à cette occasion.

La coupe ouest (secteur H 12/13) a été entreprise en 1990 et continuée en 1991 ; elle a été poussée jusqu'à 3 m de profondeur. Elle a permis d'individualiser jusqu'ici une séquence détaillée de niveaux archéologiques, du Mésolithique à l'Age du Fer. La partie profonde de la coupe a atteint d'épais niveaux fortement cryoturbés, certainement antérieurs au Tardiglaciaire.

La coupe nord-sud selon G-H 29-32 (sud du secteur médian) a traversé les niveaux du Néolithique final (5 a à d), du Néolithique récent (6 a et b), du Néolithique moyen (7) et du Néolithique ancien (8 a-b-c). Dans ce secteur, ces niveaux sont à peu près horizontaux dans le sens nord-sud, et leurs limites sont faiblement ondulées. On remarque particulièrement le développement des sables noirs tourbeux (ensembles 7 et 8) et la claire distinction stratigraphique des trois niveaux de Néolithique ancien (8 a, 8 b, 8 c) déjà reconnue dans le secteur sud.

La coupe est-ouest selon H32/33-L32/33, sagittale, perpendiculaire à la précédente a été reprise de G32 à K32 pour servir de guide à la fouille en planimétrie des niveaux 5 a-c et 6 a de ce secteur.

La coupe est-ouest selon J 10/11 à AA 10/11 relevée de J10/11 à T 10/11 en 1990, a été prolongée en 1991 jusqu'en AA 10/11 (x = 40), soit en tout une longueur de 18 m. Il s'agit d'une coupe partielle, de l'Age du Fer au Néolithique final.

La coupe nord-sud selon AA 10/11 à AA 18/19, au nord est du secteur médian, perpendiculaire à la précédente, a été dressée et relevée.

La coupe nord-sud du sondage selon L25-26. En L 25-26, dans une zone basse du chantier, un sondage de 2 m sur 1 a été poussé jusqu'à 2,10 m de profondeur sous le sommet de la c. 4 a (Bronze moyen). Il a traversé une suite de dépôts alternativement argileux et tourbeux, ou sablo-tourbeux, et s'est arrêté sur un niveau renfermant des bois travaillés. Après relevé, il paraît possible de replacer ces niveaux dans la stratigraphie générale du site, sous réserve de vérification ultérieure, bien entendu.

La fouille en planimétrie :

■ Les couches 2 d à 6 a :

Sur une trentaine de m² restaient à fouiller des niveaux des âges des métaux, du Bronze moyen (c. 4 a et b) au premier Age du Fer (2 d), mais c'est surtout sur les niveaux 5 b à d (Néolithique final) décapés sur près de 300 m² cette année, que porte l'essentiel des résultats des fouilles de 1991 à La Lède du Gurp. Quant à la c. 6 a, elle n'a été atteinte que sur une surface restreinte, étant apparemment absente de toute la zone haute du secteur médian.

Toujours pauvre en vestiges, la c. 5 a (Bronze ancien ou Néolithique final) n'a pu faire l'objet d'une attribution plus précise.

La c. 5 b campaniforme a livré des vestiges campaniformes, céramique typique et industrie lithique.

La découverte d'un niveau d'occupation campaniforme à La Lède du Gurp présente un grand intérêt. Les traces d'occupation campaniforme reconnues sur la côte atlantique proviennent le plus souvent de mégalithes, de niveaux d'occupation mélangés, ou de dépôts de faible surface, généralement non stratifiés. Ici, les vestiges sont répartis sur plusieurs centaines de m². Ils ne sont pas mêlés à des vestiges d'autres cultures du Néolithique final. Ce niveau campaniforme (5 b) est clairement séparé du niveau arténacien (5 d), avec interposition d'un niveau distinct (5c). Contrairement

à une opinion assez répandue, ici les deux occupations arténacienne et campaniforme n'interfèrent pas mais paraissent se succéder dans le temps.

■ C. 5 c. (Néolithique final indéterminé) :

Ce niveau, individualisé dans la stratigraphie, n'a pas à ce jour livré d'éléments caractéristiques qui préciseraient son attribution culturelle. En revanche, en M-0 11-13, vers la base de la c. 5 c, ont été mis au jour des bois de faible diamètre, écorcés, alignés à peu près selon des lignes parallèles distantes de 0,40 à 0,50 m environ, sur une longueur de 2,20 m, bois dont la disposition générale nord-est/sud-ouest semblait intentionnelle (cf. ill. 5). Pour le moment, la destination de cette structure de bois n'apparaît pas clairement.

■ C. 5 d. Néolithique final, culture d'Artenac :

Cette couche n'a été fouillée cette année que sur une partie seulement de la surface décapée. Le mobilier recueilli est néanmoins typique de la culture d'Artenac, déjà reconnue précédemment dans le niveau correspondant, 5 d, du secteur sud.

■ C. 6 a. Néolithique récent, Culture de Peu-Richard. :

Absente de la partie haute du secteur médian, fouillée donc sur une surface restreinte, cette couche n'a fourni que peu d'éléments typiques.

■ La banquette ouest.

Sur le front de mer, dans la partie menacée d'effondrement a été fouillée en 1991 une banquette occupant en partie les mètres D-F 17 à 26a. Cette fouille a donné accès sur une surface très restreinte aux niveaux inférieurs : c. 7 Néolithique moyen, c. 8 a, b. c. Néolithique ancien, c. 9 et 10 (Mésolithique sauveterrien), c. 11 (Mésolithique sauveterrien).

Un des résultats les plus marquants de cette opération a été la mise en évidence de deux sols superposés à piétinement d'animaux. L'un appartient au Néolithique ancien cardial ; l'autre, du Mésolithique (Sauveterrien), déjà reconnu en partie en 1990, a été dégagé cette année sur plusieurs mètres de long (traces d'aurochs, de cerf et de sanglier, imprimées dans un sable argileux).

En 1990, un dégagement limité au secteur nord avait permis de mettre au jour une première structure, et un tumulus en partie détruit, dont la fouille a été poursuivie en 1991.

Le tumulus est fait de sables noirs, sur un niveau de base de sables blanchâtres, stériles. La hauteur conservée est

d'un peu moins de 1 m ; son sommet plat est arasé ; son diamètre originel est difficile à évaluer précisément, l'Océan l'ayant en partie détruit, il est estimé à 6 m environ. La fouille a été menée selon la méthode des quadrants, laissant d'abord comme témoins 2 bermes orthogonales de 0,40 m de largeur, orientées est-ouest et nord-sud, ces dernières décalées par rapport au centre. Sur toute la surface fouillée du tertre, à la base du sable noir, au contact du substrat ou à quelques centimètres au-dessus, reposaient des galets de quartz et de silex, ces derniers souvent brûlés, sans organisation apparente. Une minuscule urne complète du premier Age du Fer avait été découverte en 1990 dans le quadrant sud. En 1991, dans le quadrant sud-est, ont été mises au jour deux petites fusaïoles, ou grosses perles subsphériques, en argile peu cuite et des tessons du premier Age du Fer.

■ *Le fossé.*

L'extension de la fouille vers le nord a révélé la présence d'un fossé, dont le fond s'inscrit en gris sombre sur les sables blancs de base. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le tracé de ce fossé ne suit pas le contour du tumulus, mais paraît le recouper. Un décapage plus large (50 m² environ) a été entrepris pour suivre ce fossé. Dans la zone dégagée jusqu'ici, son tracé, d'orientation nord-ouest-sud-est, est sensiblement rectiligne (cf. plan). Sa nature et sa destination n'ont pu encore être élucidées. On songerait à un enclos protohistorique, à moins qu'il ne s'agisse d'un élément du parcellaire dont nous avons relevé les traces immédiatement au nord du site. On notera la présence d'un fantôme de bois travaillé (pieu) en travers du fossé, au niveau du vieux sol. D'autres bois, souvent en mauvais état, ont été repérés au sud-est du tumulus.

La réunion de ces structures sur une surface restreinte établit qu'au premier Age du Fer cette aire septentrionale a été consacrée à des activités rituelles et/ou funéraires, tandis que le secteur médian et le secteur sud étaient voués à des activités domestiques et artisanales, comme la fabrication du sel par exemple.

MONTAGAUDIN

Eglise

N° 33 291 001 AH

Sondage

Marie-Noëlle NACFER

L'église s'élève au-dessus du village, au sommet du coteau dominant la Garonne. Elle est entourée par son cimetière encore en activité aujourd'hui.

Trois sondages ont été réalisés, le premier sur la face nord et les deux autres sur la face sud de l'église.

Le sondage 1 (1,10 x 0,60 m), réalisé sur la face nord au droit de la baie, a été mené jusqu'à la base de la fondation, soit à une profondeur de 1 m par rapport au niveau actuel du sol. La base de la fondation repose sur une argile vierge. Aucun vestige archéologique n'a été vu dans ce sondage.

Le sondage 2 (1,10 x 0,60 m) a été implanté sur la face sud de l'édifice, sur la moitié est de l'élévation.

Dans ce sondage, on a rencontré à 0,26 m sous la surface actuelle un mur orienté est-ouest de 0,60 m de large, bâti en petit moellons et lié au mortier.

Le sondage 3 (1,55 x 1,05 m) a été implanté également sur la face sud de l'édifice.

Dans le sondage 3, à 0,10 m sous le niveau de circulation du cimetière, un second mur a été vu. Celui-ci est orienté nord-sud. Comme le précédent, sa largeur est de 0,60 m, il a été suivi sur toute la longueur du sondage, soit 1,10 m. Sa construction est identique au premier.

Un morceau de tuile à rebord a été trouvé dans le même sondage.

Etant donné la présence de structures bâties dans les sondages 2 et 3, les investigations ont été stoppées rapidement afin de ne pas compromettre les données d'une fouille ultérieure.

Le module et la construction des murs font penser à des vestiges de l'Antiquité. Lors d'une visite précédente, quelques tessons de poteries avaient été ramassés dans le cimetière qui sont rattachables à la même période.

PRECHAC**Château de Cazeneuve**

N° 33 336 001 AH

Prospection thématique

Joëlle BURNOUF

Lorsqu'elle apparaît dans les textes au début du XIV^e siècle, la seigneurie de Cazeneuve appartient à la famille d'Albret mais on ignore depuis quelle époque elle est passée dans cette famille. Elle s'étendait alors sur les paroisses d'Insos, Préchac et une partie de celle d'Uzeste (Illon) mais, au XVIII^e siècle, la seigneurie d'Uzeste comprenait le château d'Illon et s'étendait même sur la partie de la paroisse de Préchac située sur la rive droite du Ciron. La paroisse de Cazalis découpée dans celle de Préchac au profit des Hospitaliers bénéficia d'un statut particulier et d'ailleurs mouvant.

C'est le 14 août 1250, à l'occasion de l'hommage prêté par Amanieu VI d'Albret à Gaston de Béarn, qu'il est pour la première fois question du château de Cazeneuve situé dans «l'honneur du château de Bazas» (E 188). Remis pour 2 ans à Henri III (4 déc. 1253), (R.G. I, n° 2210, 2212), il est encore mentionné en 1294 (E 19) et 1350 (E 36). Or, dès la première moitié du XIII^e siècle, sinon plus tôt, le château fut accosté d'un bourg — des *burgenses* sont attestés en 1241 — qui fut entouré d'une puissante muraille ; au plus tard au milieu du XIV^e siècle Charles II d'Albret (1415-14) se qualifie ainsi de *dominus ville et castri Casanove* (Les Castelnoux...). Il existait dans ce village des tours appartenant à des chevaliers vassaux des Albret : celle de Lusignan était encore visible au XVI^e siècle (Arch. Cazeneuve). La désertion du village qui avait peut-être commencé dès la fin du XV^e siècle, une fois la paix revenue, se produisit probablement au moment des guerres de religion. Bien qu'en 1595 il soit encore question d'un capitaine et gouverneur de la «ville et du château», on peut se demander si, à cette époque, il restait de nombreux habitants dans le village. En 1693, en tout cas, il n'est plus question que des «château, autrefois villes, tours, fossés, basse-cour».

Description :

Le site de Cazeneuve est installé à l'extrémité d'un banc de rochers taillés à pic sur la rive gauche de la rivière, à sa

confluence avec le ruisseau de Homburens. Pour autant que le laisse deviner l'examen du site, trois châteaux au moins se sont succédé sur une assiette qui atteignit 230 m de long pour 135 m de large, au plus.

La première forteresse qui n'a été que partiellement oblitérée par les constructions ultérieures est encore parfaitement visible (A). C'est un tertre de plan grossièrement circulaire de 10 m de haut environ, pour un diamètre de 30 m environ à la base, en forme de tronc de cône, au sommet plat. Des lices de 3 à 4 m le séparent, à la base, du Ciron et du Homburens. Cette motte (?) — sous réserve d'une exploration archéologique — paraît bien résulter pour l'essentiel d'un aménagement de la pointe de l'éperon délimité par les deux cours d'eau et non d'un remaniement et d'un transport de terre. Les seuls apports doivent provenir du creusement d'un large fossé en forme de cavalier parfaitement visible encore dans la cour intérieure du château. Il est vraisemblable qu'une «basse-cour» se développait en avant de la «motte» ; le tracé encore visible dans les murs extérieurs du château actuel reprend sans doute les limites de la basse-cour. Au cours des premières années du XIV^e siècle, Amanieu VII d'Albret fit reconstruire ou, du moins, remanier profondément le château. Nous n'en avons certes pas de preuves formelles ; mais, aussi bien l'histoire générale de la famille que les interventions attestées celles-ci d'Amanieu VII à Aillas et à Labrit (testament du 11 juillet 1324, A.D. 64, E 27) témoignent en faveur de cette hypothèse que ne contredit pas ce que nous pouvons encore percevoir des restes médiévaux.

Nous pensons que le château du XIV^e siècle devait, comme aujourd'hui, affecter la forme d'un polygone régulier aménagé dans l'ancienne basse-cour dont le sommet était constitué par la zone de confluence du Homburens et du Ciron. Cependant, il est vraisemblable que la majeure partie sinon la totalité de la motte était intégrée dans la forteresse. La présence, à la surface de la motte, d'un pan de mur dans lequel sont engagées des marches d'escalier n'en constitue pas forcément une preuve, car il peut fort bien provenir d'un mur situé plus en deçà ; en revanche, Léo Drouyn avait noté

sur la motte la présence de fondations à l'extérieur du mur actuel. Au nord-ouest, les courtines qui longent le Honburens, larges de 2,60 m, paraissent bien dater du XIV^e siècle, comme en témoigne en particulier — en plus de l'appareil — la présence d'une poterne ouverte sous un arc brisé. Au nord, comme aujourd'hui, les courtines devaient être parallèles au cours du Ciron. En revanche, vers le sud, il est plus difficile de préciser l'implantation de la forteresse médiévale. La courtine faisait-elle comme aujourd'hui un angle obtus dont la pointe était dirigée vers le sud-est ? Les seuls indices dont on dispose sont les fondations d'une tour carrée à l'angle sud-ouest — mais elles sont difficiles à dater — et surtout, légèrement en saillie sur l'escarpe du fossé méridional, la base d'une tour ronde qui appartenait manifestement à l'ancien château. Il semblerait que, dans ce secteur, le château actuel et la forteresse médiévale eurent la même implantation. En revanche, vers l'est, on ignore quelle était l'emprise du château du XIV^e siècle. Notons, enfin, qu'à l'extrémité nord-ouest de la cour intérieure actuelle, la coupure de l'éperon est encore parfaitement visible : son niveau est celui de la poterne de la courtine ouest. Il existe aussi dans cette cour un puits dont l'origine médiévale est tout à fait probable ; on peut aussi y accéder en descendant par la « coupure » grâce à un escalier droit. De cette coupure on peut aussi atteindre des caves taillées dans le rocher au-dessous de la cour supérieure, au nord-est. Enfin, en entrant dans la cour, à gauche, un escalier étroit permet de descendre dans un réduit, probablement un cachot sur les parois duquel sont dessinés des navires, dessins remontant, semble-t-il, au XVII^e siècle.

La ville :

En avant du château s'élevait encore au milieu du siècle dernier une enceinte polygonale ; elle longeait, à l'ouest, le ruisseau de Honburens sur 25 m, dans le prolongement du mur intérieur des bâtiments de la cour ; puis, elle décrivait une sorte de boucle jusqu'à une distance de 100 m de l'escarpe du château actuel ; elle rejoignait ensuite la forteresse à hauteur de la tour carrée de la face sud-est. Longue de 280 m environ cette enceinte enserrait — si l'on inclut les fossés situés en avant du château — une surface de 1,50 ha environ. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que cette enceinte fut démolie. En avril 1856, si l'on en croit Léo Drouyn, le mur oriental avait déjà en partie disparu mais, comme en témoigne une photographie de la fin du XIX^e siècle ou du début de celui-ci, la démolition fut probablement interrompue quelques années durant.

Léo Drouyn avait distingué, en avant de la porte d'entrée d'origine, les restes d'une barbacane dont il a suggéré le plan dans la Guyenne militaire. Aujourd'hui, il ne reste de cette muraille que 2 pans : l'un percé d'une ouverture sous laquelle passe le chemin qui conduit au château ; mais il s'agit d'un « trou » dont on ne sait s'il correspond à la porte d'origine ou à un aménagement ultérieur ; l'autre sert de mur oriental aux dépendances élevées à droite de l'allée. Cette muraille, parementée sur ses 2 faces de lits de pierre taillée, devait atteindre 6 m de haut, ne possédait pas de meurtrières, mais était dotée d'un chemin de ronde dont Léo Drouyn avait pu distinguer quelques portions encore en place.

Le parcellement ancien suggère l'existence d'un large fossé en avant de la muraille au nord-est, rattachement au fossé du château au sud-est.

A la fin du XVIII^e siècle, il y avait sur l'emplacement de l'ancienne ville deux métairies, l'une dite de l'Allée, l'autre sur l'emplacement de l'ancien jardin du château. On distingue, vers l'est, la voûte d'une ancienne cave en partie éventrée dont il est difficile de savoir si elle est contemporaine de l'une des dépendances qui se trouvaient à l'intérieur de la cour à l'époque moderne ou bien si elle remonte à l'époque où cette cour était encore un village. L'enceinte fut, ou bien bordée de faubourgs ou, dans un premier temps le village de Cazeneuve était plus étendu, soit « ouvert », soit seulement protégé par des fortifications plus sommaires en terre et bois. Seules des fouilles permettraient d'éclaircir l'histoire de l'occupation du site.

La première mention de « *Burgenses* » (1241) suggère l'existence d'un bourg castral. Par contre, celle de « *Dominus ville et castri* » suggère l'existence d'une ville ou tout au moins d'une agglomération plus importante.

L'intérêt d'une investigation archéologique complète de ce site, dont l'étude historique a été réalisée dans le cadre d'une étude globale de l'occupation du sol en Bazadais, s'inscrit dans l'étude du développement de l'habitat groupe et de la chronologie de son développement ainsi que dans les rapports de cet habitat avec les formes antérieures de l'occupation du sol depuis l'Antiquité ou l'Antiquité tardive.

La campagne de prospection 1991 a permis d'effectuer une reconnaissance par prospection électrique et sondage du fossé extérieur du bourg castral et d'une barbacane, et de mettre au jour à l'extérieur et à l'est une zone d'occupation séparée de la fortification du bourg par un talus et d'une puissance sédimentaire de 1 m de haut. La céramique mise au jour, examinée par les spécialistes régionaux, permet de donner une fourchette chronologique homogène pour le XIII^e siècle et une provenance locale (Bazas, Marmande, Entre-deux-Mers, Landes).

BILAN SCIENTIFIQUE			
1	9	9	1

RIONS

Place du Repos

N° 33 355 012 AH

Sauvetage urgent

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS

Lors de travaux d'assainissement sur la place du Repos (ancien cimetière), une sépulture a été découverte. Le sarcophage monolithe comportait à son extrémité occidentale une logette céphalique. Deux individus reposaient dans

cette sépulture, le plus «ancien des deux» étant un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle, 3 coquilles étant présentes dans sa sépulture.

SADIRAC

Eglise

N° 33 363 074 AH

Sondage

Marie-Noëlle NACFER

L'église de Sadirac s'élève au milieu du village ; elle est entourée du cimetière encore en activité aujourd'hui.

A l'est un chevet en hémicycle s'appuie sur une travée droite. Puis vient la nef, simple rectangle allongé, légèrement plus large que la travée droite du chœur. La nef est plus élevée que le chevet. Celle-ci est masquée au sud par une chapelle et au nord par une chapelle des fonts, une chapelle dédiée à la Vierge et une sacristie. Enfin, à l'ouest s'élève un clocher-porche néo-gothique édifié en 1863.

Le parti d'assainissement retenu actuellement par l'architecte est celui d'enlever la totalité des remblais sur l'ensemble du terrain bordant les élévations à l'est et de ramener le niveau du sol à celui de l'allée de circulation du cimetière actuel.

Deux grands sondages ont été réalisés, le premier au droit du quatrième contrefort sur l'abside et le second au milieu du terrain au nord-est du chevet.

Cinq micro-sondages ont été faits à la base de chacune des colonnes du chevet.

Le sondage 1, implanté à l'aplomb de l'élévation (1,30 x 1,00m), a permis de mettre en évidence la base de la colonne adossée ainsi que la présence d'un soubassement débordant courant sur le pourtour du chevet sur lequel s'appuient les bases des colonnes qui rythment l'abside.

Le sommet de la fondation se situe à 0,67 m sous le niveau actuel et à 0,14 m plus bas que le niveau de circulation de l'allée.

Deux remblais ont été rencontrés ; le premier riche en éléments de couronnes mortuaires en perles, de fragments

de tuiles, d'os épars, semble correspondre à un épandage récent.

Le second, plus compact, répondant à une stratification plus lente, a livré des charbons ainsi que 3 tessons que l'on peut rattacher aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

Dans le sondage 2, réalisé à proximité des tombes, un remblai récent de 0,34 m d'épaisseur, très riche en éléments de couronnes mortuaires, recouvrait un niveau de circulation, certainement un chemin composé de couches successives de pierruche et de grave compactées.

Dans la partie sud du sondage, à 0,44 m sous le niveau actuel, la base d'une croix a été trouvée.

Les micro-sondages ont été réalisés à la base de chacune des colonnes de l'abside ; ils étaient destinés à vérifier la présence et l'état de la base des colonnes.

Dans les sondages 3 et 4, les bases sont présentes et bien conservées.

Leur sommet se situe à une quinzaine de centimètres sous le niveau actuel.

Dans les sondages 5 et 6, les bases sont inexistantes. Ces sondages correspondent aux colonnes dont les tambours sont les plus dégradés.

Dans le sondage 7, la base est présente ; elle est bien conservée, son sommet se situe environ à 15 cm sous le niveau actuel.

Les sondages ont permis de mettre en évidence un remblai d'environ 0,70 m d'épaisseur empâtant la base de l'élévation romane de l'édifice, et de retrouver un niveau de circulation antérieur du cimetière.

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC**1, rue Dantagnan**

N° 33 366 002 AH

Sondage

Richard BOUDET

La commune de Saint-André-de-Cubzac se trouve sur la rive droite de la Dordogne à quelques kilomètres de sa confluence avec la Garonne. Le quartier des Cordeliers, en plein centre-ville, près de la mairie, est localisé en bordure d'un plateau. Il tire son nom d'un établissement conventuel du XVII^{ème} siècle installé autour d'une chapelle médiévale dédiée à Saint-Etienne qui était entourée d'un important cimetière. Diverses observations ont été réalisées depuis 1984 sur ce secteur dont les traces d'occupation intense remontent au I^{er} siècle de notre ère.

Le sondage réalisé en 1991 se trouve à l'intérieur d'une maison en cours de rénovation, à une soixantaine de mètres à l'ouest de l'ancienne chapelle médiévale, dans un secteur où des sépultures avaient anciennement été signalées près de la principale artère traversant le bourg. Il avait pour but de fixer la limite occidentale du cimetière et de vérifier la présence de niveaux antiques ou médiévaux.

Sous plusieurs niveaux de démolition sub-contemporains sont apparus des remblais de pierraille contenant quelques

tessons de céramique moderne (XVII^{ème}/XVIII^{ème} siècle). Ces derniers reposaient sur un niveau mal daté, à l'assise irrégulière, directement en contact avec le substrat sableux sous-jacent. Son aspect évoque un sol de circulation extérieur. Il scellait la sépulture en pleine terre d'un adulte orienté est-ouest. Elle avait été installée dans le sable géologique (datation ?) de même qu'un petit silo contenant un mobilier peu abondant attribuable aux XII^{ème}/XIII^{ème} siècles. Aucun niveau antique n'a été rencontré.

Ce sondage a donc donné quelques réponses aux questions initialement posées. Avec une seule sépulture et l'absence totale d'ossements résiduels, la limite du cimetière médiéval doit être très proche et a pu être bloquée par une voirie. La présence d'installations domestiques médiévales est intéressante à noter car on pensait le quartier occupé à cette époque uniquement par la chapelle et son cimetière. L'absence de vestiges antiques est d'autant plus surprenante que des niveaux sont bien attestés à quelques dizaines de mètres de là.

SAINT-ANDRE-ET-APPELLES
Pont-de-la-Beauze

N° 33 369 003 AH

Sondage

Anne DEBAUMARCHE

Le site du Pont-de-la-Beauze a été découvert pendant l'été 1989 lors de prospections subaquatiques. Deux morceaux d'épaves apparaissaient sous les galets. La précarité de la situation des vestiges a induit la fouille de sauvetage urgent d'une première épave (PB-A) pendant l'hiver 1989-1990. L'intérêt de l'ensemble du site, la détermination de sa nature, la nécessité d'étudier la seconde épave (PB-B), ne serait-ce que pour compléter nos connaissances sur la première, ainsi que la menace de destruction d'une partie des vestiges par les courants et les sapements de terrain, ont conduit à la fouille de sauvetage de l'été 1990. Les sondages de l'été 1991 ont permis de poursuivre les observations, et de confirmer les datations dendrochronologiques grâce à la découverte de tessons de céramique sous la seconde épave, la situant vraisemblablement au XIV^{ème} siècle. Dans le même temps, des prospections en aval ont confirmé et renforcé l'importance du site, révélant à une centaine de mètres, sur la même rive et dans le méandre, plusieurs ensembles de vestiges vraisemblablement en place, qui affleurent au niveau des galets (meules, épave, pieux, poutres, assemblages, etc...).

Les épaves sont d'un type inconnu jusqu'à présent sur la Dordogne. Ce sont des embarcations fluviales, à fond plat, relativement longues, et qui ont vraisemblablement assuré un trafic local. Nos connaissances en matière de batellerie fluviale sont en effet très limitées dans la région, pratiquement inexistantes pour les périodes antérieures au XIX^{ème} siècle. Le savoir se transmettait oralement et n'a laissé que peu de documents écrits. La disparition progressive des vestiges justifie l'urgence et l'intérêt d'une étude la plus complète possible. Au-delà de la datation et des analyses en cours, les épaves elles-mêmes nécessitent des études complémentaires. L'acquisition de ces premières données permettra d'une part de mieux gérer de nouvelles découvertes à venir, d'autre part de commencer une typologie des embarcations historiques.

La première épave, PB-A, est pratiquement entière. Sa longueur est de 10,62 m, et sa largeur maximale de 2,06 m, soit une barque relativement effilée et étroite. Ces caractéristiques peuvent permettre la navigation dans le courant et dans des passes resserrées. Son fond est plat, évoquant une utilisation spécifiquement fluviale avec des hauteurs d'eau limitées, facilement échouable. Ce fond est composé de 5 planches de chêne, d'une épaisseur de 8 à 10 cm. Elles sont d'un seul tenant sur toute leur longueur. Chaque planche extérieure, la clavière, constitue aussi la première planche de bordé, et est taillée dans la masse à angle droit. Sur babord, la clavière est surmontée d'une seconde planche qui a disparu sur tribord, mais dont on retrouve la présence par les mortaises sur la clavière. La cohésion transversale est assurée par 8 paires de courbes, assemblées par des chevilles en chêne. Les planches du fond sont assemblées par des planchettes et des queues d'aronde, calfatées avec de la mousse et de l'argile, et clouées. La répartition des assemblages est très régulière. Le bateau présente quelques réparations, relativement rares et parfaitement ajustées.

L'épave PB-B est incomplète. Il en subsiste un morceau de clavière, surmonté d'une planche de bordé, et deux planches du fond, également incomplètes. On retrouve la plupart des éléments caractéristiques de la première épave PB-A. Le fond est plat ; la clavière monoxyle est taillée dans la masse ; la clavière comme les planches sont d'une seule pièce sur toute leur longueur, avec le même surdimensionnement. Les planches sont assemblées par des queues d'aronde et des planchettes reposant sur un rebord taillé dans la planche, et clouées. Le calfatage est assuré également par de la mousse et une argile grasse. Cependant, si les techniques de construction sont dans l'ensemble similaires, on remarque dans le détail de nombreuses différences, notamment à la poupe. PB-B pourrait être moins longue, mais elle est sans doute plus haute. Les assemblages entre les planches n'ont pas la même disposition que

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

PB-A : les queues d'aronde ne sont plus alignées transversalement, mais systématiquement décalées pour ce qu'il en reste. Cette disposition semble bien relever d'un parti-pris, comme l'était sur PB-A l'alignement transversal, et les causes de cette modification sont encore à définir. Les réparations sont très nombreuses et irrégulières, en particulier au niveau de la clavière.

Les différences entre PB-A et PB-B sont-elles dues à une évolution des techniques ou/et à des usages différents ? Sont-elles contemporaines ?

Si les modifications répondent à une évolution des techniques, il faudra s'interroger notamment sur la résistance des lignes de force, et autres problèmes de solidité, et sur les capacités et les besoins de torsion et de souplesse, ou de rigidité, de l'une et l'autre embarcation. Cette disposition peut également relever d'un usage différent.

En ce qui concerne le site, il est encore difficile de conclure, voire d'interpréter les vestiges. Il s'agit d'une zone de dépôts, et il est rarement possible de déterminer avec certitude la présence de sites et de vestiges en place. Cependant, la multiplication des indices tend à aller dans ce sens : topographie du site, rangée de trous creusés dans la roche, disposition des poutres, rondins et bois taillés. La situation et l'état de PB-B, qui semble avoir été utilisée et réparée au maximum, pourraient suggérer une réutilisation comme appontement ou protection de berges. Elle semble reposer en partie sur la roche, la sole épousant le relief du fond formant une pente douce, et sur des souches ou pieux informes, l'un indubitablement taillé, qui pourraient être destinés à empêcher son enfoncement. Des rondins parallèles en amont, et des poutres type clavières (peut-être réutilisées), pourraient être en relation avec cette destination.

Un tel aménagement signifierait une hauteur des eaux bien inférieure à la hauteur actuelle, puisque le site est actuellement à une profondeur d'environ 2 m à l'étiage.

Les découvertes et les études semblent conforter l'hypothèse d'un site en place, voire d'une immersion volontaire, et non d'un naufrage ou d'une épave transportée par les courants. Le site ne se limite pas à deux épaves, mais semble constituer un ensemble ; il comprend indubitablement des aménagements qui peuvent suggérer une installation portuaire, même succincte et limitée. Si cette hypothèse se vérifie, l'étude de ces vestiges serait d'un grand intérêt, puisque ce type d'aménagement est inconnu dans la région en dehors des grands ports et de la période contemporaine. Seul le dégagement complet des vestiges présumés, compris dans la baie délimitée par les deux épis rocheux, permettra de vérifier cette hypothèse et de préciser la nature du site. D'autre part, les dernières découvertes élargissent encore la problématique. Les aménagements situés en aval sont-ils contemporains, et quelle est leur nature ? Différentes activités ont pu coexister ou se succéder.

Dans le même sens, les sites de Cazenat, découverts en prospection en 1989, juste en amont, méritent également une étude approfondie dans l'objectif d'une compréhension globale du site. Les rangées de pieux se rapportent vraisemblablement à des moulins à nef et pêcheries, bien localisés sur des cartes du XVIII^{ème} siècle, mais signalés peut-être dès le XI^{ème} siècle. Une contemporanéité avec le site présumé portuaire du Pont-de-la-Beauze n'est pas exclue.

SAINT-AUBIN-DE-BRANNE

Moulin à vent

N° 33 375 002 AH

Sauvetage urgent

Sylvie FRAVEL

Au mois d'avril 1991, des labours profonds, préalables à la plantation d'une vigne, ont été effectués au lieu-dit «le Moulin à Vent» dans la commune de Saint-Aubin-de-Branne (canton de Branne, arrondissement de Libourne). S'ils ont provoqué la destruction de la «pars urbana», ils ont permis la découverte d'une villa gallo-romaine implantée sur la partie haute des plateaux dominant la vallée de la Dordogne. Les travaux agricoles furent aussitôt interrompus mais l'essentiel de la parcelle concernée était déjà «défoncé».

Un sauvetage urgent déclenché au cours du mois de mai s'est efforcé de recueillir le maximum d'informations sur un site qui se révéla radicalement détruit. Une série de photographies aériennes réalisées par François Didierjean a tout d'abord fait apparaître le plan presque complet de la villa. Des sondages radar effectués à titre expérimental par une équipe du B.R.G.M. ont montré que seule une infime partie de la villa avait échappé au labour et ont permis de compléter les carences de la photographie aérienne. Six sondages ponctuels ont été effectués pour vérifier à la fois le niveau de destruction des vestiges et la justesse du plan révélé par la photographie aérienne. L'état général de destruction du site révélé par les sondages n'a pas permis l'ouverture d'une fouille extensive. Les structures observées dans les sondages ainsi que tous les points repérables sur le terrain ont été relevés par Christian Martin afin d'établir un plan de la villa qui sera mis au propre et publié avec l'ensemble du site dans le courant 1992. Un ramassage systématique et localisé du mobilier remonté par la charrue a été opéré. Enfin, au mois de janvier 1992, une prospection menée sur l'ensemble de la commune et plus spécialement sur les 3 sites de villa déjà signalés devrait permettre de tenter de replacer cette villa dans le contexte chronologique de l'occupation du sol antique de la commune.

Les vestiges observés dans la parcelle labourée consistent en 2 bâtiments distincts séparés d'une vingtaine de mètres. A l'ouest, un corps de bâtiments d'axe nord-sud a été identifié comme la «pars urbana» de la villa. Des galeries

organisées autour des 3 cours forment un ensemble quadrangulaire d'environ 35 m sur 40 m autour duquel se disposent au nord et à l'ouest deux appendices. Les ramassages de surface ont permis, outre la récolte d'un mobilier allant du premier au début du IV^e siècle, de noter la présence de nombreux éléments de décor d'architecture et d'aménagement interne : plaques de marbre, enduit peint, tesselles de mosaïques, béton de tuileau, verre à vitre, tegulae, petit et — chose peu courante sur les villae de la région — moyen appareil circulaire. A l'emplacement des cours, le mobilier céramique était le plus abondant ; on notait également la présence de nombreuses scories. Les sondages effectués dans le corps principal ont montré qu'aucun niveau d'occupation ou de sol ne subsistait en place, que les substructions avaient été détruites — la plupart du temps jusqu'à la dernière assise de fondation — non seulement par le labour récent mais aussi par un labour ancien opéré à la balance entre les deux dernières guerres. Les sondages effectués dans les 2 appendices ont révélé qu'ils abritaient tous deux vraisemblablement des thermes. L'appendice nord présentait 3 salles à abside. Les deux premières conservaient un sol de tuileau sur lequel reposaient les pilettes en calcaire d'un hypocauste, le tout recouvert par un épais niveau de mortier, de tesselles et de plaques de mosaïque, vestige d'une mosaïque polychrome déjà détruite semble-t-il par le labour ancien. La troisième salle à abside à pans coupés ne conservait pas de sol et se trouvait arasée jusqu'à la dernière assise de fondation. L'appendice ouest, également très arasé, présentait les vestiges d'une entrée d'hypocauste dont le sol était en terre battue et conservait des éléments de pilettes en calcaire. A l'est se trouvait un bâtiment isolé, d'axe légèrement différent, de forme rectangulaire d'environ 10 m sur 30 m. Les ramassages effectués ont permis la récolte d'un très rare mobilier céramique, de tegulae et de petit appareil. La coupe transversale réalisée a montré que les labours n'avaient laissé en place aucun sol et détruit jusqu'aux fondations du bâtiment.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**SAINT-CAPRAIS-
DE-BORDEAUX****Eglise**

N° 33 381 001 AH

Sondage

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS

A l'intérieur de la nef du bâtiment actuel (XII^{ème} siècle), un bâtiment du haut Moyen Age a été découvert lors de travaux de restauration en 1990.

L'opération de 1991 a mis au jour la continuité du mur sud du bâtiment découvert ainsi qu'un sarcophage trapézoïdal, en partie vidé au XIX^{ème} siècle lors de la réfection du sol de l'église.

SAINT-EMILION**Place du Clocher**

N° 33 394 007 AH

Sauvetage urgent

Bruno BIZOT

L'éventualité d'un confortement du clocher de l'église monolithe de Saint-Emilion ayant été retenue, il importait de reconnaître les fondations de l'édifice et de préciser les risques archéologiques inhérents à une reprise en sous-œuvre. Trois sondages ont été réalisés au pied des flancs nord, est et sud du clocher.

Seul le sondage exécuté contre le flanc sud a livré les fondations d'une bâtisse adossée au clocher dans le courant du XIX^{ème} siècle et détruite peu de temps après sa construction. Les fondations romanes du clocher sont profondément ancrées dans le substratum calcaire et elles sont appareillées jusqu'à leur semelle. Le chemisage des flancs nord et est, réalisé en 1626 d'après les comptes de fabrique, est également fondé sur le substratum. Ses fondations sont constituées d'assises grossières de blocs de remploi.

Une stratigraphie d'une puissance de 4 m a été étudiée dans les sondages est et sud ; la stratigraphie du sondage nord, simplement destinée à compléter les lacunes du sondage est dans ses parties supérieures, ne fut pas étudiée jusqu'au terrain naturel. Seul le premier mètre de sédiment correspond au cimetière roman. Constitué d'une argile de décalcification recouverte d'un remblai, il a livré plusieurs sépultures en pleine terre ainsi qu'une tombe rupestre couverte d'une dalle ou d'une planche supportée par une saignée pratiquée dans le parement roman. Les remblais postérieurs au XVII^{ème} siècle, d'une épaisseur de 2 m environ, présentent une forte concentration de sépultures en pleine terre ou en cercueils. La moitié au moins de ces tombes correspond à des enfants.

SAINTE-FLORENCE

Eglise

N° 33 401 010 AH

Sondage

Marie-Noëlle NACFER

L'église est édifiée à flanc d'une pente dominant le village. Elle est entourée par le cimetière paroissial encore en activité aujourd'hui. En contrebas, un bassin reçoit les eaux d'une source réputée miraculeuse.

A l'est, un chevet en hémicycle s'appuie sur une travée droite. Puis vient la nef, simple rectangle allongé, légèrement plus large que la travée droite du chœur. Enfin, à l'ouest, s'élève un clocher-pignon, précédé d'un porche plus récent.

Deux sondages ont été réalisés, le premier sur la face sud, au droit de la jonction de la nef et du gros contrefort de la façade occidentale. Le second a été réalisé sur le chevet.

Le sondage 1 (0,65 x 1 m) a été réalisé dans l'étroite bande de terrain jouxtant l'élévation sud, au pied de la forte pente du talus.

A 0,40 m sous le niveau actuel, nous avons trouvé, légèrement engagée dans un trou ménagé dans le mur de la nef, la moitié d'un petit pichet de Sadirac typique de la seconde moitié du XIV^e siècle.

En dessous, le sédiment très plastique contenait de très nombreux moellons rubéfiés et fragments de mortier.

Le sondage pratiqué jusqu'à une profondeur de 1,20 m a été stoppé sur le ressaut de fondation large d'au moins 0,60 m ; le sommet de la fondation se situe à la même profondeur que le sol intérieur de l'église.

Le sondage 2 (0,80 x 1,40 m) a été réalisé au droit de l'élévation dans l'axe longitudinal de l'édifice.

Deux couches de réfection de toitures ont été rencontrées successivement, séparées par une couche de terre argileuse.

A 0,60 m sous le niveau actuel, une couche de quelques centimètres d'épaisseur constituée de grave et de mortier compacté semble être un sol de circulation ou de construction.

A cette même profondeur, l'élévation de l'abside se présente en retrait par rapport au massif sur lequel elle prend appui ; ce mur, bâti sur un plan également hémicirculaire présente une courbure différente. Un désordre architectural est visible dans la partie basse de cette élévation dans le secteur nord du sondage. Un ressaut de fondation a été atteint à 1,30 m sous le niveau actuel. Ce massif occupe toute la largeur du sondage qui est de 0,60 m à cette profondeur.

Les divers éléments rencontrés semblent être :

- le massif de fondation de l'abside romane,
- l'élévation de l'abside romane réutilisée comme fondation de l'abside actuelle ; le désordre observé à la base de cette élévation correspond certainement à l'arrachement d'un contrefort roman.

Les sondages ont permis de mettre en évidence la base du chevet roman sur lequel s'appuie l'élévation du chevet actuel.

Le cimetière semble n'avoir jamais fonctionné sur ces faces de l'édifice.

SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL
Bois des Haures

N° 33 412 200 AP

Fouille programmée

André COFFYN

Cette année, la fouille a porté sur les points suivants :

■ **Etude du parement :**

une série de sondages a permis de savoir que les pierres découvertes en 1990 sont posées sur le socle rocheux. Nous avons ainsi un péristalithe dont les distances au monument vont de 3 à 10 m.

■ **Tranchée T.2, derrière le chevet :**

dans cette tranchée, le socle est atteint à 1,54 m ; aucun autre monument n'est accolé au premier. La poterie trouvée, analogue à celle de T.1, ne permet pas de définir la culture à laquelle appartenaient les constructeurs du mégalithe.

■ **Fouille devant les montants 7 et 8 :**

toute cette zone est fouillée jusqu'au rocher, à la base des deux montants qui devront être redressés au cours de la restauration du monument. Nous découvrons une importante série de tessons se rapportant aux cultures déjà

repérées : Peu-Richardien et Artenacien pour le Néolithique, Campaniforme, Bronze ancien et Age du Fer pour la Protohistoire. Le Gallo-romain et le Moyen Age sont également bien représentés, parfois trop profondément à la suite des fouilles à la tarière faites récemment. Parmi les ornements, signalons des pendentifs taillés dans des défenses de sangliers, sciées en longueur avec perforation au sommet.

La découverte la plus exceptionnelle est celle de deux fosses sub-circulaires creusées et aménagées dans le socle, à la jonction entre M.7 et M.8. Cette trouvaille, faite au cours de la dernière heure de la fouille, n'a pu encore être exploitée et justifie notre demande de fouille pour 1992. En effet, ces fosses, en liaison directe avec les dalles, posent le problème de leur utilisation : emplacement de trous de poteaux pour l'érection du mégalithe ? Soutien d'une couverture de bois provisoire ou définitive du monument après son remplissage ? Seule une fouille minutieuse pourra nous l'apprendre.

SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL

Brion

N° 33 412 001 AH

Sauvetage urgent

Dany BARRAUD

Les projets de mise en valeur du site et la logique des études sur les peintures murales retrouvées effondrées par plaques dans la cella du temple en 1989, ont rendu nécessaire la reprise ponctuelle d'une fouille sur le secteur public du vicus de Saint-Germain-d'Esteuil.

Outre le dégagement total de la cella, les travaux ont permis de mettre en évidence une cour empierrée en avant du fanum, l'accès à un édifice se développant au sud-est du temple, une occupation du IV^{ème} siècle installée dans l'angle sud-ouest du péribole et les restes d'un carrefour urbain à l'ouest du sanctuaire.

L'étude et la restauration des enduits peints réalisées par le Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines de Soissons, sous la direction d'Alix Barbet, mettent déjà en évidence la présence de tableaux au nombre minimum d'une demi-douzaine, illustrant probablement un cycle historique. Le sens précis ne sera peut-être révélé que partiellement, dans la mesure où il sera possible de déchiffrer les inscriptions peintes existant sur certaines scènes. La composition d'ensemble montre l'importance d'une zone peuplée d'objets et de personnages. Un entablement vu en perspective, avec des lignes de fuite, atteste un rattachement au trompe-l'oeil typique du IV^{ème} style pompéien. Les angles, saillants ou rentrants, les ouvertures, les zones basses et hautes des murs, demeurent inconnus. De même, les dimensions des tableaux, les écarts entre les différents motifs comme les guirlandes, les colonnes, les tableaux et l'entablement, n'ont pu être établis.

Le dégagement des niveaux de destruction a permis de reconnaître complètement le sol de tuileau qui constituait la surface de circulation de la cella. Son excellent état de conservation a gardé, dans l'axe de l'entrée, les traces d'une base ou socle, probablement de statues. Il s'agit d'une marque rectangulaire de 3,20 m sur 1,50 m de côté dont les angles sont concaves. Deux ouvertures, pratiquées dès l'origine dans le mur ouest de la cella, encadrent parfaitement le volume défini par cette marque sur le sol.

Tous ces éléments, ouvertures, socles, entrée de la cella, podium repéré en 1989 en avant de la galerie, concourent, dans un même axe de symétrie, à une mise en scène précise du culte dont la finalité nous échappe.

Un sondage réalisé dans l'angle nord-est de la cella a montré toute l'importance des fondations de ce bâtiment qui dépassent les 2 m de profondeur et reposent directement sur le socle calcaire. Aucune occupation antérieure n'a pu être décelée. Dans l'état actuel des recherches, ce sanctuaire construit sous les Flaviens ne semble pas avoir connu d'état plus ancien.

Le nettoyage de la cour pavée, en avant du temple, a été l'occasion de mettre en évidence les restes d'un emmarchement donnant accès à un bâtiment public situé près de l'angle sud-est du temple. Cet édifice, dont le sol de circulation repéré en 1988 est nettement plus haut que celui de la cella, communiquait directement avec le sanctuaire par cet escalier.

L'usure des marches du fanum, à cet emplacement, montre bien qu'un des accès principaux au sanctuaire s'effectuait par le sud-est et que d'importants échanges avaient lieu entre le temple et cet édifice. L'orientation de ce dernier, de même que sa position dans le sanctuaire, nous amènent à envisager un probable décalage chronologique entre la réalisation de l'ensemble monumental et le rajout de ce bâtiment.

L'achèvement de la fouille dans l'angle sud-ouest du péribole a livré, sous les couches de destruction, les restes d'un habitat précaire de la première moitié du IV^{ème} siècle. Trois pièces, séparées par un appentis, sont apparues. Une d'elles réutilise le petit édifice qui existait préalablement dans l'angle du sanctuaire. Une cheminée est installée contre un mur et la porte est maintenue. Elle donne accès à un appentis constitué par deux bases en pierre qui supportaient très probablement des piliers en bois, la toiture prenant appui sur le péribole. Plus en avant, deux pièces ou couloirs, partiellement dégagées, s'étendent vers le sud-

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

est. Le muret le plus au nord, en pierres sèches, est bordé par une canalisation d'évacuation des eaux de pluie, constituée par des imbrex emboîtées. Ce muret s'appuie sur un angle de mur ou cloison, plus soigneusement édifié, à l'aide de briques claveaux récupérées, retaillées et maçonnées. Le mobilier archéologique découvert ne laisse aucun doute sur la fonction domestique de cet habitat : fibules tardives, monnaies de Constantin, nombreux restes osseux, céramique peignée abondante, meules calcaires et quartzites, mais aussi sigillée claire africaine jonchent le sol en terre battue. Il faut noter toutefois deux éléments en bronze fort intéressants et qui semblent avoir été récupérés par les occupants, probablement dans les ruines du temple. Il s'agit d'une tête de bélier en bronze et plomb avec une patte de fixation en fer, et un petit coq en bronze. Avec les fragments de statuette en terre blanche, Vénus ou déesse-mère, découverts en 1989, ils pourraient constituer les seuls éléments évoquant l'ancien lieu de culte, le coq et le bélier étant des attributs de Mercure.

Enfin, il faut noter dans ce secteur la présence en quantité importante de briques à mamelons, de tubulures de chauffage et surtout de briques claveaux. Tous ces éléments architecturaux participent en général de l'architecture thermale. Ils témoignent ici probablement de la présence d'un édifice de bains qu'il faudrait situer au sud du sanctuaire dans une zone non explorée, mais où la prospection électromagnétique et les plis du relief laissent envisager la présence d'un bâtiment important. S'il s'agissait bien de thermes, il est évident que le problème de l'alimentation en eaux de ceux-ci sera une des énigmes importantes à résoudre sur ce site. Jusqu'à cette année, aucun captage d'eau n'avait été identifié dans l'agglomération qui couvre tout de même une dizaine d'hectares.

Enfin, le dernier secteur ouvert à la fouille en 1991 a concerné l'extérieur ouest du sanctuaire, à l'emplacement où en 1989 un élément effondré de parement en opus reticule avait été découvert. Après la dépose du moulage de cet élément, il a été possible d'achever le dégagement de deux rues, une nord-sud et l'autre sud-est/nord-ouest.

La fouille a essentiellement porté sur le nettoyage superficiel de ces dernières. Aucun sondage n'a été réalisé. Il est donc impossible pour l'instant de proposer une chronologie pour l'installation de ce système de voirie. Tout juste peut-on constater la présence de plusieurs recharges qui soulignent l'entretien et le réaménagement régulier de la chaussée par apports de nouveaux lits de gravier. Deux bâtiments, dont seuls les angles apparaissent, marquent les limites de ces rues dont la largeur n'excède pas 4,50 m. Dans le coin du bâtiment sud, une grosse pierre calcaire dressée protège l'arête de la bâtisse. Il s'agit probablement d'une pierre châsse-roue qui évitait aux véhicules d'accrocher les substructions.

A l'intérieur du bâtiment nord, qui est probablement une cour, un puits a été rapidement identifié. La margelle, bien que brisée, était encore en place. Elle reposait sur deux grandes dalles de calcaire, taillées chacune en demi-cercles de manière à composer l'entrée du puits. D'une profondeur de 4 m, il est appareillé pour les trois-quarts, le fond étant directement creusé dans le socle calcaire. Une nappe d'eau abondante, 80 cm en permanence, ennoie toute la partie basse. La fouille a permis de discerner un comblement violent, essentiellement composé de tuiles, pierres et de nombreux restes fauniques, notamment des crânes de bovidé. Les études polliniques réalisées dans ces niveaux font apparaître aussi la présence de plantes légumineuses et de céréales.

La deuxième strate correspond, quant à elle, à l'utilisation du puits. Dans un niveau très boueux, une quarantaine de cruches de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C., la plupart brisées, ont été récupérées. Elles fourniront un corpus intéressant de formes pour une époque encore mal cernée dans nos régions.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

SAINT-MACAIRE

Centre-Ville

N° 33 435 002 AH

Sauvetage urgent

Bruno BIZOT

La surveillance de travaux de pose du tout-à-l'égout, rue de l'Eglise et rue de l'Amiral Courbet, n'a pas révélé la présence

de vestiges archéologiques en place.

**SAINT-MARTIN-
LACAUSSADE**

Eglise

N° 33 441 001 AH

Sauvetage urgent

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS

Lors de travaux de drainage autour de l'église, une sépulture a été découverte.

Construite au moyen de pierre de champ, recouverte de 3 gros blocs de pierre, elle comportait une pierre aménagée en logette pour contenir le crâne.

Une monnaie datant du XVème siècle a été découverte dans la sépulture.

TARGON

Eglise

N° 33 523 004 AH

Sondage

Marie-Noëlle NACFER

L'église s'élève au centre du village de Targon sur une éminence naturelle très largement remaniée. Seule une bande de terrain d'environ 3 m de large retenue par un mur de soutènement subsiste autour de l'édifice. La place du monument aux morts ainsi que le parking se situent à 2,50 m en contrebas.

Deux sondages ont été réalisés. Le premier au droit de l'élévation du chevet entre les deux contreforts, le second sur la face sud à l'est du portail.

Le sondage 1, implanté à l'aplomb de la baie (1,60 m x 1,10 m), a permis de mettre en évidence le ressaut de fondation du chevet à 0,16 m sous le niveau actuel ; sa largeur est de 0,45 m. Cette fondation recoupe des structures plus anciennes :

— un mortier de tuileau rose contenant des éclats de brique de forte granulométrie. L'épaisseur de ce massif est de 0,14 m,

— un mur de 0,44 m de large, lié au mortier, orienté est-ouest, sur lequel vient s'appuyer le tuileau.

Le mortier de tuileau et ce premier mur ont été bâtis aux dépens d'un second mur, orienté nord-sud construit en petits moellons réguliers et assisés. Son élévation conservée est de 0,24 m pour une longueur de 1,20 m. Il est recouvert d'un enduit. Sa largeur n'a pas été entièrement

dégagée dans le sondage. Seule la face ouest de ce mur est bien conservée car des sépultures ont été creusées et l'ont endommagé. Dans une de ces sépultures, on a trouvé une pièce dans la main du défunt. Cette monnaie semble être une maille de François 1er.

Dans le sondage 2, réalisé sur la face sud (1,20 m x 1,20 m), la fondation de l'église se situe sous une couche de terre végétale de 0,05 m. Il s'agit plutôt d'un blocage grossier qui vient s'appuyer sur un mur en petit appareil de 0,50 m de large, orienté est-ouest. Cette structure se situe à 0,20 m sous le niveau actuel et se développe sur 1,20 m de long. Du côté nord, le mur présente un ressaut de 0,10 m ; au sud une sépulture a été installée parallèlement au mur. Un aménagement de blocs calcaires a été réalisé à la tête et aux pieds du défunt afin de former une sorte de coffre. Le crâne se situe à une profondeur de 0,30 m.

Un élément de brique portant des traces d'accrochage de mortier a été trouvé dans ce sondage.

A la vue de ces sondages, il est impossible de trancher pour donner une attribution aux murs rencontrés : villa, édifice paléochrétien ? Cependant, une occupation du site en continu depuis la fin de l'Antiquité est désormais incontestable.

TOULENNE
Territoire Communal

Prospection thématique

Danielle JOSSET

Dans le cadre d'un élargissement de la problématique, le site gallo-romain situé au lieu-dit «La Gravière» dans la commune de Toulenn, déjà connu dans les textes anciens, a fait l'objet de deux types d'intervention :

- prospection terrestre,
- prospection aérienne (François Didierjean).

Ces deux opérations menées simultanément ont permis de confirmer l'existence d'un habitat gallo-romain (villa) dans la partie nord du site, daté entre la seconde moitié du I^{er} jusqu'au III^{ème} siècle, une étude exhaustive ayant déjà été publiée en 1982 dans les Cahiers du Bazadais, suite à des travaux de sondage concernant l'époque gallo-romaine et attestant l'implantation d'un village moderne daté entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècle sur la partie haute du site.

La prospection terrestre permet donc de certifier les informations précédemment enregistrées.

A partir de vues aériennes, des structures rondes (cercles) apparaissent. Il est possible d'en observer au moins 4. Ces structures dont aucun témoin particulier au sol ne permet de signaler l'emplacement exact, sont néanmoins mentionnées par divers auteurs anciens leur ayant attribué l'appellation de «fours souterrains» dont l'intérieur était pavé de mosaïques.

La plupart de ces structures auraient été détruites lors d'une plantation de vigne.

Elles sont situées de part et d'autre d'une allée centrale qui traverse actuellement le site dans l'axe nord-sud.

Les clichés aériens permettent une observation très nette de ces structures rondes.

Au sud-ouest de la villa, forte présomption de l'existence d'un tumulus ; l'observation tant au sol qu'aérienne démontre la présence d'un tertre aux contours très réguliers et situés dans le prolongement de la colline ayant vu l'implantation du village.

Diverses anomalies dans la pousse du maïs, sur la parcelle contiguë au site gallo-romain et se produisant annuellement ne permettent cependant pas encore de déterminer avec précision la nature de celles-ci.

Il apparaît donc nécessaire de poursuivre les investigations afin de compléter cette carte archéologique et d'en préciser les divers aspects au moyen d'une prospection géophysique.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**Industries anciennes
de la moyenne terrasse
du vignoble des Graves
Communes de VIRELADE,
PODENSAC, CERONS**

Prospection thématique

Dominique MILLET

La poursuite de nos travaux a confirmé la présence d'industries morphotypologiquement semblables sur les terrasses mindéliennes et rissiennes. Elle a mis en évidence de nombreux et importants phénomènes périglaciaires affectant la terrasse attribuée au Mindel.

Le fait nouveau et marquant est la découverte d'artefacts inclus dans des coulées de solifluxion balayant la surface de la terrasse Fxb2 (mindélienne).

Sites archéologiques dans le Karst

Prospection-inventaire

Catherine FERRIER

Le plateau de l'Entre-deux-Mers se développe entre les vallées de la Dordogne au nord et de la Garonne au sud. Il est limité à l'ouest par la confluence des deux rivières. Vers l'est, la zone étudiée a été arrêtée à la limite du département de la Gironde avec celles du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

La nature lithologique du plateau (formation des calcaires à astéries, Oligocène) et la présence d'un contexte morphosédimentaire favorable, ont permis le développement de cavités nombreuses, peu profondes, presque toujours parcourues par un ruisseau, d'accès aisé à l'homme par les pertes, résurgences ou les regards ainsi que l'ont montré Roger-Marie Séronie-Vivien, Jean-Claude Larelle, J. Gayet).

Les travaux de François Daleau, Jean Ferrier, Raoul Cousté et Michel Lenoir ont mis en évidence l'importance du potentiel archéologique de ces cavités pour les périodes préhistoriques et protohistoriques. Récemment, la découverte du site sépulcral des Cramails à Margueron, montre que des découvertes notables peuvent encore être faites.

Enfin, il faut souligner la fragilité de la conservation de ces sites souterrains soumis à une érosion naturelle et à une dégradation manifeste liée à la fréquentation spéléologique se traduisant par un piétinement et un pillage des vestiges.

En 1991 a été réalisé un inventaire des sites en domaine endokarstique connus dans la littérature, pour l'Entre-deux-Mers. Les résultats sont présentés sous la forme d'une carte et d'un tableau synthétiques.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1991

Une zone prioritaire de prospection a été définie en fonction des résultats de l'inventaire et de la synthèse des données géologiques concernant le développement du karst. Cette zone se situe dans les cantons de Sauveterre-de-Guyenne, Targon, Branne et Pellegrue.

Une méthodologie pour les travaux de terrain a également été mise au point pour les sites connus, constat de la présence et de l'état de conservation des vestiges, mise en évidence des menaces éventuelles, et pour la recherche de vestiges dans des cavités non inventoriées.

Dans les deux cas les conditions de gisement sont interprétées à partir des données morphologiques, sédimentologiques, hydrogéologiques concernant la cavité et de ses relations avec les formes karstiques de surface (pertes, dolines etc...) : vestiges non remaniés, vestiges déposés à l'origine dans la grotte mais remaniés par l'activité du ruisseau souterrain, vestiges déplacés depuis la surface, introduits par ruissellement et soutirage dans la grotte. Une prospection de surface complémentaire est réalisée afin de mettre en évidence, si possible, la source du matériel.

Cette démarche est actuellement en cours d'utilisation pour les grottes des Cousines (commune de Saint-Martin-du-Puy) et de Mauriac (commune de Mauriac).

Deux cavités ont été étudiées :

■ La grotte des Cousines (commune de Saint-Martin-du-Puy).

La vérification de la validité d'une information orale concernant la présence de sépulture(s) en place a pu être discu-

tée : l'examen de la portion de galerie correspondante n'a révélé aucun vestige en place dans le lit du ruisseau ou dans les banquettes de sédiment présentes sur les parois. Par contre, plus en aval, dans le lit du ruisseau a pu être récolté le matériel suivant : éléments d'industrie lithique rapportables au Paléolithique moyen et au post-Paléolithique, céramique du Chalcolithique et du Bronze.

Ces résultats impliquent, pour la suite des travaux, un examen plus approfondi de la grotte et de ses remplissages sédimentaires ainsi qu'une prospection à l'extérieur afin de déterminer quels sont les éléments provenant de la surface et ceux susceptibles d'avoir été déposés intentionnellement dans la grotte.

■ La grotte du Bourg (commune de Mauriac).

Les vestiges découverts lors de la prospection de la galerie se localisent strictement dans une zone particulière d'un point de vue morphologique et sédimentaire : petite salle située entre deux passages bas comportant deux niveaux de galeries dont la supérieure est en communication avec l'extérieur. Cet endroit constitue un^e zone de piège pour les sédiments grossiers (sables et graviers) et les vestiges archéologiques qui sont remaniés par le ruisseau.

Le matériel lithique se place dans le post-Paléolithique, la céramique correspond au Néolithique final, à l'Age du Bronze et au Gallo-romain.

Il y avait en outre du matériel moderne.

L'ensemble du matériel provient vraisemblablement de la surface. Une prospection complémentaire est en cours pour localiser son origine.

BOUGUE

Territoire Communal

Prospection

Philippe GARDES

A la suite d'une série de sondages menés sur l'éperon barré de Castet, occupé du début du 1er millénaire av. J.-C. à l'époque médiévale, une prospection systématique de la commune a été projetée, afin de replacer le site dans son contexte écologique et humain.

La zone étudiée est comprise dans une dépression naturelle. Celle-ci est divisée en deux parties par le plateau de Castet et les deux cours d'eau qui le circonscrivent, à savoir le Midou et le Ludon.

Entamée dès la fin novembre, la prospection n'a concerné que quelques secteurs. Les labours ne devant débuter que dans les premiers mois de 1992, seuls les sites repérés anciennement ont été vérifiés.

La Préhistoire :

Le Paléolithique est représenté par les sites de Lafon et Menjuin.

A Menjuin, un biface amygdaloïde ainsi que des éclats de silex ont été récoltés récemment. Quelques nucléus et produits de débitage proviennent du lieu-dit Lafon.

Deux sites datent probablement du Chalcolithique ou du début de l'Age du Bronze.

Une pointe de flèche à ailerons et pédoncule a été découverte en 1984 au lieu-dit Roussinon. Enfin, un probable atelier de taille a été mis en évidence à Milhomis, à Saint-Cricq-Villeneuve, à la limite de Bougue.

L'Antiquité :

La prospection réalisée sur le plateau de Castet a permis de récolter quelques tessons d'époque romaine. Citons en particulier la présence d'un bord d'amphore Pascual I.

Le Moyen Age :

Plusieurs fortifications d'époque médiévale ont été recensées.

Au sud-est du bourg existe une petite motte. Elle a fait l'objet d'une fouille clandestine dans sa partie sud.

Une autre motte, nettement plus étendue, est visible au lieu-dit Pellé. La ligne de chemin de fer Mont-de-Marsan/Nérac, aujourd'hui convertie en piste cyclable, l'a en partie détruite. Le chemin d'accès à la ferme de Pellé a également été taillé dans la masse de la motte. Du côté nord, s'étend une basse-cour protégée par une levée de terre bien conservée.

Ces données ponctuelles confirment l'intérêt archéologique de la commune de Bougue. La prospection systématique prévue pour début 1992 ainsi qu'une prospection aérienne permettront d'étudier de manière précise l'occupation du sol autour du site de Castet.

BOUGUE

Castet

N° 40 051 001 AH

Sondage

Philippe GARDES

Le village de Bougue, situé en plein coeur du Marsan, s'étend au fond d'une conque naturelle. Le plateau de Castet se développe à une centaine de mètres au nord-est de la zone densément habitée. Le confluent du Midou et du Ludon en marque la limite occidentale. Le long du Midou, les versants sont très accusés alors que le niveau s'abaisse progressivement en direction du sud-est. Du côté du Ludon, de petites falaises de 10 à 15 m de haut alternent avec des pentes nettement moins fortes, de l'ordre de 15 %.

Deux énormes cônes de terre existent à l'extrémité du plateau.

Le premier possède une plate-forme sommitale de 80 m sur 50 environ. Un large fossé le circonscrit à la base. Un deuxième tertre, nettement moins important, s'élève à quelques mètres au sud.

La seconde grande butte se trouve au sud-ouest de l'éperon. Haute de 7 m, côté plateau, elle mesure 38 m sur 33 au sommet. Elle est associée à un autre tertre plus réduit. Une levée de terre, correspondant à la basse-cour, englobe ces deux structures.

L'éperon est barré par un large fossé creusé à l'avant du premier grand tertre.

Une campagne de sondages a donc été mise sur pied afin de mieux appréhender la dimension chronologique et spatiale du site.

Au total, 5 sondages ont été réalisés :

- sondage 1 : au sommet du grand tertre sud-ouest,
- sondage 2 : à peu près au centre de la basse-cour,
- sondage 3 : à 100 m au sud-ouest du précédent,
- sondage 4 : au sud-est de l'éperon, en bordure du fossé,
- sondage 5 : sur un terre-plein situé à l'arrière du petit tertre nord-est.

Les sondages :

Le sondage 1 de 2 m² a été réalisé à peu près au centre du grand tertre sud-ouest. L'ensemble des niveaux reprend le très net pendage nord-ouest/sud-est de la plate-forme. La stratigraphie est difficile à interpréter du fait du lessivage des couches et de l'action des racines. Il semble, toutefois, que le niveau 7 corresponde au dernier remblai de construction du tertre. La première occupation proprement dite est matérialisée par la couche 6. Il faut peut-être voir dans le grossier pavage présent au nord, un véritable sol établi sur un remblai argileux. Une fosse a été creusée dans un deuxième temps. Pour l'instant, il est impossible de lui attribuer une fonction particulière.

Le niveau 4 pose un grave problème. En effet, il ne contient quasiment que de la céramique protohistorique. Pourtant, l'hétérogénéité chronologique de celle-ci laisse penser que ces vestiges ne sont pas en position primaire. Etant donné la faible extension de la surface fouillée, il est difficile de donner une explication satisfaisante à ce genre de phénomène.

Bien que très perturbée par l'érosion, la couche 3 paraît appartenir à une véritable occupation, qu'il convient de placer, au vu de la céramique, aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles.

Enfin, l'abandon du site est marqué par une destruction, peut-être provoquée ou suivie par un incendie (?), comme l'indiquent les nombreux charbons de bois, des fragments de torchis et des pierres dispersées, encore quelquefois liées au mortier. Ces éléments nous renseignent sur le mode de construction du bâti médiéval. Il pourrait s'agir, sous toutes réserves, de murs de torchis établis sur des solins de pierre maçonnés.

Les sondages 2 et 3, distants d'une centaine de mètres, ont été implantés dans la basse-cour. La correspondance par-faite entre les couches des deux sondages a pu être établie.

Le rôle perturbateur de la forêt doit ici être souligné. En effet, les trois premières couches ont subi, à des degrés divers, des remaniements dus aux racines.

Toutefois, la couche 2 paraît très peu anthropisée. Nous sommes vraisemblablement ici en présence d'un secteur marginal au Moyen Age. Les vestiges d'une installation structurée sont probablement à rechercher plus à l'ouest, peut-être au contact du grand tertre.

Les couches 3 et 4, par contre, témoignent d'une occupation nettement marquée. Le niveau 4, surtout dans le sondage 3, semble correspondre à un sol damé, aujourd'hui excessivement compact, avec une partie supérieure pratiquement plane. La couche d'occupation proprement dite est représentée par la couche 3. Celle-ci contient une très forte densité de tessons : plus d'une centaine, uniquement dans le sondage 2.

Le matériel des couches 1 et 2 apparaît hétérogène. Il atteste une occupation du premier Age du Fer à la fin du Moyen Age.

Les horizons 3 et 4 peuvent être datés grâce à un matériel abondant.

Les formes ouvertes constituent une forte proportion des vases. On note la présence de jattes. Celles-ci portent souvent un décor digité sur la panse, le bord et la lèvre. Nous avons affaire, ici, à des productions attestées dès le début du premier Age du Fer sur des sites lot-et-garonnais comme Chastel (Aiguillon) ou Sainte-Livrade. Un bord souligné par une série de cannelures appartient à un plat tronconique.

Les formes fermées comprennent essentiellement des pots à panse globulaire ou piriforme. Les décors se composent surtout de cannelures simples, couvrant quelquefois toute la panse. Ces formes et motifs sont bien représentés en Marsan, à Brocas-les-Forges et Mont-de-Marsan. Connus dès la fin du Bronze Final, ils se développent tout au long du premier Age du Fer.

Les sondages 4 et 5, menés à l'extrémité est de l'éperon, se sont avérés très décevants. En effet, n'ont été recueillis que quelques tessons en surface. Le sable jaune a été rencontré directement sous l'humus. La forte densité du couvert végétal est également, ici, à l'origine de la dilution des niveaux archéologiques.

Conclusion :

L'évolution du secteur sud-ouest de l'éperon peut être retracée dans ses grandes lignes.

La première occupation correspond vraisemblablement à un habitat groupé, datable du 1er tiers millénaire av. J.-C. Son extension reste à déterminer.

Destessons recueillis hors contexte ou lors de prospections témoignent de la persistance de la fréquentation du site à la fin de l'Age du Fer et au début de l'époque romaine.

Aucun indice datable du haut Moyen Age n'a été rencontré. La motte n'est élevée qu'aux XIème-XIIème siècles et entourée d'une basse-cour. Les éléments les plus récents découverts au sommet de la motte s'inscrivent dans le courant du XIIème, voire du XIIIème siècle. Des tessons à pâte claire ramassés en surface nous incitent à penser que l'occupation de la basse-cour se poursuit aux XIIIème-XVème siècles.

Une prospection, couplée à un travail de relevé systématique des structures apparentes, constitue la prochaine étape de l'étude. De l'établissement d'un plan précis dépendra l'éventuelle poursuite des investigations archéologiques.

CANENX-ET-REAUT

Grand Séouguès

N° 40 064 001 AP

Sauvetage urgent

Jean-Claude MERLET

Motifs, objectifs et méthode de l'intervention

Au printemps 1991, un semis de pins révèle une occupation du Bronze ancien-moyen dans les sables des Landes, à 5 km au nord de Mont-de-Marsan. Un nouveau labour profond prévu à l'automne doit détruire les zones encore intactes entre le semis. Un sauvetage est décidé pour l'été.

Au contraire des sépultures, les habitats de cette période n'ont pas été étudiés dans le sud de l'Aquitaine. C'est donc une première fouille de ce type d'occupation du sol. Le site présente en outre la particularité d'être localisé à proximité de zones lagunaires actuellement en cours d'étude paléo-environnementale (recherches GRAL et Université de Bordeaux I).

Sur la parcelle concernée, un périmètre de 800 m² a été délimité, correspondant à la plus grande densité des ramassages de surface. Dans ce périmètre, ont été fouillés 153 m², soit 38 m² en continu et le reste selon des bandes discontinues en fonction de l'état du terrain. Les bordures (remaniées) des bandes fouillées ont aussi été tamisées.

Principaux résultats :

■ la constitution d'un registre céramique intéressant

Le niveau archéologique, en apparence unique, situé à 35 cm de profondeur, correspond à plusieurs sols d'occupation.

Le mobilier céramique recueilli en place, soit 504 tessons dont 251 identifiables (forme, décor) comprend :

— Du Campaniforme, mis en évidence, pour la première fois en habitat de plein air dans le sud-aquitain, par des tessons à décor «international» de bandes horizontales au peigne.

— Un ensemble important de céramique domestique à cordons et pastillages, rattachable au «style médocain». Les formes et décors connus en nord-aquitaine se retrouvent ici : grands vases à fond plat, jarres, récipients à forme

ouverte, ornés de cordons droits ou digités, simples ou multiples, souvent placés sous bord et de pastillages.

Mais des formes non décrites ailleurs apparaissent : plat, jatte.

Le décor de pastillages se combine parfois à des impressions au doigt.

Si les décors plastiques dominent, les décors imprimés existent : coups d'ongle, cupules, empreintes de ficelle et de cordelette.

Un vase biconique, reconstituable en entier, possède dans sa partie haute un décor élaboré à la cordelette, surmontant un cordon ongulé.

La préhension est assurée par des oreilles, des anses, des mamelons.

Les caractères habituels de la céramique du Bronze ancien-moyen d'Aquitaine se retrouvent dans cet ensemble.

■ Autres données : mobilier associé, organisation des vestiges :

— Matériel lithique : 49 artefacts dont 4 outils (grattoirs) en place provenant d'un micro-débitage.

— Quelques petits blocs de garluche et galets apportés par l'Homme.

— Organisation des vestiges : aucune structure au sol ou enfouie n'a pu être repérée. Les vestiges sont dispersés. Deux concentrations relatives sont difficiles à interpréter, malgré les plans et les remontages réalisés.

Un agencement particulier est notable : plusieurs fonds plats et grands tessons en alignement avec le vase à la cordelette décrit plus haut. L'état de ce fait archéologique ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un contexte funéraire ou domestique.

— Les ramassages de surface ont complété la série lithique (800 produits dont 10 armatures) et céramique et amené la découverte d'un mobilier d'habitat (fusaïoles, meule, percuteurs).

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Conclusion :

Le site a révélé plusieurs occupations depuis le Néolithique final jusqu'au Bronze moyen, avec un mobilier céramique varié.

A l'échelle locale, il se place dans un groupe d'habitats en relation probable avec les milieux lagunaires de la Haute-Lande (selon les études en cours à ce niveau).

A l'échelle régionale, on remarque des similitudes avec un site comme le Truc du Bourdiou à Mios (Gironde).

Le Grand Séouguès présente un grand intérêt pour aborder des problèmes importants comme :

- la diffusion du Campaniforme et ses influences sur le Bronze ancien,
- la validité du modèle du pastoralisme transhumant dans la région.

DAX**Promenade des Remparts**

N° 40 088 124 AH

Sondage

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS

Jusqu'à 1,50 m de profondeur, aucune structure antique n'a été découverte ; seuls des remblais contenant des fragments architecturaux antiques ont été traversés.

Cette absence de structure à proximité du rempart antique à cette profondeur peut s'expliquer par une destruction des bâtiments existants lors de la construction de la fortification, dans le but de récupérer les matériaux ou pour dégager les alentours du chantier.

LABASTIDE-D'ARMAGNAC**Tailluret**

Prospection-sondage

Wandel MIGEON

Au cours du mois d'août 1991, une opération de prospection-sondage s'est déroulée sur le site de Tailluret, territoire des communes de Labastide-d'Armagnac (Landes) et de Mauléon-d'Armagnac (Gers). L'étude fut menée à l'occasion de la création d'une retenue d'eau sur le cours du ruisseau Le Loumé.

Après une prospection pédestre systématique de toutes les parcelles concernées et une série de 131 sondages, aucun site n'a été découvert.

LABRIT

Albret

N° 40 135 001 AH

Fouille programmée

Yan LABORIE

La campagne de fouille conduite en 1991 sur le site du château d'Albret, commune de Labrit, s'inscrit dans le prolongement de l'enquête «diagnostic» lancée en 1990 sur cette vaste fortification de terre située aux confins du Marsan, du Bazadais et de la Grande Lande. Identifiée en 1960 par Jean-Bernard Marquette comme le site résidentiel originel de la famille d'Albret, cette forteresse de terre de plus de 4 ha, dont les origines sont à placer dans les XI^{ème} et XII^{ème} siècles, apparut pour la première fois dans l'histoire en 1274 et abrita aussi un château de pierre à partir du XIV^{ème} siècle. Elle n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune reconnaissance archéologique, bien qu'elle soit certainement l'un des monuments majeurs témoins de l'époque médiévale dans l'espace rural landais. La campagne de fouille que l'on y mena cette année avait pour principal objectif d'acquérir les premiers indices sur la nature et la chronologie de l'occupation détectée par prospection géophysique dans sa vaste basse-cour fossoyée.

Méthode de sondage retenue :

En raison de l'étendue de la surface à sonder (1,50 ha), la méthode retenue consista à ouvrir de longues bandes de fouilles de faible largeur (1,60 m) formant un sondage continu, traversant presque dans leur intégralité les 3 principales zones où la prospection électrique décelait, semble-t-il, la présence de traces d'occupation.

La forte probabilité, vu le contexte géographique local, de rencontrer des indices fugaces laissés par des constructions en matériaux périssables, incita à la plus grande prudence dans l'exécution de ces sondages. Seule une partie de l'horizon stérile formant le sol actuel fut enlevée à l'aide d'un engin mécanique, sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ensuite, se sont succédé une série de décapages, par passes régulières, sur l'ensemble des bandes, qui mirent ainsi en évidence plusieurs niveaux de remblais, des sols et des structures construites.

Résultats :

■ Secteur 1 :

Les bandes de reconnaissance établies dans la partie occidentale de la basse-cour révélèrent la présence d'une nappe de niveaux d'époque moderne, correspondant certainement à l'effondrement, après abandon, dans le courant du XVII^{ème} siècle, d'une ou plusieurs constructions en matériaux périssables et couvertes de tuiles creuses. Un sondage profond effectué en bordure de cette nappe d'occupation permit de constater qu'elle s'était installée sur un niveau de remblai d'argile à peu près stérile, réhaussant, dans ce secteur, l'altitude de la basse-cour d'environ 0,80/0,90 m. La mise en place de ce remblai serait antérieure au XVI^{ème} siècle ou contemporaine de celui-ci, d'après l'observation du mobilier céramique contenu dans le comblement d'un fossé ou d'une fosse creusée dans sa partie supérieure.

Les quelques artefacts inclus dans la masse de ce remblai n'autorisent aucune autre proposition sur la chronologie de son épandage. Sa base repose sur un autre niveau paraissant être le substratum géologique du site. Le contact entre ces 2 niveaux est diffus et aucun niveau anthropique ne s'intercale entre eux. Des terrassements contemporains de la phase de remblaiement ont peut-être, ici, fait disparaître le ou les niveaux de sols anciens de la basse-cour.

■ Secteur 2 :

Située dans la partie méridionale de la basse-cour, la bande de reconnaissance n° 2, ouverte selon un axe est-ouest afin de traverser intégralement un massif de haute résistivité évoquant la présence d'une construction au pied de la motte, a finalement révélé l'absence totale de tout vestige dans cette zone, du moins dans l'horizon argilo-sableux épais de 0,20 à 0,55 m qui recouvre la surface d'un niveau argileux sur lequel s'établissait le sol de circulation de la basse-cour du XV^{ème}/XVI^{ème} siècle au XVII^{ème}/XVIII^{ème} siècle (d'après le rare mobilier trouvé à sa surface).

Un sondage profond pratiqué dans ce niveau argileux sous-jacent montra qu'il s'agissait d'un remblai d'environ 1 m d'épaisseur, établi au-dessus d'un niveau de sol antérieur. Ce sol, formé sur un substratum argileux, présente une surface indurée (éclats calcaires, graviers siliceux) portant des traces d'activité métallurgique, légère cuvette de 0,35 m² avec, sur le fond, inclusion de coulées de scorie de fer, peut-être une base de laboratoire de bas-fourneau. Les très rares tessons de céramique recueillis sur ce sol sont indiscutablement d'époque médiévale et pourraient appartenir à des productions indigènes du XII^{ème}/XIII^{ème} siècle ou plus anciennes.

Aucun artefact ne fut trouvé dans la masse du remblai scellant ce niveau médiéval, susceptible de contribuer à situer plus précisément, entre le XII^{ème}/XIII^{ème} siècle et le XV^{ème}/XVI^{ème} siècle, la période au cours de laquelle il fut mis en place.

Ce sondage profond apporta en plus de ces observations stratigraphiques la découverte de la dépouille complète d'un bovidé adulte, intéressant document pour l'étude du cheptel ancien, enterré au cours de l'opération de remblaiement de ce secteur de la basse-cour. Cet animal âgé d'environ 4 ans, d'une constitution apparemment normale, se caractérise par sa petite taille, 1 m à 1,10 m au garrot, d'après les premières observations effectuées lors de la fouille par Pierre Caillat, archéozoologue.

■ Secteur 3 :

La bande de sondage n° 3 ouverte selon un axe nord-sud, permet de constater dans le secteur oriental de la basse-cour que, là encore, les structures décelées par la prospection électrique correspondaient essentiellement à des aménagements résultant d'une occupation d'époque moderne, des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, scellés après abandon par la formation d'un horizon naturel. Les vestiges mis au jour, dallages de pierres, niveaux de sol et remblai, empreintes de sablière de fondations, observés sur une surface exiguë, ne permettent pas de définir la nature exacte des structures auxquelles ils appartiennent — habitat paysan, bâtiment agricole ou encore dépendances du château —. Le mobilier

recueilli traduirait une activité domestique ordinaire mais qui peut être, simplement, le reflet de celle du château de pierre qui s'élevait à proximité de la zone reconnue. L'ensemble de cette nappe de niveaux d'époque moderne repose sur une formation argileuse qui n'a pu être sondée, pouvant comme dans les deux autres secteurs étudiés, correspondre à un remblai occultant des horizons d'occupation antérieurs. Seuls quelques éléments mobiliers du XIII^{ème}/XIV^{ème} siècle furent rencontrés à proximité de la base de la levée de terre qui enserme la façade sud de la basse-cour. Enfin, la découverte des fondations d'un mur maçonné, établi un peu en retrait de la rupture de pente marquant, à l'extrémité nord de la basse-cour, la naissance du versant du fossé qui la ceinturait, pourrait être, d'après son orientation, l'ouvrage qui clôturait la façade nord de la forteresse. Ce mur en brique remplaça probablement ici les dispositifs de l'enceinte primitive -levées de terre ou palissade-. La chronologie de son édification et les raisons de celle-ci restent à définir, mais le module de brique employé, par comparaison à ce qui est observé dans l'Agenais et le Bergeracois, évoquerait une construction du bas Moyen Âge.

En conclusion, la campagne 1991 apporte la date de désertion définitive du site castral de Labrit — seconde moitié du XVII^{ème} siècle —, démontre l'occupation de l'espace interne à son enceinte fossoyée par de multiples structures témoins d'une activité bien établie depuis le début du XVI^{ème} siècle, à la suite d'un probable exhaussement général du sol de la basse-cour par remblaiement. Opération qui semble avoir fossilisé, sous une chappe d'argile vierge d'au moins 1 m d'épaisseur, les niveaux d'occupation d'époque médiévale vainement recherchés cette année. Une série de décapages mécaniques de plusieurs m², menée depuis des zones vides de vestiges d'époque moderne, devrait permettre d'apporter la possibilité de vérifier l'existence présumée de l'ancien sol de la basse-cour et, par sa fouille, d'en déterminer sa chronologie.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

MIRAMONT-SENSACQ

Barrage du Bahus

Prospection-sondage

Xavier CHARPENTIER

A l'occasion de la création de la retenue du Bahus a été décidée la prospection des 55 km de l'emprise foncière.

La prospection pédestre, doublée d'une série de sondages, a confirmé l'existence d'un tumulus (n° 4 de Miramont) présentant une couronne de galets d'un diamètre de l'ordre de 15 m.

SAINT-SEVER

Pont de Péré

40 282 002 AH

Prospection

Corinne TRAMASSET-BARIOU

Les pieux de bois sont alignés perpendiculairement à la rivière Adour.

Le site comprenant les berges et le lit de l'Adour, la prospection s'est faite à deux niveaux :

— Subaquatique : recherche de pieux sur 200 m le long de la rive gauche en aval des pieux, début de relevé de la construction en briques immergée, assimilée à une pile.

— Terrestre : prospection au détecteur à métaux montrant une forte concentration de signaux en face de la pile (l'état de l'Adour n'a permis que deux plongées à l'automne 1991).

Projets :

L'interprétation, simplement en regard des pieux, qui tendait à supposer la présence d'un pont (romain d'après Paul Dubedat, inventeur du site) doit maintenant se confronter à celle d'une pêcherie ou d'une passerelle qui semble plus plausible. Une visite aux Archives Départementales courant mars 1992 nous éclairera à ce sujet.

Il serait intéressant de pouvoir finir le relevé de la pile pour l'identifier et de pratiquer une visite subaquatique générale de l'Adour à Saint-Sever car d'autres alignements de pieux affleurent.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

SANGUINET

Le Lac. Put Blanc

Prospection

Bernard MAURIN

L'année 1991 devait marquer le début des fouilles sur le site de Put Blanc.

Dans l'optique de la campagne à venir, c'est dès le mois d'avril qu'a débuté la mise en place de l'infrastructure technique indispensable aux travaux subaquatiques. En effet, ayant à installer un chantier sur des fonds compris entre 12 et 14 m, il nous fallait implanter les corps morts indispensables à l'amarrage de la barge de recherche sur les différentes zones du vaste espace que constitue le site et mettre en place la plate-forme flottante fixe qui assure la sécurité principale des plongeurs.

L'autorisation de fouilles programmées que nous avons sollicitée auprès du C.S.R.A. ayant été différée, il nous a fallu modifier le programme des travaux prévus (annulation du stage d'été). Dans le cadre de l'autorisation de prospection qui nous a été donnée, nous avons pu cependant entreprendre la première phase de notre programme, c'est-à-dire implanter une partie du balisage indispensable à la suite des travaux. Parallèlement à la mise en place du chantier, nos équipes ont pu entreprendre une prospection plus étendue qui nous a permis de découvrir de nombreux vestiges d'une présence humaine : structures d'habitat, pieux, pirogues, céramiques.

Les découvertes des campagnes 1987-1988 (4 pirogues monoxyles) et 1989 (petit promontoire planté de pieux), nous ont amené à définir un axe de référence sur lequel pourrait s'appuyer un carroyage général. En effet, cette zone à étudier est vaste (échelonnée sur près de 400 m) et située entre 11 et 14 m de profondeur.

Un axe de référence est matérialisé par un cordeau de 300 m numéroté tous les 20 m. Il est orienté ouest-est et passe à proximité des zones à étudier (pieux, pirogues).

Le carroyage s'appuie sur l'axe de référence. Comme sur le site de l'Estey du Large, il est constitué de carrés de 20 m de côté.

Des espaces ont été numérotés. Les premiers chiffres correspondent à la position du centre du carré par rapport à l'origine. Le dernier chiffre indique la rangée, impair au nord de l'axe de référence et pair au sud.

La localisation du mobilier archéologique a été normalisée et sera identique à celle employée pour le site de l'Estey du Large. Après leur numérotation, chaque espace est divisé en 400 carrés de 1 m de côté, repérés par une lettre minuscule (a à t) et un nombre (1 à 20).

Enfin, après la mise en place des balises, les quadrilatères ainsi formés ont été relevés en prenant la mesure des 4 côtés ainsi que les 2 diagonales.

Les balises sont calculées dans leur système de coordonnées indépendant, dans l'attente d'un rattachement au système général Lambert III.

Les investigations menées de part et d'autre de l'axe principal, ont amené la découverte de 6 pirogues monoxyles, ce qui porte à 10 le nombre de ces embarcations repérées sur le site de Put Blanc. Ce sont donc 16 pirogues qui, jusqu'à ce jour, ont été découvertes dans la zone des sites du lac de Sanguinet.

Dans la proximité immédiate de la pirogue n° 11, nous avons eu la surprise de découvrir une barque à fond plat, comportant encore son chargement de résine en vrac. Il s'agit d'une embarcation dont le fond semble monoxyle, mais dont les bords étaient constitués de planches assemblées et maintenues par des membrures chevillées. A priori, il semblerait que cette embarcation soit très anachronique sur le site et sa datation sera sans doute très intéressante. Nous pensons que le chargement est constitué des débris secs de résine (appelé «barras» dans la tradition locale) qui se ramassent à la fin du résinage.

Des zones à forte densité de pieux ont été localisées.

Au Put Blanc I, il s'agit de l'espace découvert en 1989 comportant un nombre très important de pieux dont certains s'élèvent à plus d'1 m au-dessus du sol lacustre.

A une dizaine de mètres au nord-est de Put Blanc I, une nouvelle zone de pieux a été repérée, que nous avons appelée Put Blanc II.

A proximité de la pirogue n° 15 (Le Put Blanc III), une de nos équipes a découvert un espace d'habitat particulièrement

bien conservé. Il s'agit d'une zone surélevée dominant le lit de la rivière (ou la rive d'un premier lac). De nombreux pieux témoignent d'un espace aménagé relativement important et nous avons pu observer un plancher encore en place. Il est constitué de 2 couches de troncs de pins superposés de façon orthogonale. Nous avons pu repérer du bois travaillé, de nombreux fragments de céramiques (qui ont été laissés en place) et peut-être une plaque de foyer.

Cette réflexion s'insère dans le projet d'action thématique programmée : «Morphogénèse, paysages et peuplement holocènes de la zone littorale aquitaine».

L'échelonnement chronologique des groupes humains que nous étudions sur le bord de la rivière à l'origine de la formation du lac, nous amène tout naturellement à tenter de définir les diverses étapes de cette formation, dans une

période qui s'étend de la fin de l'Age du Bronze à l'époque moderne. Nous partons sur l'hypothèse de l'existence d'un premier plan d'eau formé dès l'apparition des dunes paraboliques (7000 B.P.).

Une première réflexion nous permet de proposer un schéma de la montée des eaux constituant une hypothèse de travail demandant à être confirmée par des datations systématiques portant sur les souches encore en place à des profondeurs judicieusement choisies en fonction des sites et de la topographie générale du lac.

Nous pouvons, semble-t-il, déterminer plusieurs étapes correspondant à des périodes de stabilité du plan d'eau à des niveaux croissants : la phase de l'Age du Fer, une montée brutale des eaux au début du 1er siècle ap. J.-C., la phase gallo-romaine, la phase moderne.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**Doublement de la R.N. 124 entre
SAINT-GEOURS-
DE-MAREMNE
et
MONT-DE-MARSAN**

Prospection-inventaire

Catherine FERRIER

Le tracé de la R.N. 124 se situe à la limite entre :

- au nord, les Landes proprement dites, aux reliefs peu accentués, correspondant à un vaste épandage de sable mis en place à la fin du Quaternaire et,
- au sud, la Chalosse, paysage de collines aux formes douces, où affleurent les terrains secondaires et tertiaires.

L'étude bibliographique concernant les sites connus, menée conjointement sur les communes traversées par la R.N. 124 et les communes limitrophes, met en évidence une plus grande densité de gisements au sud de l'Adour. Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette situation :

- Les Landes, du fait de la présence du massif forestier, sont moins propices à la découverte de sites que la Chalosse, zone moins boisée, plus cultivée.

- La Grande Lande, mal drainée, a probablement moins favorisé les implantations humaines que les coteaux de Chalosse, aux sols plus riches.

La prospection au sol a été réalisée sur les communes localisées entre Saint-Vincent-de-Paul et Mont-de-Marsan. Le matériel archéologique découvert est peu abondant, relativement dispersé (aucune zone de concentration n'a pu être signalée). Il s'agit dans la plupart des cas de tessons de céramique et d'éléments d'industrie lithique attribuables au Néolithique ou au Chalcolithique. De rares tessons de céramique indigène gallo-romaine et médiévale ont été récoltés.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

AGEN
L'Ermitage

N° 47 001 002 AH

Fouille programmée pluriannuelle

Richard BOUDET

L'oppidum de l'Ermitage à Agen occupe un plateau d'une cinquantaine d'hectares dominant la ville actuelle sur la rive droite de la moyenne vallée de la Garonne. Après une première année de prospections et de sondages exploratoires en 1990, la campagne 1991 a été consacrée à l'étude d'une coupe effectuée sur la bordure d'une levée formant limite avec une terrasse de zone d'occupation dense, un puits «funéraire» et une zone d'habitat isolé.

La partie centrale de l'oppidum est occupée par plusieurs terrasses artificielles d'allure géométrique à l'intérieur desquelles les zones d'occupation les plus denses et les plus anciennes ont été repérées. Le but de la coupe pratiquée sur une dizaine de mètres de longueur était de vérifier le caractère anthropique d'un tel dispositif, de la dater et d'en comprendre les modalités d'édification. Nos observations ont permis de montrer que le dispositif avait été mis en place sur un ressaut du substrat calcaire dont la bordure a été retouchée pour obtenir une rupture plus nette. Ce travail date de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. La levée elle-même ne contient aucune trace de construction. Il s'agit d'un remblai massif dont la bordure a pu être stabilisée par un système de haies.

Un puits isolé par rapport aux zones d'occupation, dans lequel on espérait mettre en évidence les caractéristiques de fonctionnement d'un puits «funéraire» de type toulousain, avait commencé à être fouillé en 1990. Sur le fond reposait un ensemble d'offrandes organisé autour d'un vase indigène de type balustre écrasé volontairement, au centre. Il comprenait deux vases complets également indigènes, trois serpettes usagées en fer, très certainement enfermées dans un coffret en bois dont les poignées en fer ont été conservées, un casque en bronze de type Mannheim,

la calotte reposant vers le bas et une oenochoé en bronze de type Kelheim. Le sédiment de la zone de dépôt est archéologiquement stérile, ce qui n'est pas le cas du comblement supérieur du puits qui, sur près de 5 m, contenait pêle-mêle des vestiges d'amphores vinaires italiennes de type Dressel I, de vaisselle à vernis noir de même origine mais également indigène, de faune, d'objets en fer (clous, serpettes, clé, plaquette décorée...), 2 monnaies, mais aussi de graines, charbons de bois, pollens... Ce mobilier paraît issu d'une zone d'occupation distante d'une cinquantaine de mètres. Une fosse contenant le même genre de comblement a été fouillée près du puits. Aucun élément humain n'a encore été mis en évidence.

En 1990, des zones d'occupation du milieu du I^{er} siècle avant notre ère avaient été repérées (un petit fossé en particulier) dans l'angle sud-ouest de l'oppidum. Plusieurs sondages étendus ouverts dans ce secteur ont permis de suivre ce fossé sur plusieurs mètres et de localiser en bordure de pente des zones de rejet aux mobiliers particulièrement abondants et variés dont la datation semble déborder sur le troisième quart du siècle.

Pendant la campagne 1991, de nombreux prélèvements ont été effectués. Ils serviront à alimenter l'Action Thématique Programmée «la plaine d'Agen à la fin de l'Age du Fer : aspects et exploitation» engagée en collaboration avec des paléo-environnementalistes, sédimentologues et historiens.

Avec la campagne de 1991 s'est achevée l'approche globale du site. La partie extérieure du rempart sera abordée à Pâques 1992. La demande de fouille pluriannuelle déposée à partir de 1992 aura pour but la mise en évidence de grande surface de zones d'occupation après un décapage.

AGEN

Cathédrale Saint-Caprais

N° 47 001 082 AH

Sondage

Bruno BIZOT

Afin de déterminer les risques archéologiques inhérents au drainage du pourtour du chœur et du mur gouttereau nord, 5 sondages ont été réalisés. La profondeur de ces sondages a été limitée aux semelles des fondations.

Les 2 sondages pratiqués dans ce que fut le cloître attenant au mur gouttereau ont révélé une stratification assez dense constituée dans sa partie supérieure d'une succession de sols et de niveaux de circulation. Des maçonneries orientées parallèlement au mur gouttereau ont également été repérées. Le sondage n°2 a livré 2 inhumations : une pratiquée dans un sarcophage de marbre remployé et la seconde dans un coffre anthropomorphe construit en briques.

Les sondages exécutés au pied du chevet ont permis de mettre en évidence plusieurs reprises des fondations des chapelles donnant dans les bras du transept. Au niveau de l'abside et de la chapelle axiale, aucune structure n'a été repérée. En revanche, une forte concentration de sépultures d'époque romane ou antérieure a été relevée. Ces inhumations ont été, soit pratiquées en pleine terre, c'est le cas de la plupart des sépultures d'enfant découvertes au pied de la chapelle axiale, soit dans des coffres de pierres ou de briques qui semblent avoir été l'objet de remplois multiples.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

AIGUILLON

Lagravisse

N° 47 004 006 AH

Sondage

Alain REGINATO

Les sondages ont révélé un niveau gallo-romain extrêmement pauvre, pouvant être interprété comme niveau de circulation. Parmi les quelques tessons recueillis, une lèvre

de Dressel 2/4 et un bord de Drag 24/25 ont pu être identifiés, plaçant ce niveau dans la première moitié du I^{er} siècle.

AIGUILLON

Lunac

N° 47 004 008 AH

Sauvetage urgent

Alain REGINATO

Partie gallo-romaine :

La période gallo-romaine n'a occupé qu'une petite partie de l'année de fouille. Un dépotoir de tabletier du second siècle a été dégagé méthodiquement avec tamisage systématique des sédiments. Il s'agit d'une découverte originale qui va permettre par le biais de l'énorme quantité de restes osseux, de décomposer le travail de l'artisan, et d'apprécier tout l'éventail de sa production spécialisée cependant dans les outils de tisserand.

Les niveaux-dépotoirs à l'extérieur du bâtiment romain ont aussi permis de localiser un dépotoir de tailleur de pierre, de fabrication et de taille de tesselles en pierre et en pâte de verre, de la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Par ailleurs, la fouille des gisements de peintures murales a continué. Celle-ci occupera l'essentiel de la saison 1992.

Partie médiévale :

La campagne de fouille 1991 sur le site de Lunac a porté essentiellement sur les couches médiévales du site. Alors que les structures et niveaux gallo-romains semblaient les plus importants, les couches médiévales se sont révélées très intéressantes ; elles ont fait l'objet d'un examen attentif. Elles se rapportent à des structures d'habitat, des niveaux de circulation, des couches-dépotoirs, et une série de 25 silos dans une fourchette chronologique qui va du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle.

L'étude de ces différents éléments médiévaux s'est avérée fort complexe. L'ensemble se positionne sur une très faible épaisseur stratigraphique. Les éléments anciens ont souvent été détruits par l'établissement des structures plus récentes, et les rechapages successifs des sols rendent

l'interprétation excessivement difficile. Cependant, un grand ensemble se dégage progressivement, et c'est à notre connaissance la première fois qu'en Lot-et-Garonne, un «complexe d'ensilage» analogue à celui de Grateloup est fouillé avec les niveaux de circulation et les habitats qui lui sont contemporains, donnant à l'ensemble un intérêt scientifique certain. Dans la suite du texte, les datations seront à prendre avec réserve, le matériel n'ayant pas fait l'objet d'une étude exhaustive. L'étude chronologique sera donc affinée prochainement.

Les structures du XIIème siècle sont pauvres ; des niveaux d'habitat postérieurs les ont interrompues. Elles sont matérialisées par la base d'une structure angulaire en pierres sèches dans le secteur nord, et par des ensembles de pierres dans le secteur sud déjà en rapport avec le niveau de circulation de quelques silos associés à des trous de poteaux.

La deuxième moitié du XIIème siècle, et le début du XIIIème siècle, sont marqués par le creusement en masse de silos qui vont être utilisés pendant au moins un siècle. Ces silos vont fonctionner avec différents niveaux de circulation et de rechapage successifs ; l'habitat évolue, s'adapte aux silos et se structure autour d'eux, et non pas l'inverse. Il est matérialisé au sol par des alignements de pierres (cf. secteur nord 3ème état et secteur sud 2ème état), et des plaques-foyers dont certaines sont décorées de quadrillages incisés. Par ailleurs, toute une série de trous de poteaux

matérialisant des structures légères au sol, est mise en évidence. S'il est difficile d'imaginer les structures caractérisées par les trous de poteaux du secteur sud, au niveau du secteur nord la destination semble évidente, avec en particulier un abri de type léger sur le silo 8.

L'étude du comblement des silos est très instructive. Alors que certains d'entre eux à la fin de leur période d'utilisation, ont servi visiblement de dépotoir banal, d'autres par contre ont subi un comblement que nous qualifieront de «rangé» et méthodique. Nous en prenons pour preuve des objets de la vie quotidienne placés toujours au même niveau, à mi-hauteur du comblement, et associés à des lits de matières organiques, des monnaies trop nombreuses pour être présentes de façon fortuite, et surtout au niveau du sol 12, une urne complète renversée sur un squelette de gallinacé, dépôt visiblement votif.

Alors que dans la deuxième moitié du XIIIème siècle certains silos sont comblés et recouverts par l'habitat (silos 15, 17, 19, secteur nord), d'autres continuent de fonctionner jusqu'au XIVème siècle où ils seront à leur tour comblés.

Le XIVème siècle quant à lui nous a laissé très peu de vestiges uniquement visibles dans le secteur sud, avec un foyer qui cette fois est bâti en briques et un angle de mur en pierres sèches. Les constructions récentes du XVIIIème siècle les ont en effet détruits, tout comme les vestiges du XVIème siècle représentés par quelques fondations de murs et des fosses visibles dans les 2 secteurs.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

BEAUGAS
Bordeneuve-Sud

N° 47 023 001 AP

Sauvetage urgent

Arnaud LENOBLE (1)

Le site de Bordeneuve (commune de Beaugas, Lot-et-Garonne) s'étend sur un replat structural d'une avant-butte molassique s'inscrivant dans les reliefs caractéristiques des formations tertiaires du Haut-Agenais. Ce replat exposé au sud est imputable à la présence, à cette altitude, d'un niveau carbonaté, faciès latéral du calcaire de Monbazillac, et recouvert de colluvions argileuses.

Suite à sa découverte lors de prospections, des sondages ont été effectués à la demande de la Direction des Antiquités Préhistoriques, confirmant la présence et l'importance d'un horizon préservé. Ils ont débouché sur un sauvetage urgent.

Les opérations de terrain ont concerné des tranchées de 2 m de large, espacées entre elles de 7 m et correspondant à l'emplacement des rangées du futur verger, cause du sauvetage (voir figure). Sur 7 tranchées, 6 ont révélé la présence de matériel, marquant la limite ouest du site par un appauvrissement progressif. L'homogénéité du matériel recueilli, ainsi que le remontage d'artefacts lithiques entre les différentes tranchées, permet de supposer un unique horizon affecté d'un plongement vers l'ouest, et d'un enfouissement digressif vers le sud, d'où son remaniement dans la partie basse du replat. Le niveau (15 à 20 cm) s'inscrit dans des formations argileuses homogènes, qui, rajoutées au battement vertical des objets, ne permettent pas d'observer le paléosol. Les processus de sédimentation du site restent néanmoins à préciser.

Les vestiges recueillis sont d'ordre lithique et osseux. La faune est partiellement conservée ; elle a livré quelques dents de Bovinés et des esquilles indéterminables, mais laissant un espoir de datation (analyse en cours). Son étude a été confiée à Stéphane Madelaine (Musée National de Préhistoire des Eyzies).

Différentes matières premières lithiques ont été rencontrées. Le silex calcédonieux local, originaire du calcaire blanc de l'Agenais, est majoritaire. Résultant de bancs meulériisés déstructurés, il se rencontre sur l'ensemble des plateaux avoisinants. Sa taillabilité est variable, plutôt mé-

diocre. Les matières premières exotiques se composent d'abord de silex «du Fumélois», puis «de Gavaudun» auxquels se rajoutent quelques indéterminés et galets alluviaux dont la plupart en roches éruptives. Cette association témoigne d'affinités avec le Haut-Agenais (vallées de la Lède et de la Lémance).

Toute la chaîne opératoire du silex local est représentée et les proportions des différentes catégories d'artefacts, associées à la présence d'amas, laissent supposer un débitage in situ. En revanche, les silex «du Fumélois» et «de Gavaudun» semblent être arrivés sur le site sous forme de supports sélectionnés. Des remontages sont en cours malgré la faible représentativité estimée de l'échantillon. Complétés par des expérimentations et études diacritiques des artefacts, ils laissent entrevoir la possibilité d'appréhender les techniques de taille utilisées et leurs relations avec la matière première (étude en cours).

La fouille a permis de constituer une série de 141 outils. Les grattoirs (IG : 50,3 %) sont de loin plus nombreux que les burins (B : 12 %). Ils sont peu diversifiés : grattoirs simples minces, en majorité en bout de lame (retouchée ou non). Les burins sont transversaux (IBtv : 5 %), sur cassure (2,8 %), sur troncature (IBt : 2,1 %), et les quelques dièdres (2,1 %) sont atypiques. Les perçoirs et becs (IP&B : 3,5 %) ainsi que les outils composites (IOC : 1,4 %) sont en petit nombre. Les lames à retouche continue sont bien représentées (9,9 %). Se rajoutent quelques troncatures (2,1 %). Les outils dits archaïques sont nombreux (18,6 %). Les supports utilisés sont majoritairement laminaires, quoique souvent fracturés. Cette série se complète d'une lamelle à dos et de la présence remarquable d'une pointe à cran solutréenne qui constitue l'unique indice tangible de cette culture ; une pollution ou un ramassage ne sont pas à exclure.

Dans l'état actuel des recherches, l'absence de stratigraphie, de datation, la faible variabilité typologique et le manque de fossiles directeurs rendent toute attribution culturelle délicate, ce d'autant plus qu'une spécificité du site semble envisageable. Seule une appartenance au Paléolithique supérieur est certaine.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Des blocs de calcaire et de molasse ont été trouvés au sein de la couche archéologique. Leur apport sur le site par les préhistoriques est indiscutable : certains d'entre eux résultent de formations algaires nécessitant un contexte fluviatile absent in situ. Ces blocs, associés à des concentrations de vestiges, pourraient permettre la mise en évidence d'une structuration de l'espace, par extension des zones fouillées.

Si le sauvetage urgent du site autorise un diagnostic de celui-ci, une extension des fouilles permettrait de sauver les zones menacées à plus long terme, tout en améliorant la valeur de l'échantillonnage. Ainsi peut-on espérer résoudre une partie des problèmes soulevés par cette campagne.

(1) En collaboration avec Olivier FERULLO.

BLANQUEFORT-SUR-
BRIOLANCE
Le Callan

N° 47 029 004 AP

Fouille programmée triannuelle

André MORALA

La campagne de fouilles 1991 a concerné les deux secteurs principaux du site : sud-ouest et nord.

Dans le secteur sud-ouest, l'accent a été mis plus particulièrement sur la poursuite du décapage du premier niveau périgordien supérieur (N.A.I.).

Quatorze carrés ont été concernés cette année par les travaux, ceux-ci s'organisant au pourtour de la grande table calcaire qui structure le cœur de l'habitat.

Les carrés à forte densité de matériel (G4, G5, H4, H5) ont été encore très positifs, à l'exception de G4, qui couvre la zone centrale de l'aire de combustion, et dans lequel la base du niveau a été atteinte.

L'examen préliminaire du matériel recueilli relève sensiblement les mêmes associations de vestiges que les années précédentes. La faune, principalement concentrée dans les carrés les plus abrités par le porche, est largement dominée par le Renne. Néanmoins, quelques esquilles osseuses d'herbivores de plus grandes tailles (Cheval ou Bovinés), ont été reconnues.

Il est à noter qu'un effet inverse très net est observable dans les carrés G4 et H4, entre le matériel osseux brûlé et le degré de fragmentation, plus élevé dans le premier des deux carrés, et le matériel non brûlé mais aussi de plus grande dimension, dans le second.

Ce matériel, bien qu'il soit constitué en majorité de fragments osseux provenant des membres, la découverte récente de quelques éléments de classes anatomiques non encore représentées (fragments crâniens et éléments du squelette axial), amènent à nuancer sensiblement le schéma d'introduction du gibier sur le site.

Le lithique, quant à lui, occupe à peu près les mêmes zones que les vestiges paléontologiques, avec cependant des densités variables. Des zones d'activités différentes sont pressenties, entre les carrés G5-G6, qui bordent la table calcaire, les carrés G4-H4, qui occupent l'aire de combustion, et les concentrations périphériques des carrés H5-I5 ou encore H7. Il est bien sûr trop tôt pour en préciser le détail et la signification.

L'examen lithologique de ce matériel met en évidence l'utilisation de 3 classes de matières premières : les silex ultra locaux gris et gris-beiges du Coniacien inférieur et beiges du Santonien, les silex locaux bleu-nuit du Turonien inférieur de la vallée de la Lémance et ceux du Coniacien inférieur de Gavaudun et les silex exogènes blonds porcelainés des terrains tertiaires. Nous observons pour ce niveau un approvisionnement en matière première dans un rayon relativement restreint, 7 à 10 km. Il est à noter l'absence du silex du Bergeracois.

Par ailleurs, les modes d'introduction et d'exploitation des matériaux sont variables d'une catégorie à l'autre. Hormis

les silex tertiaires, voire les silex de Gavaudun, qui témoignent de fins de chaînes technologiques, les autres matières premières présentent toutes les phases d'exploitation, depuis la transformation des nodules siliceux en nucléus et la production des supports, jusqu'au façonnage et au ravivage des outils.

L'outillage recèle une hyperspécialisation de la ou des activités pratiquées sur le site. Cette spécialisation est traduite par une proportion écrasante de burins, dont l'indice est de 80 %, eux-mêmes dominés par les Noailles (l'examen des microtraces d'usage indique, pour certains de ces outils, une utilisation sur matière osseuse, mais également ligneuse), qui représentent à eux seuls 83 % de ce groupe typologique et 66 % de la totalité des outils, et par l'absence totale de certains autres outils constamment présents dans les ensembles industriels de cette époque, comme les grattoirs, les outils composites, mais aussi les gravettes et microgravettes et les éléments tronqués.

L'étude géologique en cours dans le secteur nord affine les schémas de la dynamique de sédimentation de la totalité du site, puisque la fraction fine présente dans le secteur sud-ouest provient en partie du karst situé dans ce secteur. Le puissant cône de déjection accumulé au pied du karst aujourd'hui colmaté, témoigne de la remarquable longévité de la source qui durant des millénaires a alluvionné localement le site.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

CASTELLA

Fontirou

N° 47 053 001 AH

Sondage

Jean-Baptiste BERTRAND-DESRUNAIS

Ces sondages ont permis de constater qu'à l'origine, la tour centrale de la fortification était construite sur un promontoire calcaire qui dominait la vallée, puis que, dans un dernier

temps, lors de la construction des autres bâtiments de la fortification, une terrasse a été réalisée qui aujourd'hui masque totalement la base de la tour et le massif rocheux.

DURAS

Le Château

N° 47 086 010 AH

Sauvetage urgent

Frédéric BERTHAULT

La réfection du dallage et l'aménagement du sous-sol de la cour intérieure du Château de Duras (Lot-et-Garonne) — étanchéité, passage de câbles et de gaines — sont à l'origine de la mise au jour d'un certain nombre de structures antérieures à l'état final du château (XVIII^{ème} siècle).

Ces travaux nécessitant la destruction des parties hautes de ces structures, il a fallu procéder à une fouille de sauvetage. Celle-ci a consisté à relever les structures mises

au jour et à effectuer les sondages nécessaires à leur compréhension et à leur datation.

Ainsi a-t-on relevé des structures liées au remaniement du XVII^{ème} siècle que l'on connaissait par les textes, des structures de la première moitié du XVI^{ème} siècle consécutives à un remaniement jusqu'alors inconnu ; enfin, des structures du XIV^{ème} siècle appartenant à la construction du château.

A Q U I T A I N E

LOT-ET-GARONNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

LAUZUN

Le Château

N° 47 142 004 AH

Sauvetage urgent

Christophe SIREIX

Au cours des mois d'octobre et novembre 1991, une opération de sauvetage urgent s'est déroulée sur le site du château de Lauzun (commune et canton de Lauzun, arrondissement de Marmande, département de Lot-et-Garonne). Ce château, attesté pour la première fois dans les textes en 1259, n'avait fait à ce jour l'objet d'aucune étude archéologique. Siège d'une des nombreuses seigneuries de l'Agenais, jamais abandonné, il fit l'objet de remaniements incessants jusqu'à la fin du siècle dernier. Le château, implanté à la pointe d'un promontoire de faible altitude orienté au nord-ouest, se compose d'une enceinte vraisemblablement moderne abritant une vaste basse-cour et d'un ensemble résidentiel complexe regroupé à la pointe de l'éperon.

La volonté de Pierre et Odette Baron, nouveaux propriétaires du site, de restaurer le château resté à l'abandon plusieurs années, a rendu nécessaire l'ouverture d'une opération archéologique de sauvetage urgent en préalable au début des travaux. La restauration a commencé par la partie résidentielle du château qui se compose de 3 ailes sans unité architecturale : au sud un logis d'origine médiévale, au nord une longue aile Renaissance, et enfin à l'ouest, faisant jonction entre les deux, un court bâtiment trapézoïdal d'époque moderne. L'intervention avait deux objectifs. Il s'agissait, d'une part, de procéder à une série de sondages destinés à cerner l'évolution topo-chronologique du corps logis médiéval sur lequel les travaux de restauration ont été entrepris en priorité et, d'autre part, de dégager les vestiges du donjon primitif, situé dans le prolongement nord du logis médiéval, arasé et enfoui au début du XIX^{ème} siècle.

Les sondages et la fouille du donjon nous ont permis à ce jour (la fin du sauvetage est trop proche pour en dire plus, une étude historique en cours permettra d'en compléter les apports) de retrouver le donjon et de restituer en partie l'évolution des différents corps de logis qui l'ont avoisiné ou flanqué. Le donjon construit dans le courant du XII^{ème} siècle est aujourd'hui arasé à une hauteur atteignant par endroits plus de 3 m. Il présente un plan carré de 11,20 m de côté. Ses murs, d'une puissance de 2,85 m, présentent un parement en grand appareil à assises régulières et un blocage interne de pierre et de mortier. La construction est renforcée, de part et d'autre des angles, de contreforts plats. On accédait, semble-t-il, aux étages par un escalier ménagé dans l'un de ces contreforts. Le corps de logis primitif, placé à proximité immédiate du donjon mais sans flanquement, ne semble pas antérieur au XIV^{ème} siècle ; il a été réaménagé à la fin du XV^{ème} ou au début du XVI^{ème} siècle (construction de contreforts et d'une tour d'escalier à vis) ; de nouvelles constructions ont fait jonction avec l'aile indépendante construite dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle et englobé le donjon, si bien qu'au XVIII^{ème} siècle, l'ensemble formait un tout quoique très hétérogène.

Une plus vaste opération de diagnostic général du site est à envisager en liaison avec la poursuite des travaux. Elle devrait porter sur la détermination des phases chronologiques d'évolution de l'ensemble du site castral par l'étude en particulier des différentes enceintes qui les ont jalonnées.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

MONBAHUS

La Tuilerie

N° 47 170 011 AP

Sauvetage urgent

Alain TURQ

Lors de l'enlèvement des morts-terrains dans l'argilière de Monbahus, l'attention de l'exploitant a été attirée par la présence d'ossements. La Direction des Antiquités Préhistoriques, rapidement prévenue par le propriétaire, a été amenée à effectuer une fouille de sauvetage urgent. Cette opération a consisté en un prélèvement des ossements et un décapage de l'ensemble de la zone devant être exploitée dans le courant de cette année par la carrière. La couche archéologique repose au sommet d'une terrasse (située à une dizaine de mètres au-dessus du lit actuel du Tolzac) et est recouverte par des colluvions argilo-limoneuses de près de 2 m d'épaisseur. Le matériel archéologique est peu abondant : de rares silex (des éclats et un nucléus) et des

restes osseux. Ces derniers sont très mal conservés et seuls les objets les plus grands ont pu être prélevés et déterminés. Il s'agit d'un humérus et de plusieurs vertèbres en connexion anatomique ayant appartenu à un rhinocéros. Quelques éléments de dents semblent également indiquer la présence de cheval. L'étude géologique et les données paléontologiques semblent conférer au matériel archéologique un âge rissien.

Les interventions que nous devons effectuer dans les années à venir, pour permettre à cette petite entreprise artisanale de poursuivre sa production, devraient permettre de préciser la nature du site et sa position topographique par rapport à la paléo-vallée du Tolzac.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

PENNE-D'AGENAIS

Camping du Saut

N° 47 203 001 AP

Sauvetage programmé

Luc DETRAIN

Le site du Camping du Saut est situé sur la commune de Penne-d'Agenais. Il se développe à la confluence du Lot et d'un de ses affluents de gauche, le Boudouyssou.

La fouille a débuté en 1989 par des sondages, puis une fouille diagnostic, la municipalité de Penne-d'Agenais projetant de construire des logements sociaux sur ce terrain. C'est à partir de 1990 que l'opération est devenue une fouille de sauvetage programmée sur 3 ans.

La campagne de fouille 1991 a porté principalement sur l'extension du niveau 1 (soit une vingtaine de m²). C'est à cette occasion qu'un niveau supérieur a pu être mis en évidence. Il s'agit d'un lambeau de couche, tronqué de toutes parts par des fosses d'extraction de limons, nécessaires à la fabrication de tuiles. Un petit amas de galets y a été découvert. Il est possible qu'il s'agisse d'un calage de poteau. La granulométrie des galets est inférieure à celle observée généralement dans les amas et un espace d'environ 15 cm de diamètre, au centre de l'amas, ne comportait aucun vestige. Le matériel archéologique est similaire à celui des niveaux inférieurs.

Le niveau 1 a continué à livrer du mobilier et des galets.

Les limites du niveau ont été mieux appréhendées. Il semble que nous ayons surestimé les dégâts causés à l'époque azilienne par les fosses d'extraction de limons des tuiliers du XIIIème siècle. L'extension vers l'ouest semble plus importante que nous ne l'avions présumé. Au sud, par contre, le niveau est totalement détruit.

L'amas ouest, découvert l'an passé, s'est révélé être davantage un épandage plutôt qu'un amas bien circonscrit. La

présence du débitage est bien confirmée (nucléus, tablettes de ravigage, lames à crêtes, éclats corticaux...). L'industrie se compose de grattoirs sur éclats, de type unguiforme, ou sur lames cassées, de fragments de pièces à dos, de pointes à dos rectiligne et base tronquée, de pointes de Malaure, de lames tronquées, d'éclats retouchés et, depuis cette année, d'un burin sur troncature concave. Nous notons également que quelques chutes de burin ont pu être identifiées, ce qui, les années précédentes, n'avait pas été le cas.

L'assemblage faunistique (Cheval et Cerf) s'est enrichi de la présence de l'Auroch, par le biais d'une cheville osseuse de 80 cm environ.

La présence de matériel archéologique à une altitude intermédiaire entre les niveaux 1 et 2 semble attester la présence d'un niveau supplémentaire peu marqué. Les vestiges sont rares et sont essentiellement composés par des restes osseux, bien que des galets et du lithique soient également présents. La campagne à venir devra confirmer ou préciser la nature de cet horizon (mouvements internes à la couche ou niveau archéologique).

Ainsi, la campagne 1991 nous a permis de mieux appréhender le niveau 1 et d'en reconnaître les limites, mais également de mettre en évidence deux niveaux supplémentaires jusque là inconnus.

La campagne prochaine, dernière de la programmation, portera d'une part sur le niveau 1 mais, également, sur le niveau 2, fouillé partiellement en 1989 et qui avait livré 1 foyer et 2 amas de rejet.

SAINT-VITE

Le Mayne

N° 47 233 001 AP

Sauvetage urgent

Patrick BARBIER

Situé sur la rive gauche du Lot au sommet de la moyenne terrasse, le site du Mayne (commune de Saint-Vite, Lot-et-Garonne) a fait l'objet d'un sauvetage urgent en novembre 1989 et en février 1991. Il s'agit d'une fosse dont seul le fond -environ 20 cm de stratigraphie- a échappé à la destruction ; sa partie supérieure a été enlevée avant notre intervention par les nivellements successifs, nécessaires à la construction de la route.

Cette fosse semble avoir eu dans sa fonction deux utilisations :

— La présence de nombreuses graines de céréales nous incline à penser que cette structure, dans sa fonction première, serait un silo à grain ; des d'éléments en terre cuite retrouvés parmi les graines pourraient être des pièces de construction que l'on utilise fréquemment pour consolider les rebords de fosse à fonction de silo.

— La présence de nombreux éléments de céramique, tous fracturés, semble nous indiquer que cette fosse pourrait

avoir été utilisée secondairement comme dépotoir. En effet, les remontages effectués ne nous ont livré que des formes partielles.

Parmi ces formes, nous avons pu reconnaître des écuelles à bord faceté, des plats couvercles à lissage fini interne, des écuelles à carène adoucie, parfois soulignées d'un bord faceté, d'autres en céramique fine, bien lissées et fortement micassées.

L'étude réalisée par Richard Boudet devait dater le matériel aux alentours de 1 000 B.C., au Bronze final II.

Cette structure est la seule que nous ayons pu mettre au jour. Elle se rattache très certainement à une structure d'habitat qu'il reste à découvrir.

De par sa rareté, le site du Mayne devient un site privilégié pour la compréhension de cette période dans le Haut-Agenais.

SAUVETERRE-LA-LEMANCE

Le Roc Allan

N° 47 292 005 AP

Fouille programmée pluriannuelle

Alain TURQ

Les fouilles pratiquées cette année ont apporté des précisions importantes concernant le Sauveterrien et le Magadalénien.

Le décapage du sommet de la couche sauveterrienne S a permis de mettre en relation des structures foyères découvertes antérieurement :

- la structure en fosse découverte en 1987 et fouillée en 1987 et 1988 (foyer E8/D8),
- le foyer à plat D9/D10 découvert et fouillé en 1989,
- la zone de rejet E9/E10.

D'un point de vue stratigraphique, les trois structures reposent sur un sol souligné par un niveau de petits éboulis calcaires d'origine probablement anthropique. Elles sont toutes trois scellées par le premier niveau de tuf localement induré, dans l'attente des résultats des analyses micromorphologiques et anthracologiques qui devraient permettre de préciser leurs relations respectives. La simple observation archéologique semble nous autoriser à émettre l'hypothèse interprétative suivante. La zone entourée par des pointillés sur la figure pourrait regrouper la totalité des

vestiges laissés par l'utilisation d'un four polynésien. Le four lui-même correspondrait au foyer E8/D8 ; le foyer D9/D10 serait le foyer annexe nécessaire pour alimenter en braises le four proprement dit (recouvrir la nourriture) ; l'épendage cendrex E9/E10 correspondrait alors à la zone d'épendage des braises et cendres qui ont dû être enlevées avant de récupérer la nourriture. La structure foyère est datée de 7625 ± 80 , soit 6600-6243 en données corrigées par le C. 14 (Lyon 4931) et entre 7-8000 par paléomagnétisme.

L'exploration du remplissage cryoclastique dans la partie avant du gisement (carrés Q11 Q12 et R11 et R12) a permis la mise au jour de deux nouvelles couches magdaléniennes (Ma et Mb) situées stratigraphiquement au-dessus de la couche M5. La couche la plus haute Ma, qui n'a pu être observée que sur 1 m² et demi, paraît très prometteuse. Une série de blocs de calcaire allochtone (donc amenés par l'homme) la limite. D'un côté, vers le carré R13, on trouve de très nombreux petits vestiges (plusieurs centaines par quart de m²) liés à des activités de taille du silex. De l'autre, nous n'avons trouvé que deux vestiges, un bloc testé et un nucléus épuisé.

AINHOA**Perlaenborda**

N° 64 014 001 AH

Sondage

Eric DUPRE

Le sondage effectué le 21 juillet 1991 dans le remblai jusqu'au sol de la «Galerie Sèche» du site minier d'Ainhoa n'a pas permis de dater le dépôt qui s'est révélé très peu épais (3 cm). Le sondage a été pratiqué à 8,3 m du front de taille de la galerie au pied de trois niches à lampes creusées dans le parement gauche.

Le seul matériel découvert dans le sondage consiste en des débris de charbons (20 gr environ). Une prospection visuelle du sol a permis de découvrir des débris de poteries et des pièces de cuivre illisibles, de forme ronde et de forme carrée, ces dernières portant la trace d'une sécation.

Ce matériel a été examiné par Claude Dubois (associé à l'U.R.A. 997 du Professeur Claude Domergue, C.N.R.S. Toulouse-Mirail) qui n'a pu se prononcer sur ses origines et

son âge ; Jean-Luc Tobie (Conseiller des Musées à la D.R.A.C. Aquitaine) croit reconnaître dans les pièces de cuivre un matériel similaire à celui qu'il a lui-même découvert dans une petite grotte de Sare (proche de moins de 10 km) qui servait d'atelier à des faux-monnayeurs du XVIIIème siècle.

Un sondage complémentaire semble nécessaire dans la tranchée d'accès et dans la halde de la «Galerie Sèche» afin de découvrir un atelier datable.

Le matériel découvert est le suivant : 1 pied de poterie vernissée, 5 tessons de poterie dont 3 sont usés et roulés, 3 débris de tuile, 20 gr de charbon, 16 pièces de cuivre très altérées et sans effigie, 4 pièces rectangulaires en cuivre, 1 clou en fer forgé.

ARANCOU**Grotte de Bourouilla**

N° 64 031 001 AP

Sauvetage urgent

Claude CHAUCHAT**Antécédents :**

Cette petite grotte fut découverte en 1986 par Jean Blancant et Christian Normand. En même temps une fouille clandestine très importante fut découverte dans la petite salle du fond, qui ne se termina qu'à la suite des visites répétées faites sur le site à partir de ce moment.

Depuis lors une équipe dirigée par Christian Normand, Jean Blancant et Claude Chauchat s'occupa de manière intermittente à l'évacuation et au criblage sous l'eau des déblais de cette fouille clandestine, qui se révélèrent d'une très grande richesse, des oeuvres d'art mobilier de bonne qualité ayant été découvertes presque aussitôt. Des autorisations furent accordées tour à tour à ces personnes pour cette opération jusqu'en 1989.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

En 1990, une grille ouvrante en fer déployé fut scellée à l'entrée de la grotte pour arrêter définitivement les déprédations.

Début 1990, le directeur des Ciments de l'Adour, devenu filiale des Ciments Français, nous notifiait que la grotte devait disparaître à brève échéance en raison d'un nouveau plan de développement de la carrière dans l'emprise de laquelle elle se trouve. Il commanda donc à Claude Chauchat, avec l'autorisation de la Direction des Antiquités Préhistoriques, un sondage destiné à explorer le remplissage à l'entrée en vue d'en évaluer l'extension et la profondeur. Ce sondage fut en partie réalisé à la fin de l'hiver 1990 et, à la suite, un plan de financement d'une fouille de sauvetage complète fut proposé à la Société des Ciments. Le budget étant apparu trop lourd, la Société des Ciments proposa de constituer une réserve de 20 m de rayon autour de la grotte, celle-ci étant située de toute façon en limite de sa propriété.

C'est dans ces conditions que nous avons demandé en 1991 à terminer le sondage de façon à disposer d'un corpus de données suffisamment fiable pour une publication en supplément du matériel des déblais de la fouille clandestine. Parallèlement, l'évacuation de ces déblais s'est continuée.

Bilan du sondage :

Il fut commencé en 1990 par 1 m² sur le terre-plein de la grotte, comme il se doit. Il ne rencontra que des sédiments stériles (colluvions) sur plus d'1 m de profondeur. Il fut continué à l'aide d'une tarière de pédologue sur 1 m de plus dans le même sédiment toujours stérile. Etant donné l'urgence d'obtenir des résultats, il fut alors élargi sur 8 m² (4 x 2 m) et approfondi à la pelle mécanique. Les couches archéologiques, appartenant à l'Azilien et au Magdalénien supérieur, furent alors rencontrées. En même temps, il fut constaté que ces couches rencontraient le substratum calcaire très lapiazé en avant, le matériel archéologique devenant très rare, ce qui permettait de délimiter précisément l'extension du gisement vers l'extérieur. Seule une bande sagittale fut fouillée en 1990.

Nous avons donc terminé ce sondage en 1991 en fouillant l'autre bande sagittale, principalement sur 2 m². Puis le sondage fut rebouché avec du sable de dune recouvert d'une mince pellicule de terre (20 cm), avec l'aide de la Société des Ciments. Des prélèvements de palynologie furent effectués par Marie-Françoise Diot (Centre National de Préhistoire).

A l'heure actuelle, le matériel retiré du sondage est en cours d'exploitation. Un gros travail de nettoyage et de restauration des abondants restes de faune est en cours. L'une des tâches prioritaires de 1992 sera le tamisage sous l'eau de l'ensemble du sédiment retiré du sondage, qui a été recueilli par quart de m² sur 5 cm d'épaisseur et entreposé à proximité. Il en est de même des déblais de la fouille clandestine.

Résultats scientifiques :

La grotte est un gisement d'une richesse exceptionnelle en restes de toutes sortes. Elle comprend une séquence de Magdalénien moyen (?) et supérieur pyrénéen d'Azilien et de Néolithique probable. Sa proximité avec les gisements de la falaise de Sorde-l'Abbaye (9 km) rend leur comparaison tout à fait intéressante ainsi que cela a été écrit dans les précédents rapports.

En résumé, la grotte d'Arancou est un gisement important à plus d'un titre :

- sa richesse en art mobilier et en vestiges de toutes sortes,
- son insertion dans un ensemble de gisements pyrénéens et, en particulier, la comparaison avec le gisement proche de Sorde qui permet pour la première fois peut-être d'appréhender de manière précise une période préhistorique dans un cadre plus vaste que l'unité formée par le gisement en s'étendant au territoire parcouru par les hommes préhistoriques, territoire qui comprend forcément plusieurs sites occupés successivement ou simultanément.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

BORCE**Maison forte**

N° 64 136 017 AH

Sauvetage urgent

Anne BERDOY

L'opération de l'année 1991 portait sur les abords immédiats de la maison forte puisqu'une parcelle de terrain, qui lui était attenante, surplombait la rue publique et devait être arasée pour être ramenée au niveau de celle-ci.

Des sondages ont permis de constater que ce jardin était le fruit d'un remblayage datant de l'époque contemporaine. Deux d'entre eux, ouverts à l'aplomb de 2 arrachements sur la face nord du bâtiment, ont mis en évidence les vestiges de soubassements en pierre qui témoignaient vraisemblablement d'une construction annexe disparue.

Après la clôture du chantier, les travaux prévus (déblayage à la pelle mécanique) ont débuté et nous avons pu y assister.

Le bâtiment annexe que nous avions supposé était effectivement bien présent. Il a été dégagé sous la forme de 3 murs. Deux d'entre eux, en grande partie remaniés à l'époque contemporaine, sont mal conservés ; le troisième, en revanche, arasé à quelques 0,80 m au-dessus du niveau des fondations est en parfait état et comporte encore une large pierre de seuil. Les vestiges d'un dallage, sans doute associés à ce bâtiment, ont malheureusement été en grande partie arrachés par la pelle mécanique.

Le bouleversement de la stratigraphie de ce secteur ne permet pas d'avancer une datation précise, mais l'étude de ces vestiges architecturaux montre la contemporanéité de la maison forte — XIIIème-XIVème siècle — et de ce bâtiment annexe que nous ne connaissions pas. Nous sommes donc appelés à réviser l'image de simple tour carrée que nous avions de cette maison.

ESCOUT

Peyrecor

N° 64 209 001 AP

Sauvetage programmé

Patrice DUMONTIER

Avant d'aborder les résultats obtenus en 1991, il est nécessaire, brièvement, d'évoquer les deux précédentes campagnes de fouilles.

Campagnes 1989-1990 :

Dégagement de la chambre d'un dolmen simple avec ouverture orientée au sud-est. Ce dolmen est construit à l'aide de 4 dalles de grès posées en épis, alternant avec des murettes de pierres sèches. La couverture n'était pas conservée sauf vers l'entrée. L'accès de celle-ci avait été condamné avec mise en place de blocs dressés en arc de cercle, l'intérieur étant comblé de terre et recouvert de dalles de grès. Une hache polie en grès avait été déposée dans une petite niche, aménagée sur cette structure de fermeture. La chambre forme un trapèze de 0,80 m de large à l'entrée pour 1,60 m au chevet et 3,30 m de longueur pour 1 m de hauteur. Le remplissage, acide, n'a conservé que 5 éclats de silex.

La chambre est entourée et calée par un massif de blocs de grès. Ce dernier, de forme ovale, a une hauteur conservée de 0,60 m. Vers l'entrée, en parallèle avec ce massif, une autre structure de bloc a été dégagée.

Un sondage nord-sud a montré également la présence d'une structure de blocs dressés de chaque côté en bordure du tumulus.

Par ailleurs, deux niveaux d'occupation étaient reconnus sans élément permettant une attribution culturelle précise.

Campagne 1991 :

Nous avons pour objectif l'étude de toute la zone ouest du tumulus.

Ce secteur a été fouillé sur 70 m², niveau par niveau. Dès l'enlèvement de la couche superficielle, nous dégagions la

suite de la structure de blocs de grès observée sur une petite surface les deux années précédentes.

Le niveau de base atteint, nous nous sommes trouvés en présence d'un parement édifié à l'aide de grandes dalles de grès posées en assise sur 4 à 5 niveaux, avec une hauteur de 0,90 m, là où la construction est la mieux conservée.

A ce jour, le secteur dégagé (131 m²) permet d'avoir une vue d'ensemble sur le monument. Ce tumulus a une forme sensiblement trapézoïdale avec une rupture de ligne au niveau de la chambre. Le petit côté correspondant à l'entrée devait avoir environ 5 m de largeur, pour 12 m de longueur et 11 m de largeur sur le côté ouest.

L'ensemble devait se présenter sous la forme d'un massif à double banquette. La première est délimitée à l'extérieur par le parement décrit ci-dessus. Le remplissage était composé de terre. La deuxième banquette est constituée par le massif de blocs qui entoure directement la chambre.

Les travaux prévus en 1992 permettront de dégager le côté sud de l'entrée et de préciser l'architecture de la «façade» du monument.

Pour autant, d'ores et déjà, nous nous trouvons en présence d'un tumulus/dolmen qui n'a pas d'équivalent connu à ce jour dans le sud Sud-Ouest, y compris sur le versant espagnol des Pyrénées. Il est vrai que peu de dolmens ont fait l'objet de fouilles récentes et souvent les travaux n'ont concerné que la chambre elle-même.

Des éléments de comparaison existent avec les tumulus des dolmens du Quercy (dolmen 2 de Foumarène nord à Montricoux, Tarn-et-Garonne, dolmen du Rouzet à Larroque, Tarn) et, bien que les proportions soient ici plus modestes, avec les tumulus du Poitou et de Bretagne.

A ce jour, le mobilier ne permet pas une approche chronologique précise et s'inscrit dans une fourchette allant du Néolithique au Bronze ancien. Les premières datations C 14 prévues pour 1992 apporteront, nous l'espérons, une plus grande précision sur l'occupation de ce monument.

IRISSARY

Azkonzilo

N° 64 273 001 AP

Fouille programmée pluriannuelle

Claude CHAUCHAT

Comme les deux années précédentes, la fouille s'est concentrée sur les bandes transversales 12 et 13, entre la coupe sagittale et la paroi est, soit un peu plus de 5 m². Notre but principal était toujours d'établir la séquence des niveaux solutréens sur une surface malheureusement peu importante en raison des moyens financiers, mais suffisante pour bien déterminer la stratigraphie, récolter des échantillons d'outillage permettant un diagnostic, avoir un aperçu des structures d'habitat.

En outre, les procédures de flottation pour récolte des charbons de bois en vue de l'analyse d'anthracologie, ont été légèrement modifiées en vue d'une plus grande rapidité et commodité.

La campagne a duré 6 semaines avec un effectif de 5 personnes pendant les quatre premières semaines et de 11 pendant les deux dernières.

La fouille a affecté le niveau 6 qui avait été effleuré l'an dernier (anciens 5b BASE et 5c). Ce niveau se caractérise par moins d'éboulis mais une plus grande abondance de petits graviers d'origine alluviale et de fines passées d'argile claire qui ont été cartographiées mais ne permettent pas de décapage extensif en raison de leur étroite localisation. Le reste du sédiment est noirâtre, riche en charbon de petite taille, souvent pulvérulent. Le sommet du niveau 6 est net par disparition des lentilles d'argile claire. La base n'est pas encore géologiquement bien définie. Archéologiquement, il existe un niveau stérile de quelques centimètres à la profondeur atteinte en fin de campagne.

L'outillage du niveau 6 possède les mêmes caractéristiques que précédemment : abondance des pièces esquillées, des

encoches et denticulés, à un moindre degré des racloirs et lames retouchées ; rareté des grattoirs et burins. Le tamisage sous l'eau n'a livré que 2 lamelles à dos sur un total de 192 outils. L'outillage solutréen est constitué presque uniquement par des pointes à face plane, au nombre de 48, souvent cassées par des fractures intentionnelles. Il existe cependant une douzaine de ces pièces entières ou quasi-entières. Seuls 2 fragments sont douteux et ont été classés par prudence comme feuilles de laurier. L'examen des abondants éclats de taille récoltés dans la fouille ou dans le tamisage montre la disparition des éclats solutréens et la prédominance d'éclats de taille à profil courbe et à talon lisse. Des expériences de taille effectuées par Jacques Pèlerin, après examen des pièces de ce niveau, ont montré que toutes les pointes peuvent être obtenues par retouche au percuteur tendre sans préparation des bords.

Ces caractéristiques nous font déterminer l'outillage du niveau 6 comme solutréen ancien.

Le niveau 6 contient toujours de nombreux galets dispersés, mais sans rassemblement préférentiel suggérant un foyer. Les blocs sont absents dans ce niveau. Cependant, une dalle de schiste d'un peu moins d'1 m² sur 15 cm d'épaisseur a été dégagée sous ce niveau en fin de campagne.

Les premiers résultats d'analyse d'anthracologie montrent un mélange d'essences froides (actuellement montagnardes) et tempérées. L'analyse palynologique préliminaire démontre la possibilité d'une étude d'ensemble, les pollens étant suffisamment abondants. Cette étude sera entreprise quand les coupes de terrain seront plus importantes.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

JURANCON

Pont d'Oly

N° 64 284 002 AH

Sauvetage programmé

Georges FABRE

A été mise au jour une salle à 4 absides constituant l'achèvement d'un bâtiment d'habitation découvert en 1989, situé sur la rive droite du Nééz (avant 1988) et faisant

certainement pendant au bâtiment découvert au milieu du XIXème siècle sur la rive gauche.

LESCAR

Le Bilaa

N° 64 335 002 AH

Sondage

François RECHIN

Le site :

L'*oppidum* du Bilaa à Lescar a été concerné par un projet de plantation d'arbres à l'initiative de la Direction départementale de l'Agriculture.

Intérêt archéologique :

Dominant de plus de 30 m de dénivelé la basse terrasse du Gave, cet éperon barré placé sur la haute terrasse est puissamment protégé par des levées de terre.

En 1977, Michel Bats (C.N.R.S.) pratiquait plusieurs sondages sur le Bilaa (projet de Z.A.C.). Son rapport déposé à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine présente un point bibliographique sur le site et le compte-rendu de la découverte de 2 structures de galets (fonds de cabanes ou foyers).

Les sondages :

Quatre tranchées ont été tracées à la pelle mécanique dans une direction est-ouest dans la partie occidentale de l'*oppidum*, à une profondeur d'approximativement 50 cm, traversant ainsi l'humus puis entamant légèrement l'argile ocre mêlée de pierres et de galets de la haute terrasse.

Conclusions :

Une seule tranchée a révélé des vestiges antiques, bien réduits il est vrai : 3 tessons de céramique non tournée associés à quelques galets épars, mais qui peuvent toutefois révéler la proximité d'une structure archéologique.

Cet *oppidum* n'a donc été que peu densément occupé. Sans doute doit-on considérer que ce site n'a été occupé que peu de temps, ou de façon périodique pour servir de refuge temporaire aux hommes et à leurs troupeaux ?

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

LESCAR**Le Bilaa****(Lotissement «Le Parc du Bilaa»)**

N° 64 335 057 AH

Sondage

François RECHIN**Le site :**

Huit parcelles situées immédiatement à 350 m à l'est de l'oppidum du Bilaa à Lescar ont été récemment soumises à un projet de lotissement. Cette situation pouvait laisser craindre la présence d'installations antiques périphériques.

Les sondages :

Trois tranchées ont été tracées selon une direction nord-ouest/sud-est, dans le sens de la longueur du terrain.

Espacées chacune d'une vingtaine de mètres, elles ont été creusées jusqu'au substrat argileux de la moyenne terrasse du Gave, entre 40 et 60 cm de profondeur.

Conclusions :

Les tranchées n'ont recoupé aucune espèce d'aménagement antique ou même moderne. Cela confirme sans doute la faible densité de l'occupation du secteur, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'oppidum durant la Protohistoire, et sans doute son abandon total durant l'Antiquité romaine.

LESCAR**Daban Gourreix**

N° 64 335 059 AH

Sondage

François RECHIN

Une parcelle située dans le quartier Daban Gourreix ayant fait l'objet d'un projet de lotissement pavillonnaire, une vérification archéologique a paru nécessaire. Trois raisons ont justifié cette intervention :

- l'étendue du projet,
- la relative proximité des vestiges gallo-romains fouillés dans le Quartier du Bialé (fouilles Michel Bats, 1974-1982), situés à 750 m de là,
- la proximité immédiate de l'ancienne chapelle de «Gourreix».

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

LESCAR
L'Embranchement

Prospection-sondage

François RECHIN

Le site :

Deux raisons ont justifié une vérification archéologique dans ce secteur :

- l'étendue considérable d'un projet de lotissement artisanal,
- la mauvaise connaissance archéologique de la plaine du Gave, au sud-est de la ville antique et médiévale et immédiatement au sud de l'*oppidum* du Bilaa.

Les sondages :

Des tranchées ont été creusées sur une profondeur d'approximativement 50-60 cm pour entamer légèrement les graves de la basse terrasse du Gave. Les tranchées ont été disposées tous les 30 m dans le sens est-ouest.

Conclusions :

Les fouilles n'ont livré aucune trace antique à l'exception de 2 ou 3 tessons (gallo-romains et protohistoriques) à une soixantaine de centimètres de profondeur. Plusieurs tranchées supplémentaires ont permis de prouver qu'ils n'étaient rattachés à aucune structure.

L'intérêt de ces sondages est d'avoir contribué à délimiter l'étendue de l'agglomération antique de Beneharnum dans sa partie orientale et d'en préciser l'environnement. La zone fait partie de la zone de divagation historique du Gave et les quelques tessons qui ont été découverts sont peut-être les vestiges d'une fréquentation épisodique des rives fréquemment inondées du Gave (les «saligues»). Les tranchées ont d'ailleurs peut-être permis de recouper d'anciennes rives ou des bras secondaires de la rivière, si l'on en juge par de brusques variations du niveau des graves sous-jacentes dont les creux sont remplis d'alluvions.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

LESCAR**La Lanusse****(Lotissement Les Crêtes I)**

N° 64 335 058 AH

Sauvetage urgent

François RECHIN**Le site :**

Cette fouille de sauvetage a été menée à la suite d'un projet d'aménagement pavillonnaire sur la limite sud de la haute terrasse du Gave, au nord-ouest de la basse-ville de Lescar où ont été repérés les vestiges de l'antique Beneharnum (fouilles Michel Bats, 1974-1982). Il est intéressant de noter que ces vestiges prennent place sur la bordure sud de la plaine du Pont-Long qui a été consacrée depuis au moins la période médiévale à l'accueil des troupeaux montagnards durant l'hiver.

Les fouilles :

Trois fouilles ont été implantées sur une surface totale de 238 m². Immédiatement sous une couche d'humus de 25 à 50 cm d'épaisseur selon les endroits, sont apparues des installations légères, dans certains cas très abîmées dès l'Antiquité.

Conclusions :

Nos travaux ont livré les vestiges d'un type de site encore mal connu. Il s'agit de structures sommaires de galets (au moins 5 foyers et 1 sol aménagé) qui pourraient correspondre à des installations pastorales saisonnières.

Des amphores Pascual I et la vaisselle céramique (très majoritairement non-tournée) placent l'occupation de cet établissement sous le règne d'Auguste.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

LUXE-SUMBERRAUTE

Lukus-Oyhena

N° 64 362 001 AH

Sauvetage urgent

Christian NORMAND

Luxe est un petit village situé à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Saint-Palais. Issue des vicomtes de Dax et mentionnée dès la fin du XI^{ème} siècle, la famille des seigneurs de Luxe joue un rôle parfois très important dans l'histoire du royaume de Navarre.

Leur château était édifié sur une colline de 237 m d'altitude dominant l'actuel village de Luxe. L'ensemble du site, au système défensif complexe, occupe une surface de plus de 3 ha. Le château proprement dit avait la forme d'un cercle presque parfait d'une cinquantaine de mètres de diamètre. Détruit vers 1524 sur l'ordre d'Henri II de Navarre, il a été utilisé pendant des siècles comme carrière de pierres.

Un four de bronzier, éventré par une fouille clandestine, y a fait l'objet d'une fouille de sauvetage urgent qui a porté sur près de 10 m².

Sous un important niveau d'effondrement, un sol d'occupation lié au four a été mis en évidence. Un ensemble de structures très simples comprenant un four sans sole et une fosse d'accès circulaire ont été dégagées. Le four, de petite taille, est formé d'un dôme de sédiment argileux au centre duquel a été aménagée une chambre de combustion/fusion cylindrique d'une quarantaine de centimètres de diamètre et de plus de 30 cm de hauteur. Le métal, mélangé à du

charbon de bois ou à de la braise, était introduit par le sommet de la cuve. Des surfaces de combustion, voisines du four, correspondent sans doute à la production de cette braise. La ventilation était assurée par des événements, l'évacuation du métal fondu se faisant par un orifice formé par un bouchon en fer. La découverte dans la fosse d'accès d'éléments provenant d'un four précédent est le témoignage de plusieurs utilisations successives.

Le matériel, très pauvre, ne permet pas une attribution chronologique précise. Cependant, la présence dans la couche située immédiatement au-dessous de ce sol d'éléments céramiques et monétaires de la fin du XV^{ème} siècle et du tout début du XVI^{ème} siècle, et la forte probabilité que l'effondrement qui le scelle soit lié à la destruction mentionnée précédemment, est un argument déterminant en faveur d'une datation dans les premières décennies du XVI^{ème} siècle sinon contemporaine de celle de cette destruction.

Son utilité, traitement de minerai, refonte de lingots ou fonte d'objets récupérés lors du démantèlement du château, reste hélas incertaine même si quelques indices (petitesse du four, absence de minerai, contexte historique et géographique en particulier) rendent les dernières hypothèses plus vraisemblables.

POMPS
Crouxet

N° 64 450 003 AH

Sauvetage urgent

Jean-Marie ESCUDE-QUILLET

L'étude des vestiges du tumulus T. 7 de Poms (64) a été conduite de telle façon que nous puissions aborder le problème des rites funéraires de l'Age du Fer.

Ainsi, forts de la constatation que dans la partie occidentale du piémont pyrénéen, les sépultures collectives de la fin du premier Age du Fer sont concentrées dans les parties sud et est et, plus particulièrement, dans le quart sud-est des tertres funéraires, nous avons porté notre attention sur cette région du site.

La fouille de 11 m² de cette zone a ainsi permis la mise au jour de 6 sépultures à incinération du premier Age du Fer et d'une structure certainement antérieure à cette époque.

Les sépultures 1 et 2, distantes d'environ 1 m, ont été installées après une même préparation du site : une fosse a été creusée et, une fois l'urne déposée, il y a eu remplissage de charbon.

Ce type d'installation n'est connu dans la région que par les sépultures 1, 2 et 3 du tumulus T. 1 de Poms, situé à 700 m du T. 7.

Si la contemporanéité de ces sépultures est démontrée, nous aurons là l'exemple d'un rite funéraire local, s'inscrivant dans un cadre cultuel plus vaste.

Le matériel associé à la sépulture n° 1 :

La sépulture n° 1 était accompagnée de galets brûlés. Or, si ce type de mobilier est commun pour les structures d'époques antérieures (Chalcolithique notamment), il est exceptionnel pour la période qui nous intéresse.

Le matériel associé à la sépulture n° 2 et le dépôt funéraire de son urne principale :

Ce qui pourrait être un fragment d'épée, déplacé par le labour, a été exhumé à peu de distance de la sépulture. Or, Jean-Jacques Mangnez et Sylvie Riuné-Lacabe constataient, lors de la fouille du tumulus T. A64. I d'Ibos, que sur les 59 sépultures mises au jour, la déposition d'armes

(préalablement rendues inutilisables) à côté des urnes ne concernait que celles associées à du charbon ; peut-être pouvons-nous mettre en relation ces deux informations.

Par ailleurs, la fouille du dépôt funéraire du vase sépulcral a permis l'étude d'un rite original : l'utilisation du pied de l'urne pour le dépôt d'une poignée de cendre blanche (os ?), cette première couche étant recouverte de charbon très noir, pur et pulvérisé.

Pour l'urne elle-même, son état n'a permis que de constater la présence d'une solide couche d'os brûlés, posée sur son fond. Enfin, la sépulture n° 2 (l'urne funéraire et la fosse de charbons) reposait sur une couronne de terre charbonneuse, dont le centre était rempli d'une argile choisie.

Un complexe de 4 sépultures :

A environ 2 m au sud de la sépulture n° 2, 4 sépultures de la fin du premier Age du Fer ont été exhumées. Elles étaient concentrées sur un même m² et disposées en arc de cercle. Là encore, près d'une des sépultures reposant sur un lit de charbon, un tronçon de lance a été découvert.

Par ailleurs, deux des urnes funéraires contenaient chacune un petit vase « offrande » dit « vase accessoire ». La fouille de l'un d'entre-eux a permis l'étude, pour la première fois, d'autre chose que de la terre : un dépôt infime d'os brûlés, pulvérisés.

Un niveau antérieur à l'Age du Fer ?

Environ 10 cm sous les 4 sépultures précédentes, un peu plus au nord, une structure constituée d'une nappe d'argile blanche, d'un galet taillé biface, de 3 éclats de galets taillés, de galets brûlés et de 3 petits fragments de céramique, a été mise au jour. Ce type de vestiges et d'associations caractérise, dans la région, des structures du début des âges des métaux.

Nous aurions ainsi un indice laissant à penser que le tumulus a été réutilisé à l'Age du Fer à des fins funéraires.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

SAINT-MICHEL

Urdanarre

N° 64 492 016 AH

Sauvetage urgent

Jacques BLOT

La fouille, effectuée en juillet 1991, a porté sur un tumulus faisant partie d'un ensemble de trois autres et un cromlech, le tout situé dans un ensellement en bordure de la grande voie protohistorique de Ronceveaux, dite aussi «Voie Romaine des Ports de Cize».

Après dégagement de la couche d'humus de ce monument de 12 m de diamètre apparent, on a trouvé un amas pierreux de 7 m de diamètre, constitué de blocs de grès disposés sans aucun ordre. Au centre, une chambre funéraire rectangulaire, à grand axe orienté nord-sud, mesurant 1,86 m de long, 0,90 m de large et 0,60 m de profondeur, délimitée par 6 grandes dalles.

A la partie supérieure de ce coffre, dont la dalle de fermeture était absente, on notait la présence d'une petite ciste formée de 6 pierres disposées en un cercle approximatif ; au centre

de ce dernier quelques poignées de fragments osseux calcinés et de charbons de bois avaient été profondément enfouies, puisque certaines atteignaient presque le fond du coffre, marqué par un dallage irrégulier et incomplet.

A ce niveau inférieur, reposaient quelques ossements non incinérés, en désordre complet, appartenant à un individu jeune (Henri Duday), et dans l'angle sud-est de la chambre un vase polypode (fig. 3) biconique, de type Aquitain, en excellent état, du Bronze Ancien ou du Bronze Moyen (Julia Roussot-Larroque). Des datations au C 14 de divers éléments seront effectuées. En les attendant, on peut supposer que l'on se trouve en présence d'un tumulus à inhumation de l'Age du Bronze réutilisé probablement à l'Age du Fer, ce qui en Pays Basque de France serait le premier cas connu.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**Tracé du gazoduc
Lacq-Calahorra**

Prospection-inventaire

Anne BERDOY

Des travaux pour l'installation d'un gazoduc par la Société des Gaz du Sud-Ouest (G.S.O.) sont envisagés entre Lacq (Pyrénées-Atlantiques) et Calahorra (Espagne). La présente intervention a été faite dans le cadre de l'étude d'impact.

Dans une première étape, la prospection du secteur de montagne souletin a été effectuée pour que soient repérés les sites menacés par les aménagements prévus.

Après un dépouillement bibliographique, la consultation des photographies verticales de l'IGN et quelques enquêtes orales auprès d'habitants de la zone concernée et d'archéologues ayant travaillé dans ce secteur, la prospection au sol a été faite sur l'ensemble du tracé.

Quatre cartes I.G.N. 1/25 000 sont nécessaires pour couvrir la totalité de celui-ci : Mauléon-Licharre 1445 est, Ordiap 1446 ouest, Tardets-Sorholus 1446 est et Larrau 1447 nord.

Quelques sites menacés, qui méritent d'être protégés, ont été relevés et signalés :

- 3 dolmens, difficilement identifiables et endommagés,
- des cromlechs, douteux, en partie détruits,
- des tumulus et des tertres, en groupe ou isolés, semblables à ceux que l'on rencontre fréquemment dans toute la zone de hauts pâturages de cette partie des Pyrénées-Occidentales (Béarn et Pays Basque),
- des vestiges de cayolars (nom basque des cabanes de berger) dont certains pourraient remonter à des époques historiques relativement anciennes,
- une minière de fer à ciel ouvert.

Des sondages à la pelle mécanique ont été pratiqués à proximité immédiate d'un site fortifié qui pourrait dater de l'époque médiévale. Un long plateau, séparé de l'enceinte par un profond fossé, était en effet concerné par le passage de la canalisation. Aucun vestige archéologique n'a cependant été révélé par ces travaux.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Vallée de Barétous

Prospection-inventaire

Anne BERDOY

Cette prospection a porté sur les communes d'Arette (3ème année consécutive) et d'Issor (2ème année). Le but étant d'établir une carte archéologique de cette vallée qui n'a jamais fait l'objet d'un inventaire exhaustif, tous les sites et gisements, de la Préhistoire à l'Histoire contemporaine, ont été pris en compte.

Un travail d'équipe comprenant des archéologues, des historiens, des érudits locaux et des spéléologues a permis de faire progresser les connaissances de la plus occidentale des vallées du Béarn.

On rappelle tout d'abord que 4 cartes I.G.N. au 1/25 000ème sont nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire des 2 communes prospectées : Accous 1547 ouest, Oloron-Sainte-Marie 1546 ouest, Tardets-Sorholus 1446 est et Larrau 1447 nord.

Neuf sites ont été recensés cette année, le travail effectué consistant à les situer de façon précise, à les topographier (sites de plein air ou grottes) et à les photographier.

Sur la commune d'Arette :

— un ensemble d'environ 20 tumulus et un cercle de pierre dans une zone de pâturages de haute montagne (1 480 m d'altitude ; cabane de Féas). Seule une partie des relevés a pu être effectuée (7 tumulus).

— un ensemble de dalles signalé comme un dolmen par la tradition orale, totalement effondré, là encore dans une zone d'estie (800 m d'altitude ; Berret). L'hypothèse d'un dolmen ruiné apparaît toutefois très douteuse.

— une «fissure» dans la roche calcaire, dans laquelle ont été pratiquées des fouilles (carroyage encore en place) dont nous ne connaissons ni l'auteur, ni les résultats. S'agissait-il d'une sépulture ? La recherche de témoignages doit ici se poursuivre.

— une minière à ciel ouvert où des prélèvements doivent être effectués pour déterminer la nature du minerai.

— une grotte où furent récoltés en surface, en 1967, des ossements d'animaux (chat, belette, lapin, écureuil...) étudiés par un paléontologue bigourdan. Il n'y a toutefois aucun indice chronologique concernant cette faune.

— un château, au centre du village d'Arette, qui est probablement situé à l'emplacement d'un édifice médiéval (abbaye laïque dénombrée en 1385 dans cette paroisse) mais qui, sous son aspect actuel, se présente comme une construction de l'époque moderne avec des remaniements et des rajouts de l'époque contemporaine.

Sur la commune d'Issor :

— une grotte (appelée «Husta») de laquelle a été extraite en 1975 un crâne humain pris dans la calcite (exposé actuellement au Musée béarnais du château de Pau). Une autre calotte crânienne a été retrouvée, et laissée en place, dans l'éboulis de la grotte. Compte tenu du lessivage qu'a connu celle-ci et du fait de l'absence de tout autre vestige archéologique associé, plusieurs questions se posent : les deux individus sont-ils contemporains ? S'agit-il d'un ou de deux accidents ? A quelle époque ? Enfin, hypothèse plus hardie : ne s'agit-il pas du glissement d'une partie d'une sépulture protohistorique qui serait située à l'entrée de la grotte ?

— une mine de fer dont l'exploitation, au vu des techniques de creusement, pourrait remonter à l'époque médiévale.

— un «château» disparu, ou plus probablement une maison forte.

Enfin, parallèlement à ce travail de terrain, la totalité de la bibliographie concernant la vallée de Barétous (6 communes) a été rassemblée de façon à constituer un véritable «outil bibliographique» destiné à faciliter le travail des futurs chercheurs.

BIBLIOGRAPHIE

BERDOY, A. et BLANC, Cl. 1990. La vallée de Barétous depuis la Préhistoire : 1ère partie. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, t. 10, p. 97-114, fig.

BERDOY, A. et BLANC, Cl. 1991. La vallée du Barétous depuis la Préhistoire : 2ème partie : prospection des communes d'Arette (suite) et Issor. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, t. 11, p. 61-88, fig.

Technologie des anciennes industries du Paléolithique du Sud-Ouest de la France

Projet collectif de recherche

Eric BOEDA

Ce projet, présenté pour une première année probatoire en 1991, a reçu une attention minimale qui n'a autorisé que la réalisation d'une petite partie du programme initialement proposé.

Ce projet réunit deux chercheurs du C.N.R.S. et un du Ministère de la Culture autour d'une problématique commune centrée sur l'identification de systèmes techniques de production lithique dans les anciennes industries paléolithiques du Sud-Ouest de la France. Il s'insère dans le cadre de recherches effectuées sur les industries régionales acheuléennes.

Un premier bilan chronostratigraphique de ces ensembles lithiques a été posé lors de deux précédents colloques (Saint-Riquier 1989 ; Les Premiers Européens 1989) et, par

ailleurs, l'analyse préliminaire des industries de cette période récemment recueillies (Barbas, La Micoque, Grotte Vaufrey) a permis d'identifier la coexistence dès le Riss d'un bouquet d'industries globalement synchrones, mais caractérisées par des schémas opératoires différents.

Cette approche générale des systèmes de production lithique prend en compte aussi bien les aspects techno-économiques que ceux relatifs à la conception des règles de réalisation techniques.

Au cours de l'année 1991, les industries lithiques de la Grotte Vaufrey, de La Micoque et de Barbas ont été partiellement analysées. Ce projet est présenté à nouveau au C.S.R.A. pour une programmation complémentaire sur 2 ans (1992 et 1993)

BIBLIOGRAPHIE :

- BOEDA, E., GENESTE, J.-M., MEIGNEN, L. 1990. Identification de chaînes opératoires lithiques du Paléolithique ancien et moyen. *Paléo*, n°2, p. 43-80, fig.
- BOEDA, E. 1991. La conception trifaciale d'un nouveau mode de taille paléolithique. In : BONIFAY, E. et VANDERMEERSCH, B. (Dir.). *Les premiers européens*. Actes du 114ème congrès national des Sociétés Savantes (Paris, 3-9 avril 1989). Paris : C.T.H.S., p. 251-263, ill.
- GENESTE, J.-M., TEXIER, J.-P., RIGAUD, J.-Ph. 1991. Les plus anciens vestiges de la présence humaine en Aquitaine. In : BONIFAY, E. et VANDERMEERSCH, B. (Dir.). *Les premiers européens*. Actes du 114ème congrès national des Sociétés Savantes (Paris, 3-9 avril 1989). Paris : C.T.H.S., p. 11-26, ill.

**Corpus des Châteaux à motte
d'Aquitaine**

Projet collectif de recherche

Jean-Bernard MARQUETTE

Problématique de recherche :

Le projet développé en 1991 se poursuivra en 1992 selon les mêmes principes que l'année précédente et concernera les mêmes parties de l'Aquitaine. Les responsables sont en partie les mêmes (Joëlle Burnouf et Sylvie Faravel, Yan Laborie, Gérard Louise, et Jean-Bernard Marquette). De nouveaux intervenants participeront à l'opération : Jeanne Fritz et Jean-Claude Huguet, Emmanuel Gillouard et Olivier Moranvilliers. Le but est de parvenir en quelques campagnes à une documentation la plus complète possible sur ces sites.

Le point sur le recensement des fortifications de terre dans la partie occidentale de l'Aquitaine, correspondant aux départements des Landes et de la Gironde, a été présenté à l'occasion du colloque de la Fédération Aquitania tenu à Limoges en 1987 et consacré aux sites défensifs et fortifiés (Limoges, 1987, 1990) par Jean-Bernard Marquette (Marquette, 1990), responsable du Centre de Recherche sur l'Occupation du Sol et le peuplement (C.R.O.S., U.A., 999). Nous renvoyons à cette publication qui rend compte de l'état de la recherche.

L'objectif de ce projet collectif est d'engager les historiens dans la voie d'une recherche de terrain car aucun inventaire n'a été conduit jusqu'au relevé topographique. Il n'est pas question de revenir sur la pertinence scientifique de l'étude fine et exhaustive d'un terroir et, sur celui-ci, de l'ensemble des «sites défensifs et sites fortifiés» ; toutefois, le principe d'un inventaire thématique permet de mettre en évidence des familles de sites, de définir des critères d'étude, de sélectionner des sites tant en matière de fouilles que de protection.

Le relevé micro-topographique d'un site est le point de départ obligé de toute analyse archéologique sérieuse même si, en l'absence de fouilles, il convient de rester prudent (Burnouf, 1986). Relevé qui doit être replacé à la fois dans le cadre topographique et cadastral.

L'équipe est rassemblée dans le cadre du C.R.O.S. sous l'autorité scientifique de Jean-Bernard Marquette qui conduit depuis trente ans des recherches sur l'occupation du sol et le peuplement en Aquitaine (Marquette, 1990). Elle se propose de constituer un «corpus des châteaux à motte d'Aquitaine», en privilégiant d'emblée les régions qui ont déjà fait l'objet d'un inventaire ou qui en ont un en cours : l'Entre-deux-Mers, le Bazadais méridional, la Grande Lande, le Médoc, le pays de Coutras. Elle se propose d'adopter, pour une bonne normalisation du travail, les contraintes de la fiche élaborée par la commission «fortifications de terre» dans le cadre de l'A.T.P. C.N.R.S. - Culture 1984-1986, sous la responsabilité de Jean-Marie Peséz (Peséz, 1985), de manière à créer une banque de données régionale et à enrichir la banque de données nationale pour l'inventaire informatisé des sites archéologiques.

Enfin, parmi les sites inventoriés, il a été convenu de choisir dans un premier temps les sites conservés et dont l'intérêt scientifique appelle la protection, de manière à fournir les éléments scientifiques et techniques de base indispensables à la constitution d'un dossier de protection.

Les travaux seront conduits dans le cadre de travaux de recherche universitaire (T.E.R., D.E.A., thèse) et dans celui du Centre de Recherche sur l'Occupation du Sol et le peuplement, dont l'activité archéologique de terrain n'avait pu jusqu'ici être développée. La mise en forme cartographique sera assurée par le laboratoire du C.R.O.S. qui s'est presque exclusivement consacré jusqu'ici à la cartographie urbaine.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Liste des zones de recherche et des sites retenus :

■ *Entre-deux-Mers (bordelais et bazadais) :*

Motte du Retoret à Sallebœuf, Motte des Mandins à Sallebœuf, Motte à Moulon Cocujac à Sainte-Eulalie-d'Ambarès (notices extraites de Léo Drouyn, *Guyenne Militaire*, I, 1862, p. XV-XVI et XXIII-XXV), Motte de Bossugan, Motte à Pujols (notices extraites de l'inventaire archéologique de l'Entre-deux-Mers bazadais réalisé dans le cadre de la thèse de Sylvie Faravel, *Occupation du sol et peuplement de l'Entre-deux-Mers bazadais de la Préhistoire à 1550*, tome I, 1991).

Intervenants : Sylvie Faravel, docteur d'université, Jean-Claude Huguet, doctorant, professeur agrégé.

■ *Le Bazadais méridional :*

Motte de Tontoulon à Bazas, Douc de Couhé à Lignan, Motte du Battan à Pompéjac, Camp de César à Pompéjac (notices extraites du P.O.S.H.A. du Bazadais de Jean-Bernard Marquette, à paraître en 1991).

Intervenants : Jean-Bernard Marquette, professeur à l'Université de Bordeaux III, responsable du C.R.O.S, Joëlle Burnouf, maître de conférence à l'Université de Bordeaux III, Emmanuel Gillouard, étudiant en maîtrise à l'Université de Bordeaux III.

■ *La Grande Lande :*

Motte du Toujé à Hontanx, Motte à Hontanx, Motte à Bougue (notices rédigées par Jeanne Fritz, étudiante en D.E.A.).

Intervenants : Yan Laborie, archiviste municipal de Bergerac, Jeanne Fritz, étudiante en D.E.A.

■ *Le Médoc :*

Les mottes du canton de Lesparre dont la liste ne nous est pas parvenue à temps pour figurer dans ce rapport seront relevées en 1992.

Intervenant : Olivier Moranvillier, étudiant en D.E.A., Université de Bordeaux III.

■ *Le pays de Coutras :*

Motte de Teurlay à Chamadelle, motte des Grands-Taillis à Lagorce, motte Ronde à Lagorce, motte Peujean à Lamothe (d'après les notices de Dany Barraud et Bernard Chièze, *Revue historique et archéologique du Libournais*, n° 188, 2ème trimestre, 1983, p. 61-71).

Intervenant : Gérard Louise, maître de conférence à l'Université de Bordeaux III.

Bibliographie régionale

1 9 9 1

Préhistoire

- AUJOULAT, N., GENESTE, J.-M., RIGAUD, J.-Ph., ROUSSOT, A. *Guide archéologique de la vallée de la Vézère*. Paris : Ministère de la Culture : Imprimerie nationale, 1991. Guides archéologiques de la France.
- BAFFIER, D., GIRARD, H., LIGER, J.-C. et al. Une gravure de mammoth identifiée dans la grotte du Cheval à Arcy-sur-Cure (Yonne). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1991, t. 88, n° 8, p. 233-235, ill.
- BERDOY, A. et BLANC, Cl. La vallée du Baretous depuis la Préhistoire : 2ème partie : prospection des communes d'Arette (suite) et Issor. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1991, t. 11, p. 61-88, fig.
- BLANC, Cl. et ESCUDE-QUILLET, J.-M. Le dolmen de Barzun (P.A.) : un monument voyageur. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1991, t. 11, p. 33-42, fig.
- BLOT, J. Un tumulus du Bronze final à Apatasaro (Lecumberry, P.A.) *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1991, t. 11, p. 23-32, fig.
- BOEDA, E. La conception bifaciale d'un nouveau mode de taille paléolithique. In BONIFAY, E. et VANDERMEERSCH, B. (Dir.) *Les premiers européens*. Actes du 114° Congrès national des Sociétés Savantes (Paris, 3-9 avril 1989). Paris : C.T.H.S., 1991, p. 251-263, ill.
- BOEDA, E., KERVAZO, B. Une vieille industrie du Sud-Ouest de la France : Le niveau inférieur de Barbas (Dordogne). In BONIFAY, E. et VANDERMEERSCH, B. (Dir.) *Les premiers européens*. Actes du 114° congrès national des Sociétés Savantes (Paris, 3-9 avril 1989). Paris : C.T.H.S., p. 27-38, fig.
- BOUYSSONIE, M., CREMADES, M. Découverte d'une gravure pariétale à Prats-de-Carlux (Dordogne) *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1991, t. 88, n° 8, p. 235-236, ill.
- BUISSON, D. et GAMBIER, D. Façonnage et gravures sur des os humains d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1991, t. 88, n° 6, 172-177, fig.
- CHADELLE, J.-P., GENESTE, J.-M., PLISSON, H. Processus fonctionnels de formation des assemblages technologiques dans les sites du Paléolithique supérieur : les pointes de projectiles lithiques du Solutrén de la grotte de Combe Saunière (Dordogne, France). In *XI^e rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. 25 ans d'études technologiques en Préhistoire : bilan et perspectives*. Actes des rencontres 18-19-20 octobre 1990. Juan-les-Pins : APDCA, 1991, p. 275-287, fig.
- CHAUCHAT, Cl. Jalons préhistoriques. In *Le Pays de Cize*. Baigorri : Izpegi, 1991, p. 37-44.
- COFFYN, A. et DIDIERJEAN, F. Stations et enceintes préhistoriques en Médoc. *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 17-34, fig.
- COLLINA-GIRARD, J. et TURQ, A. Le Paléolithique moyen sur galets de la station des Planes, commune de Montayral (Lot-et-Garonne) *Paléo*, Décembre 1991, n° 3, p. 49-74, fig.
- DEBENATH, A. et al. Nouvelles recherches à la Micoque, Dordogne, France. In *Les premières trouvailles authentiques de Paléolithique à Miskolc, et les questions actuelles des industries à pièces foliacées de l'Europe centrale dans leurs cadres chronologiques, paléoécologiques, paléontologiques*. Colloque commémoratif international, Miskolc, 1891-1991. Résumé des communications.
- DELLUC, B. et G. Les représentations humaines préhistoriques du haut Périgord : Villars, Le Fourneau du Diable et Rochereil. *Bull. Soc. hist. archéol. Périgord*, 1991, t. CXVIII, n° 2, p. 165-183, fig.
- DELPORTE, H. La séquence aurignacienne et périgordienne sur la base des travaux récents réalisés en Périgord. *Bull. soc. préhist. fr.*, 1991, t. 88, n° 8, p. 243-256, fig.
- DELPORTE, H. et BUISSON, D. Brassempouy : les fouilles de 1988 à 1990. *Bull. Soc. Borda*, 1991, n° 422, p. 143-158.
- DETRAIN, L. et al. Agrandissement du Musée national de Préhistoire des Eyzies : résultats préliminaires des fouilles de sauvetage. *Paléo*, décembre 1991, n° 3, p. 75-92, ill.
- DUCHADEAU-KARVAZO, Ch. Les sites paléolithiques du bassin de la Dronne : observations sur les modes et emplacements. *Bull. Soc. hist. archéol. Périgord*, 1991, t. CXVIII, n° 2, p. 186-199, fig.
- DUHARD, J.-P. A propos des gravures féminines sur plaquettes calcaires prétendues de Teyjat et supposées magdaléniennes. *Paléo*, décembre 1991, n° 3, p. 131-138, fig.
- DUHARD, J.-P. The Shape of Pleistocene women. *Antiquity*, sept. 1991, vol. 65, n° 248, p. 552-561, fig.
- GENESTE, J.-M., TEXIER, J.-P., RIGAUD, J.-Ph. Les plus anciens vestiges de la présence humaine en Aquitaine. In BONIFAY, E. et VANDERMEERSCH, B. (Dir.) *Les premiers européens*. Actes du 114° congrès national des Sociétés Savantes (Paris, 3-9 avril 1989). Paris : C.T.H.S., p. 11-26, ill.
- La grotte sépulcrale des Cramails : premiers résultats des campagnes 1988-1990. *Paléo*, décembre 1991, n° 3, p. 213-215.
- GRUN, R., MELLARS, P. and LAVILLE, H. ESR Chronology of a 100 000 year archaeological sequence at Pech de l'Azé II France. *Antiquity*, septembre 1991, vol. 65, n° 248, p. 544-551, fig.
- HUBLIN, J.-J. et TILLIER, A.-M. (Dir.). *Aux origines d'Homo Sapiens*. Paris : Presses Universitaires de France, 1991. 404 p., ill. Nouvelle encyclopédie Diderot.

Bibliographie régionale

1 9 9 1

- LENOIR, M. Les plus vieilles occupations en Entre-Deux-Mers. In C.L.E.M. *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*. Actes du troisième colloque sur l'Entre-Deux-Mers, tenus les Samedi 19 et Dimanche 20 octobre 1991 à Monségur et Saint-Ferme. A paraître.
- LENOIR, M., MARMIER, F., TRECOLLE, G. Données nouvelles sur les industries de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde) In *XI^e rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. 25 ans d'études technologiques en Préhistoire : bilan et perspectives*. Actes des rencontres 18-19-20 octobre 1990. Juan-les-Pins : APDCA, 1991, p. 245-254, fig.
- MORALA, A. et TURQ, A. Relations entre matières premières lithiques et technologie : l'exemple du Paléolithique entre Dordogne et Lot. In *XI^e rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. 25 ans d'études technologiques en Préhistoire : bilan et perspectives*. Actes des rencontres 18-19-20 octobre 1990. Juan-les-Pins : APDCA, 1991, p. 159-168, fig.
- NORMAND, Ch. Un gisement préhistorique de plein air à Saint-Lon-Les-Mines (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1991, t. 11, p. 5-22, fig.
- SOUBEYRAN, F. Nouveau regard sur la pathologie des figures pariétales. *Bull. Soc. hist. archéol. Périgord*, 1991, t. CXVIII, n° 2, p. 524-560, fig.
- TABORIN, Y. La parure des Solutréens et des Magdaléniens anciens des Jambanacs. *Paléo*, décembre 1991, n° 3, p. 101-108, fig.
- TOURNEPICHE, J.-F. Découverte d'un bison priscus (Boj. 1827) à Sainte-Croix-de-Mareuil (Dordogne). *Paléo*, décembre 1991, n° 3, p. 93-100, fig.

Histoire

- ARROUY, F., LEGENDRE, J. et VIE, R. Note sur les ouvrages de terre fortifiés médiévaux de l'Arros. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1991, t. 11, p. 85-117, fig.
- BARRAUD, D. Chantier Camille Jullian, principales découvertes. *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 7-10, fig.
- BERDOY, A. et BLANC, Cl. La vallée du Baretous depuis la Préhistoire : 2^e partie : prospection des communes d'Arette (suite) et Issor. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1991, t. 11, p. 61-88, fig.
- BERTHAULT, F. Une amphore de Sestius trouvée sur le site de Boutoula à Eynesse (33). *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 35-37, fig.
- BIZOT, B. Chronique archéologique des églises et des cimetières en Gironde : quelques observations effectuées à l'occasion du terrassement de la nef de l'Eglise monolithe de Saint-Emilion. *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 11-14, fig.
- BIZOT, B. Un exemple de recrutement dans les cimetières d'époque moderne : Saint-Siméon à Bordeaux. In *Congrès extraordinaire de la Société d'Anthropologie*, Bordeaux, 1991.
- BIZOT, B., LAROCK, V., FARAVEL, S. Pour une histoire des paroisses et des églises de l'Entre-Deux-Mers. In C.L.E.M. *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité* : Actes du troisième colloque sur l'Entre-Deux-Mers, tenus les Samedi 19 et Dimanche 20 octobre 1991 à Monségur et Saint-Ferme. A paraître.
- BLANC, Cl. et ESCUDE-QUILLET, J.-M. Le dolmen de Barzun (P.A.) : un monument voyageur. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1991, t. 11, p. 33-42, fig.
- BLOT, J. Dolmens, cromlechs, tumuli : naissance du pastoralisme. In *Le Pays de Cize*. Baïgorri : Izpegi, 1991, p. 45-62, fig.
- CAMPS, S. Les découvertes archéologiques des époques gallo-romaines et mérovingiennes dans le Monségurais. In C.L.E.M. *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*. Actes du troisième colloque sur l'Entre-Deux-Mers, tenus les Samedi 19 et Dimanche 20 octobre 1991 à Monségur et Saint-Ferme. A paraître.

Bibliographie régionale

1 9 9 1

- COLLIER, A. et FRECHES, S. L'Aquitaine gallo-romaine. In *Bibliographies sur l'époque romaine*. Montagnac : M. Mergoil, 1991, p. 1-56. Bibliographies thématiques en Archéologie ; 9-22.
- DEBAUMARCHE, A et REGALDO-SAINT BLANCARD, P. Aperçus sur le réseau routier de l'Entre-Deux-Mers au XVIII^e siècle. In C.L.E.M. *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*. Actes du troisième colloque sur l'Entre-Deux-Mers, tenus les Samedi 19 et Dimanche 20 octobre 1991 à Monségur et Saint-Ferme. A paraître.
- DIOT, M.-F. Analyse palynologique d'Hastingues (Landes). *Aquitania*, 1990, t. 8, p. 229-235, fig.
- FARAVEL, S. Les origines médiévales de l'habitat groupé en Entre-Deux-Mers. In C.L.E.M. *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*. Actes du troisième colloque sur l'Entre-Deux-Mers, tenus les Samedi 19 et Dimanche 20 octobre 1991 à Monségur et Saint-Ferme. A paraître.
- FAVREAU, M. Les villégiatures des archevêques de Bordeaux : éléments pour une sociologie de l'otium aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, p. 111-148, fig.
- GABORIT, M. L'église Notre-Dame de Parsac. *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 83-98, fig.
- GAIDON-BUNUEL, M.-A. Chronique d'Archéologie bordelaise, année 1989. *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 3-6, fig.
- GAUDEUL, F. Enceintes et redoutes. In *Le Pays de Cize*. Baïgorri : Izpegi, 1991, p. 89-114, fig.
- HANUSSE, Cl. Céramiques du bas Moyen Age provenant de la fouille des Halles à Dax. *Bull. Soc. Borda*, 1991, n° 422, p. 159-172, fig.
- HOCHULI-GYSEL, A. Les verres de la villa gallo-romaine de Plassac (Gironde). *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 39-81, fig.
- HOCHULI-GYSEL, A. Verres romains trouvés en Gironde. *Aquitania*, 1990, t. 8, p. 121-134, fig.
- OKAIS, E. Chapiteaux de marbre des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées antérieurs à l'époque romane. *Aquitania*, 1990, t. 8, p. 135-160, fig.
- PIERRE, B. La fortification des églises dans l'Entre-Deux-Mers. In C.L.E.M. *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*. Actes du troisième colloque sur l'Entre-Deux-Mers, tenus les Samedi 19 et Dimanche 20 octobre 1991 à Monségur et Saint-Ferme. A paraître.
- REGALDO SAINT-BLANCARD, P. Une officine de potier du XIII^e siècle à Lormont. *Revue archéologique de Bordeaux*, 1990, t. LXXXI, p. 99-110, fig.
- RIUNE-LACABE, S. et TISON, S. De l'Age du Fer au I^{er} siècle après J.-C. : vestiges d'habitats à Hastingues (Landes), fouilles de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A 64. *Aquitania*, 1990, t. 8, p. 187-228, fig.
- SIREIX, Ch. Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde). *Aquitania*, 1990, t. 8, p. 45-98, fig.
- TOBIE, J.-L. La présence romaine. In *Le Pays de Cize*. Baïgorri : Izpegi, 1991, p. 63-88, fig.

Nota bene :

Pour des raisons de délais, cette liste n'est pas exhaustive.

Saisie :
Service régional d'Archéologie d'Aquitaine
Mise en page : ARMéDiS

Impression :
La Nef
22, rue du Peugue
33000 Bordeaux